



## **Site NATURA 2000 - ZPS**

### **"Les Ecrins"**

**Zone de protection spéciale : ZPS FR9310036**

# **DOCOB DE LA ZPS : « DOCUMENT DE SYNTHÈSE »**

**Version 2009**

## Note de synthèse du DOCOB de la Zone de protection spéciale (ZPS) des Écrins

La ZPS « Les Écrins » a été désignée par arrêté ministériel du 24 février 1988 et a été intégrée dans le réseau Natura 2000 par arrêté du 23 décembre 2003, modifié le 27 juillet 2004 (ZPS N° FR9310036, annexe 1). Elle couvre une superficie de 91 800 ha entre 810 et 4102 m d'altitude et s'étend sur une partie des territoires de 23 communes dans les départements des Hautes-Alpes (65%) et de l'Isère (35%). Elle est entièrement incluse dans le cœur du parc national des Écrins dont elle reprend intégralement les limites.

La liste des espèces d'oiseaux justifiant la désignation de la ZPS des Ecrins (annexée à l'arrêté du 23 décembre 2003) est indiquée dans le tableau ci-dessous :

Espèces d'oiseaux figurant sur la liste arrêtée le 16 novembre 2001 justifiant la désignation du site au titre de l'article L414-1-II 1 <sup>er</sup> alinéa du code de l'environnement		Autres espèces d'oiseaux migrateurs justifiant la désignation du site au titre de l'article L414-1-II 2 <sup>ème</sup> alinéa du code de l'environnement	
Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>
Chevêchette d'Europe	<i>Glaucidium passerinum</i>	Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>
Chouette de Tengmalm	<i>Aegolius funereus</i>	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>
Circaète Jean-le-blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Martinet à ventre blanc	<i>Apus melba</i>
Crave à bec rouge	<i>Pyrhacorax pyrrhacorax</i>	Merle à plastron	<i>Turdus torquatus</i>
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Monticole de roche	<i>Monticola saxatilis</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>
Gélinotte des bois	<i>Bonasia bonasia</i>	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>		
Gypaète barbu	<i>Gypaetus barbatus</i>		
Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus helveticus</i>		
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>		
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>		
Perdrix bartavelle	<i>Alectoris graeca saxatilis</i>		
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>		
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>		
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>		
Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>		
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix tetrix</i>		

### La méthode de travail :

Le DOCOB de la ZPS des Écrins a été réalisé en quatre phases :

- phase 1 : analyse de l'état actuel
- phase 2 : évaluation des enjeux et définition des objectifs
- phase 3 : élaboration du plan d'action (par espèce et par territoire)
- phase 4 : élaboration du protocole de suivi et d'évaluation.

### Le DOCOB :

Le DOCOB comprend 3 tomes, chaque tome étant constitué de plusieurs volumes, permettant plusieurs possibilités d'entrée : approche par espèce ou approche territoriale. Un atlas cartographique complet, par secteur du parc et par commune, permet ainsi de visualiser les enjeux des différentes espèces selon les grands types d'activité : agricoles, sylvicole ou de loisir. Outre le document en format papier selon l'organisation décrite ci-dessus, le DOCOB a été conçu pour une lecture inter-active sur un support informatique Dvd. Un organigramme des fichiers détaille les principaux fichiers, qu'il est possible d'ouvrir à partir de cet organigramme. Mais pour une meilleure lecture, il est préférable d'ouvrir les différents fichiers à partir des liens hypertextes insérés dans le texte du DOCOB.

**Le tome 1** : c'est la partie principale du document, portant sur l'ensemble de la ZPS. Le volume 1 est organisé en 5 chapitres :

1 - Contexte et méthode : dans ce chapitre sont précisés les éléments de contexte Natura 2000 et la méthode de travail utilisée.

2 - État actuel du site : c'est un diagnostic très complet sur les éléments administratifs, physiques, naturels et socio-économiques du territoire. Synthèse de 30 années de récoltes de données à l'échelle du parc, il met en regard les habitats naturels d'intérêt ornithologique (12 grands types d'habitats ont été définis à partir de la typologie physionomique DELPHINE) avec la richesse ornithologique globale de la ZPS. L'évaluation du patrimoine ornithologique, qui porte sur l'ensemble des espèces, a été particulièrement détaillée pour les oiseaux d'intérêt communautaire. Elle a permis de cibler une douzaine d'espèces dont les enjeux de conservation sont jugés prioritaires dans la ZPS, en raison de différents critères :

- espèces occupant des habitats représentatifs des grands habitats du parc,
- domaines vitaux suffisamment étendus pour évaluer l'action des actions de gestion,
- espèces indicatrices de la « qualité » des milieux ,
- espèces faisant l'objet de programmes de suivi au plan national, en cohérence avec des suivis engagés par le Parc depuis de nombreuses années.

Ces espèces prioritaires de la ZPS sont : l'Aigle royal, la Chevêchette d'Europe, la Chouette de Tengmalm, le Circaète Jean-le-blanc, le Crave à bec rouge, la Gélinotte des bois, le Gypaète barbu, le Lagopède alpin, la Perdrix bartavelle, le Pic noir, le Tétraz Lyre et le Vautour fauve ;

3 – Enjeux et objectifs de conservation : par l'évaluation et la hiérarchisation des enjeux ornithologiques (par secteur, par commune, par étage de végétation et par grand type d'habitat naturel) sont définis 8 objectifs principaux de la ZPS des Écrins, en relation avec le programme d'aménagement du Parc ;

4 – Plan d'action : selon la définition des 8 objectifs et des 17 mesures correspondantes à leur réalisation, 67 actions concernant une ou plusieurs espèces ont été décrites (*voir tableau « plan d'action, synthèse par espèce » annexe 1 ci-jointe*) et leur mise en oeuvre dans le cadre du DOCOB précisée ;

5 – Conclusion : précise suivi et évaluation du DOCOB.

Les autres volumes du tome 1 détaillent :

- les graphiques (*exemple : graphiques « nombre d'espèces nicheuses par secteur » et « nombre d'observations par étage de végétation », annexe 2*)
- les cartes (*exemple : cartes « Bilan ornithologique » et « Activités pastorales », annexe 3*)
- les différents tableaux détaillant habitats, bilans ornithologiques, statuts de protection et actions du programme d'aménagement (*exemple : tableau espèces Directive Oiseaux annexe 1, annexe 4*).

**Le tome 2** : cette partie comprend les fiches descriptives relatives aux espèces d'intérêt communautaire présentes dans la ZPS. Les espèces prioritaires dans la ZPS font l'objet d'une fiche détaillée et d'une fiche synthétique et les autres espèces d'une fiche synthétique. Dans le Dvd, ces fiches sont accessibles à partir de liens hypertextes insérés dans les 2 autres tomes (*exemple : « fiche synthétique aigle royal » et « fiche détaillée tétras-lyre », annexe 5*).

**Le tome 3** : cette partie comprend les fiches descriptives des entités territoriales constitutives de la ZPS. Ces entités correspondent :

- d'une part, aux 7 secteurs administratifs du parc national des Écrins : le Briançonnais, la Vallouise, l'Embrunais, le Champsaur, le Valgaudemar, le Valbonnais et l'Oisans ;
- d'autre part, aux 23 communes concernées par la ZPS : La Grave, Villar-d'Arène, Le Monétier-les-Bains, Vallouise, Pelvoux, L'Argentière-la-Bessée, Freissinières, Champcella, Châteauroux-les-Alpes, Réallon, Orcières, Champoléon, La Motte-en-Champsaur, Saint-Maurice-en-Valgaudemar, Villar-Loubière et La Chapelle-en-Valgaudemar (Hautes-Alpes), Valjouffrey, Entraigues, Le Périer, Chantelouve, Le Bourg-d'Oisans, Venosc et Saint-Christophe-en-Oisans (Isère).

(*exemple : tome 3, volume 3.01 : secteur le Briançonnais – commune Villar-d'Arène, annexe 6*.)

**ANNEXES à la note de synthèse du DOCOB de la ZPS « Ecrins »**

Annexe 1 : tableau « plan d'action, synthèse par espèce »

Annexe 2 : exemple de graphiques « nombre d'espèces nicheuses par secteur » et « nombre d'observations par étage de végétation »

Annexe 3 : exemple de cartes « Bilan ornithologique » et « Activités pastorales »

Annexe 4 : exemple de tableau d'espèces Directive Oiseaux de l'annexe 1

Annexe 5 : « fiche synthétique aigle royal » et « fiche détaillée tétras-lyre »,

Annexe 6 : Exemple : tome 3, volume 3.01 : secteur le Briançonnais – commune Villar-d'Arène,

**Annexe 1 : tableau « plan d'action, synthèse par espèce »**

## Annexe 1 Plan d'action ZPS, synthèse par espèce

<b>ZPS des Ecrins : synthèse par espèces</b>														
<b>Plan d'action</b>														
Code : 1 : objectif / 2 : mesure / 3 : action	Intitulé Priorités de mise en œuvre (ZPS, secteurs, communes) 1 : action majeure (action essentielle, indispensable à la gestion de la ZPS) 2 : action importante (qu'il est souhaitable de réaliser dans la durée du DOCOB) 3 : action secondaire (à réaliser en tout ou partie durant la durée du DOCOB, en fonction du contexte, des opportunités, des moyens disponibles et de l'adhésion des partenaires)	Correspondance avec le programme d'aménagement du PNE 2005-2010 (codes des actions)	Aigle royal	Chevêche d'Europe	Chouette de Tengmalm	Circaète Jean-le-Blanc	Crave à bec rouge	Gélinotte des bois	Gypaète barbu	Lagopède alpin	Perdrix bartavelle	Pic noir	Tétras lyre	Vautour fauve et V. moine
1A	Améliorer la connaissance des espèces		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
2A1	Poursuivre et développer les actions du programme "Rapaces" du PNE		x	x	x	x			x					x
3A11	Suivre le retour et l'installation des espèces disparues faisant l'objet de programmes de réintroduction dans les Alpes	1.3.3.1						1						1
3A12	Repérer et favoriser l'installation de couples nicheurs des espèces disparues faisant l'objet de programmes de réintroduction dans les Alpes	1.3.3.1						1						
3A13	Préciser la répartition (dans l'espace et dans le temps) et les effectifs (nombre de couples territoriaux, nombre d'individus)	1.3.3.1	1	1	1	1								
3A14	Contrôler la reproduction (rechercher et localiser les nids, suivre la reproduction annuelle)	1.3.3.1	1	1	1	1								
3A15	Faire l'inventaire des causes (potentielles ou effectives) de perturbation (câbles, activités forestières, loisirs de pleine nature, infrastructures et équipements...)	1.3.3.1	1	1	1	1		1						
3A16	Rechercher et analyser les cas de mortalité ou d'accidents (tirs, collisions, électrocutions, empoisonnements...)	1.3.3.1	1	3	3	2		1						1
2A2	Poursuivre et développer les actions du programme de l'Observatoire des Galliformes de Montagne (OGM)							x		x	x		x	
3A21	Réaliser les enquêtes cartographiques sur les zones occupées par l'espèce au cours de son cycle annuel (zones d'hivernage, de chant et d'élevage des jeunes)	1.3.3.2							1	3	3			
3A22	Evaluer le niveau d'abondance des populations de l'espèce sur un échantillon d'unités naturelles (évaluer l'importance des populations, localiser les principaux noyaux, apprécier les risques d'extinction des populations isolées)	1.3.3.2							1	2	2			
3A23	Suivre la tendance des effectifs de l'espèce sur un réseau de sites de références (suivre l'état de santé des populations au travers de l'évolution des effectifs de mâles chanteurs)	1.3.3.2							1	1	1		1	
3A24	Déterminer le succès annuel de la reproduction de l'espèce sur un réseau de sites de référence	1.3.3.2							1	1	1		1	
3A25	Inventaire des câbles aériens dangereux pour les galliformes et suivis des travaux de visualisation	1.3.3.2							2	1			2	
3A26	Inventaire de la Gélinotte des bois (accroître les connaissances sur la répartition spatio-temporelle et participer au suivi de l'évolution de sa distribution nationale)	1.3.3.2					1							
3A27	Mettre en œuvre un programme interparcs sur la relation entre démographie du lagopède et les activités humaines (marquage d'oiseaux pour connaître les dispersions juvéniles, ...)	1.3.3.2							1					
3A28	Mettre en place des suivis d'habitats (degré d'ouverture, lignes de végétation, zones témoins, expérimentations)	1.3.3.2											3	
3A29	Contrôler la reproduction (suivi de la reproduction en cas de localisation de nids)	1.3.3.2							2	3			3	
2A3	Poursuivre la veille écologique des autres espèces						x					x		
3A31	Préciser la répartition (dans l'espace et dans le temps) et évaluer les effectifs (nombre de couples ou d'individus)	1.3.2.4				1						1		
3A32	Contrôler la reproduction (rechercher et localiser les nids)	1.3.2.4				1						1		
2A4	Assurer la formation continue des agents		x	x	x			x	x	x	x		x	x

Annexe 1 Plan d'action ZPS, synthèse par espèce

ZPS des Ecrins : synthèse par espèces														
Plan d'action														
Code : 1 : objectif / 2 : mesure / 3 : action	Intitulé Priorités de mise en œuvre (ZPS, secteurs, communes) 1 : action majeure (action essentielle, indispensable à la gestion de la ZPS) 2 : action importante (qu'il est souhaitable de réaliser dans la durée du DOCOB) 3 : action secondaire (à réaliser en tout ou partie durant la durée du DOCOB, en fonction du contexte, des opportunités, des moyens disponibles et de l'adhésion des partenaires)	Correspondance avec le programme d'aménagement du PNE 2005-2010 (codes des actions)	Aigle royal	Chevéchette d'Europe	Chouette de Tengmalm	Circaète Jean-le-Blanc	Crave à bec rouge	Gélinotte des bois	Gypaète barbu	Lagopède alpin	Perdrix bartavelle	Pic noir	Tétras lyre	Vautour fauve et V. moine
			2	3	3			2	2	2			2	2
3 A41	Assurer des sessions de formation sur les différentes techniques utilisées pour conduire les actions nécessaires à l'amélioration des connaissances des espèces (formation continue et formation des nouveaux agents)	4.4.1.2	2	3	3			2	2	2			2	2
3 A42	Restituer les connaissances en interne (bilans annuels, collection "carnet de terrain"...)	2.2.1.1	2	3	3			2	2	2	2		2	2
1 B	Informier et sensibiliser le public		x	x	x			x	x	x	x	x	x	x
2 B1	Diffuser les connaissances acquises sur les espèces DO1 prioritaires		x	x	x			x	x	x	x	x	x	x
3 B11	Concevoir et réaliser des cahiers techniques et/ou thématiques (publics avertis)	2.2.3.1	2	3	3			3	3	2	3		2	
3 B12	Concevoir et réaliser des fiches techniques (tous publics)	2.2.2.1	3	3	3			3	3	3	3		3	
3 B13	Concevoir et réaliser des expositions (tous publics)	2.2.3.2	3	3	3			3	3	3	3		3	
3 B14	Produire des outils audiovisuels (et/ou cinématographiques)	2.2.3.3	3	3	3			3	3	3	3		3	
3 B15	Organiser des conférences thématiques (tous publics)	2.2.1.2	3	3	3			3	3	3	3	3	3	3
3 B16	Participer à des rencontres de professionnels (publics avertis)	2.2.2.2	3	3	3			3	3	3	3	3	3	3
2 B2	Conduire un programme d'action de sensibilisation et d'éducation		x					x	x				x	x
3 B21	Coopérer aux programmes pédagogiques des classes locales et des classes de découverte	2.4.1.1 2.4.1.2	3					2	3				3	3
3 B22	Concevoir des outils pédagogiques "montagne"	2.4.1.3						3	3				3	
1 C	Promouvoir une gestion pastorale adaptée à la conservation des populations d'oiseaux				x	x		x	x	x	x		x	x
2 C1	Maintenir les habitats favorables aux espèces				x	x			x	x			x	
3 C11	Définir et appliquer des charges pastorales et des calendriers de parcours des troupeaux compatibles avec le maintien ou la restauration des milieux ouverts favorables aux espèces	1.2.2 3.1.4			3	2			1	1			1	
3 C12	Définir et appliquer des charges pastorales et des calendriers de parcours des troupeaux compatibles avec le maintien ou la restauration de la mosaïque d'habitats (pelouses, landes, pré-bois) favorables aux espèces	1.2.2 3.1.4											1	
3 C13	Réaliser des travaux de débroussaillage des zones soumises à une dynamique naturelle forte pour restaurer l'habitat privilégié des espèces des milieux ouverts (dans les zones où ces opérations sont possibles et compatibles avec les autres enjeux écologiques)	3.1.4.2									3		3	
2 C2	Supprimer, réduire ou limiter les impacts pastoraux défavorables aux espèces						x	x	x	x	x		x	x
3 C21	Définir et appliquer des charges pastorales et des calendriers de parcours des troupeaux compatibles avec la nidification des espèces (diminuer les risques de piétinement)	1.2.2 3.1.4						3	1	1	1		1	
3 C22	Rechercher et promouvoir des traitements sanitaires biologiques des troupeaux (supprimer/réduire l'usage des produits antiparasitaires toxiques pour les espèces et leurs	1.2.2 3.1.4 3.3.2.3				1			1	1	1		1	1

## Annexe 1 Plan d'action ZPS, synthèse par espèce

<b>ZPS des Ecrins : synthèse par espèces</b>														
<b>Plan d'action</b>														
Code : 1 : objectif / 2 : mesure / 3 : action	Intitulé Priorités de mise en œuvre (ZPS, secteurs, communes) 1 : action majeure (action essentielle, indispensable à la gestion de la ZPS) 2 : action importante (qu'il est souhaitable de réaliser dans la durée du DOCOB) 3 : action secondaire (à réaliser en tout ou partie durant la durée du DOCOB, en fonction du contexte, des opportunités, des moyens disponibles et de l'adhésion des partenaires)	Correspondance avec le programme d'aménagement du PNE 2005-2010 (codes des actions)	Aigle royal	Chevêche d'Europe	Chouette de Tengmalm	Circaète Jean-le-Blanc	Crave à bec rouge	Gélinotte des bois	Gypaète barbu	Lagopède alpin	Perdrix bartavelle	Pic noir	Tétras lyre	Vautour fauve et V. moine
	proies)													
3	C23	Rechercher et mettre en œuvre une gestion des carcasses conformes aux normes sanitaires et favorables à la présence des oiseaux charognards	3.1.4.1						2					1
3	C24	Étude par un stagiaire sur un éventuel comportement prédateur des vautours en estive sur les troupeaux ovins												1
1	D	Promouvoir une gestion sylvicole adaptée à la conservation des populations d'oiseaux		x	x	x	x	x	x			x	x	
2	D1	Développer les partenariats avec les gestionnaires, propriétaires et exploitants forestiers			x	x	x		x			x	x	
3	D11	Informier et sensibiliser les propriétaires (publics et privés) et les gestionnaires forestiers (localiser les sites de reproduction, proposer des dates d'exploitation en dehors des périodes de nidification et d'élevage des jeunes...)	1.2.3 3.1.5.1		1	1	1		2			3	1	
3	D12	Contribuer à l'élaboration et la mise en œuvre des Plans d'aménagement forestiers et des Plans simples de gestion	1.2.3 3.1.5.2		1	1			3			3	1	
2	D2	Rechercher et promouvoir des modes de gestion forestière favorables au maintien des espèces		x	x	x	x	x	x			x	x	
3	D21	Favoriser le développement et le maintien de stades forestiers matures (avec strates végétales verticales et horizontales diversifiées)	1.2.3		1	1						1	1	
3	D22	Maintenir la futaie jardinée	1.2.3					1				1		
3	D23	Localiser et préserver les arbres à cavités (arbres vivants et arbres morts)	1.2.3		1	1						1		
3	D24	Préserver les fourmillières	1.2.3									1		
3	D25	Supprimer, réduire ou limiter les impacts des travaux forestiers (câbles, pistes...)	1.2.3	1	1	1	1	1				1	1	
3	D26	Éviter les travaux forestiers à proximité des sites de reproduction en période de reproduction	1.2.3	1	1	1	1	1	3			1	1	
1	E	Supprimer, réduire ou limiter l'impact des aménagements sur les oiseaux		x	x	x	x	x	x	x	x		x	x
2	E1	Informier et sensibiliser les communes et les gestionnaires des équipements à risques pour les oiseaux (station de ski, EDF, etc.)		x	x	x			x	x	x		x	x
3	E11	Réaliser et diffuser une fiche technique sur les mesures à mettre en œuvre pour supprimer, réduire ou limiter les risques de collision ou d'électrocution des oiseaux	2.4.3 3.1.1 3.1.2	1				2	1	2	2		2	1
3	E12	Apporter les connaissances et savoir-faire dans le cadre des opérations de planification et de réalisation de programmes d'aménagements susceptibles d'entraîner des impacts préjudiciables aux oiseaux	3.1.1.2 3.1.1.3		1	1		1		1	1		1	
2	E2	Localiser, supprimer ou sécuriser les équipements à risque pour les oiseaux dans et à proximité de la ZPS (lignes électriques, câbles aériens, remontées mécaniques, dispositifs de déclenchement d'avalanches, clôtures, parcs, etc.)		x	x	x	x	x	x	x	x		x	x
3	E21	Poursuivre l'inventaire des équipements dangereux (voir aussi les actions A15 et A25) Identifier les zones sensibles prioritaires pour l'avifaune sur des bases biologiques (mortalités constatées, zones de reproduction, de refuges ou d'axes de circulation privilégiés, etc.). Repérer (en particulier dans ces zones prioritaires) les	1.1.4.3 1.3.5	1	3	1	1	3	1	1	1		1	1



## Annexe 1 Plan d'action ZPS, synthèse par espèce

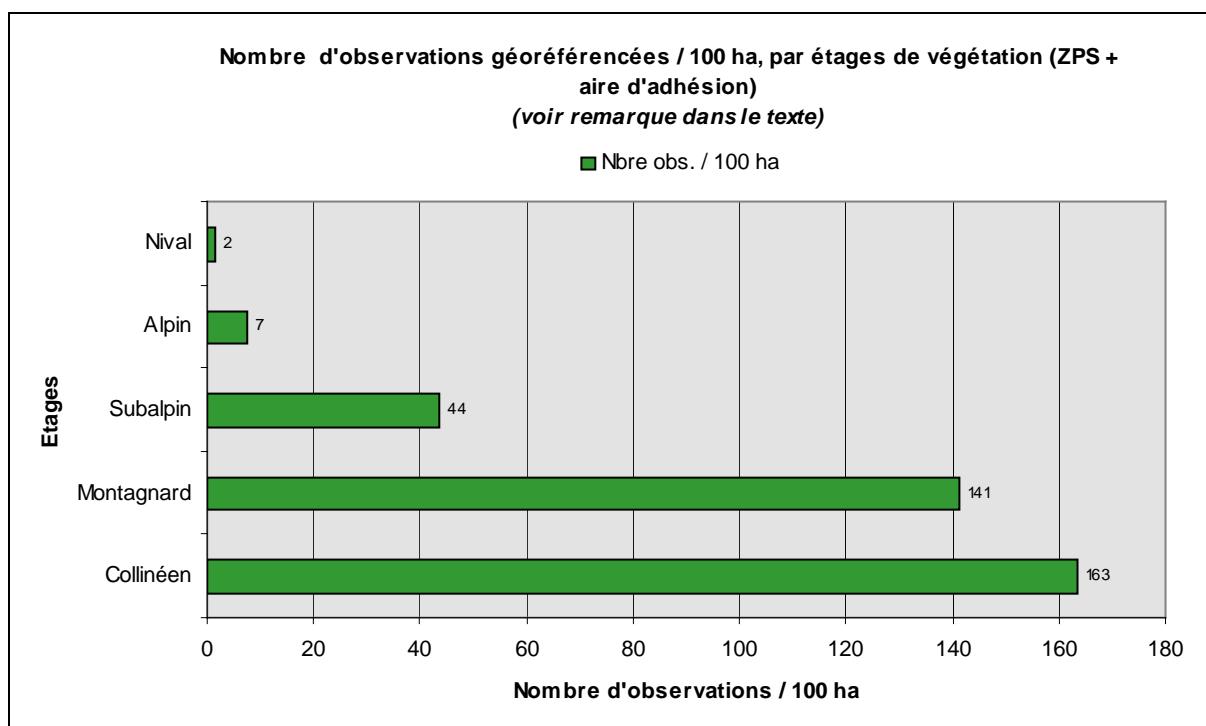
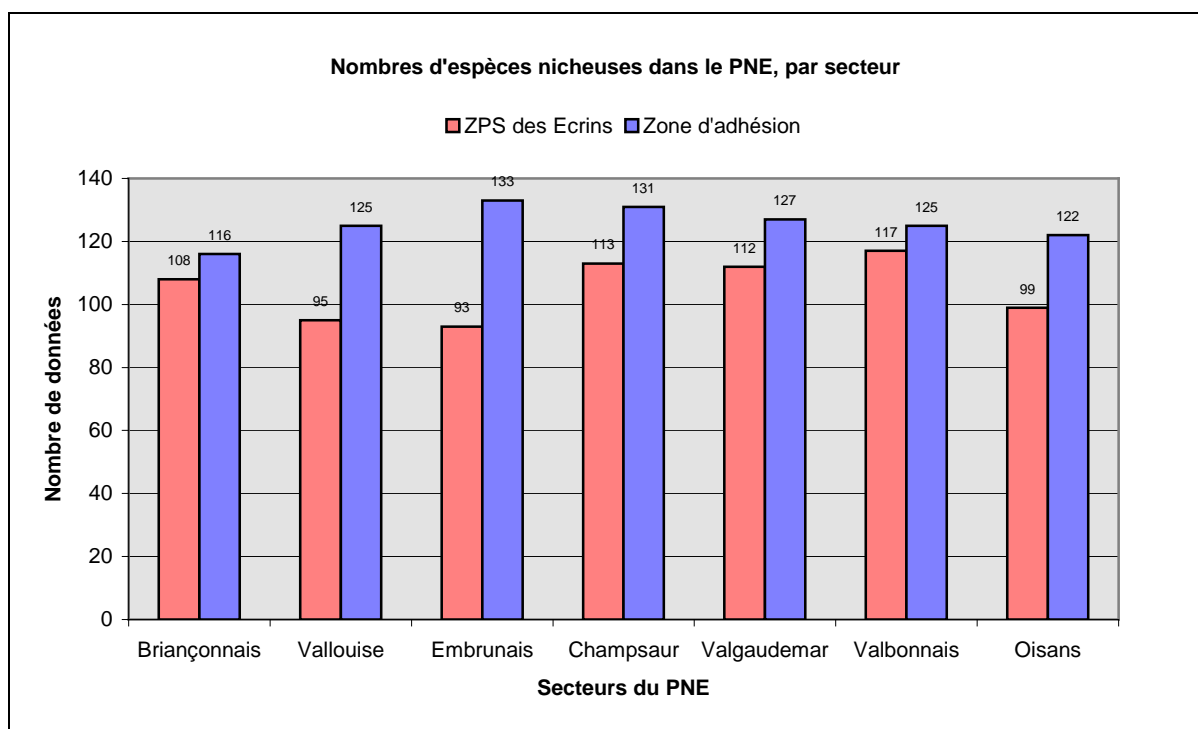
ZPS des Ecrins : synthèse par espèces														
Plan d'action														
Code : 1 : objectif / 2 : mesure / 3 : action	Intitulé Priorités de mise en œuvre (ZPS, secteurs, communes) 1 : action majeure (action essentielle, indispensable à la gestion de la ZPS) 2 : action importante (qu'il est souhaitable de réaliser dans la durée du DOCOB) 3 : action secondaire (à réaliser en tout ou partie durant la durée du DOCOB, en fonction du contexte, des opportunités, des moyens disponibles et de l'adhésion des partenaires)	Correspondance avec le programme d'aménagement du PNE 2005-2010 (codes des actions)	Aigle royal	Chevêche d'Europe	Chouette de Tengmalm	Circaète Jean-le-Blanc	Crave à bec rouge	Gélinotte des bois	Gypaète barbu	Lagopède alpin	Perdrix bartavelle	Pic noir	Tétras lyre	Vautour fauve et V. moine
	lignes et les équipements dangereux afin de les neutraliser													
3 E22	Supprimer ou sécuriser les équipements dangereux (avérés ou potentiels)	3.3.1.1	1	2	1	1		1	1	1	1		1	1
1 F	Supprimer, réduire ou limiter l'impact des activités touristiques et de loisirs de pleine nature sur les oiseaux		x				x	x	x	x	x		x	
2 F1	Informier et sensibiliser le public et les différents acteurs (organisateur et pratiquants) intervenant dans le domaine du tourisme et des loisirs de pleine nature		x				x	x	x	x	x		x	
3 F11	Randonnée pédestre (plaquettes, panneaux, conventions avec la FFRP)	2.4.2.3.3.4					2			1	2		2	
3 F12	Randonnée hivernale : raquettes, ski (plaquettes, panneaux, conventions)	2.4.2.3.3.4						2		1	2		1	
3 F13	Escalade (plaquettes, panneaux, conventions avec le CAF, la FFME)	2.4.2.3.3.4	1				1		3					
3 F14	Sports aériens (plaquettes, panneaux, conventions)	2.4.2.3.3.4	1						3					
3 F15	Photographies (plaquettes)	2.4.2.3.3.4	2					2	3				2	
3 F16	Autres acteurs de la filière touristique (plaquettes)	2.4.2.3.3.4								1			1	
2 F2	Localiser, supprimer, réduire ou limiter les équipements et les activités de loisirs qui ont un impact (avéré ou potentiel) préjudiciable au maintien des populations d'oiseaux		x				x	x	x	x			x	
3 F21	Adapter les équipements et les aménagements en fonction (notamment) des enjeux ornithologiques répertoriés dans les zones concernées (sentiers, aires d'accueil, site d'escalade, etc.)	3.2.2	3				3	3	3	3			2	
3 F22	Mettre en place des dispositifs de contention ou de régulation des flux touristiques pouvant permettre de supprimer, limiter ou réduire la fréquentation dans les zones à fort enjeu ornithologique	3.2.2								1			3	
3 F23	Mise en défens temporaire de zones à fort enjeu ornithologique afin de réduire le dérangement des oiseaux dans leurs zones de reproduction ou dans leurs zones de refuge hivernal (action pouvant être couplée avec une mesure réglementaire : arrêté du directeur du PNE, arrêté du maire de la commune concernée, etc.)	3.2.2	3					3		1			1	
1 G	Participer à la gestion des activités cynégétiques							x	x	x	x		x	x
2 G1	Participer à la planification des activités cynégétique en zone d'adhésion							x	x	x	x		x	x
3 G11	Participer à l'élaboration et aux contrôles des plans de chasse en zone d'adhésion	1.3.5.3						1		1	1		1	
3 G12	Suspendre les prélèvements cynégétiques en zone d'adhésion (moratoire permanent ou temporaire, localisé ou généralisé) lorsque le taux de reproduction est inférieur au seuil de renouvellement naturel des populations	1.3.5.3						1		1	1		1	
3 G13	Contrôle des populations de sangliers dans les zones de reproduction des oiseaux sensibles au piétinement	1.3.5.4											3	
3 G14	Favoriser le remplacement du plomb dans les munitions de chasse en aire optimale d'adhésion	1.3.5							3					3

## Annexe 1 Plan d'action ZPS, synthèse par espèce

<b>ZPS des Ecrins : synthèse par espèces</b>														
<b>Plan d'action</b>		Correspondance avec le programme d'aménagement du PNE 2005-2010 (codes des actions)	Aigle royal	Chevéchette d'Europe	Chouette de Tengmalm	Circaète Jean-le-Blanc	Crave à bec rouge	Gélinotte des bois	Gypaète barbu	Lagopède alpin	Perdrix bartavelle	Pic noir	Tétras lyre	Vautour fauve et V. moine
Code : 1 : objectif / 2 : mesure / 3 : action	Intitulé Priorités de mise en oeuvre (ZPS, secteurs, communes) 1 : action majeure (action essentielle, indispensable à la gestion de la ZPS) 2 : action importante (qu'il est souhaitable de réaliser dans la durée du DOCOB) 3 : action secondaire (à réaliser en tout ou partie durant la durée du DOCOB, en fonction du contexte, des opportunités, des moyens disponibles et de l'adhésion des partenaires)													
1H	Mesures réglementaires ou contractuelles		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
2	H1 Faire appliquer les réglementations		x					x		x			x	
3	H11 Assurer la surveillance des zones faisant l'objet d'une mise en défens temporaire (zones de reproduction, zones d'hivernage)	4.2.1	3					3		1			1	
3	H12 Faire respecter les réglementations (tirs, photos, divagation des chiens, empoisonnements, etc.)	4.2.1	1											
2	H2 Elaborer et mettre en œuvre les conventions et les chartes de bonnes pratiques		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	6	x
3	H21 Convention "randonnée"	3.3.4.1						3		2			3	
3	H22 Convention "escalade"	3.3.4.1	1				1		3					3
3	H23 Convention "sports aériens"	3.3.4.1	1						3					3
3	H24 Convention "forêts" (ONF, communes forestières, propriétaires forestiers)	3.1.5	3	1	1	3		1				1	1	1
3	H25 Convention "alpages" (communes pastorales, professionnels agricoles)	3.1.4				3	3	3	3	1	1		1	3
3	H26 Convention "câbles aériens et lignes électriques" (EDF, stations de ski)	3.3.1	1		1	1		3	1	1	1		1	1

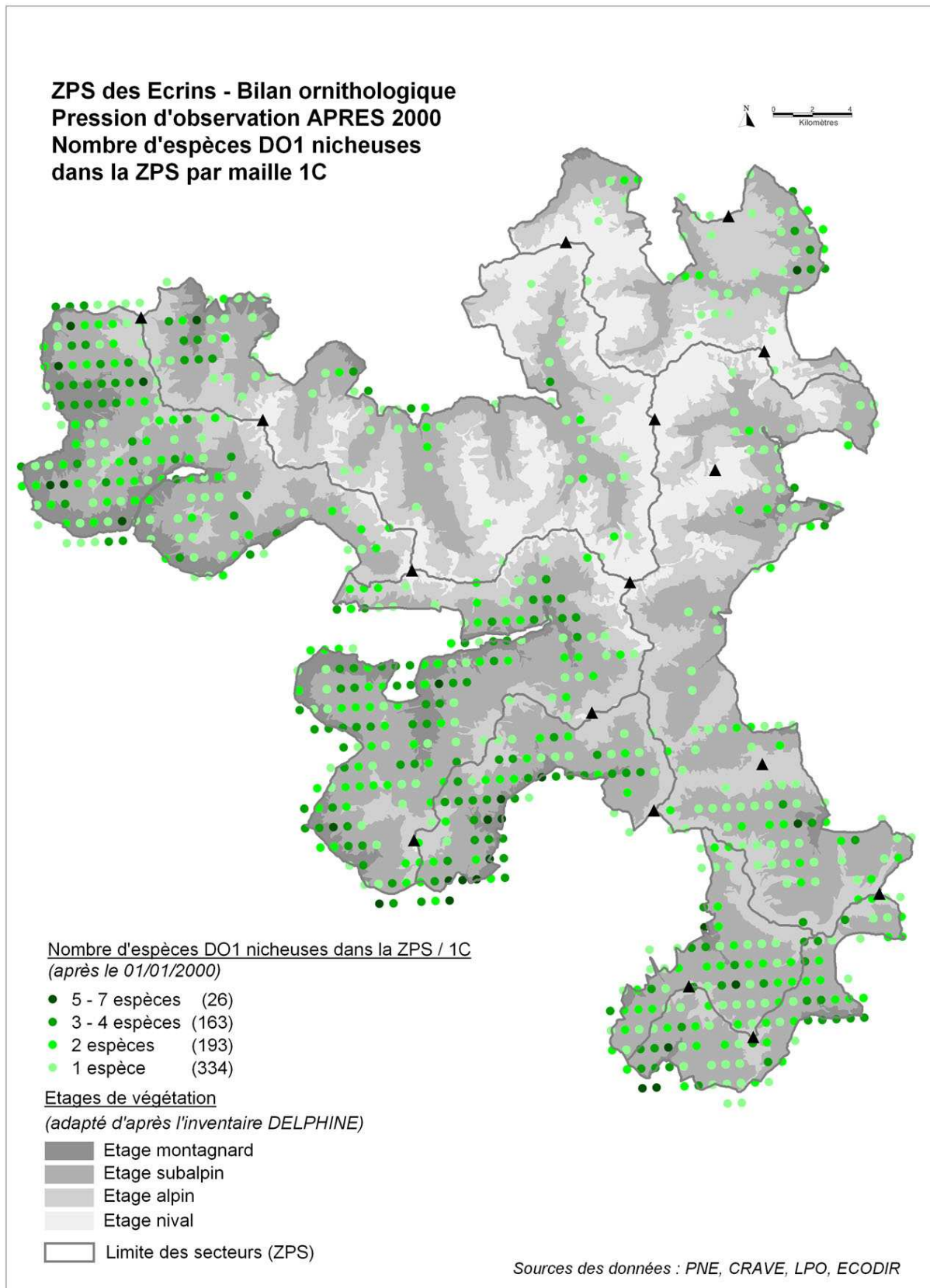
**Annexe 2 : exemple de graphiques « nombre d'espèces nicheuses par secteur » et « nombre d'observations par étage de végétation »**

## Annexe 2 : exemples de graphiques dans le DOCOB ZPS des Écrins



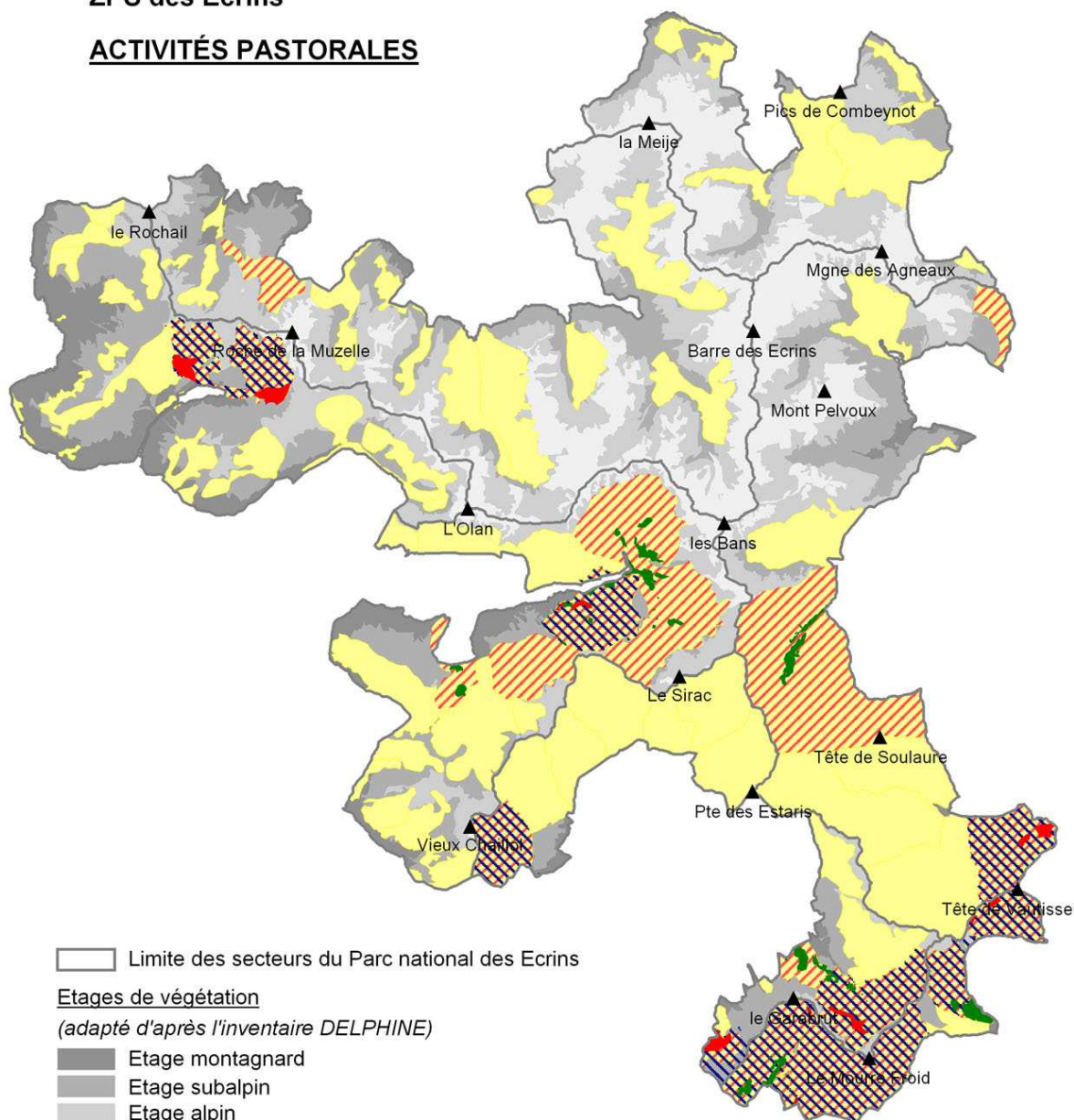
**Annexe 3 : exemple de cartes « Bilan ornithologique » et  
« Activités pastorales »**

Annexe 3 : exemple de cartes dans DOCOB ZPSZPS



## ZPS des Ecrins

### ACTIVITÉS PASTORALES



▭ Limite des secteurs du Parc national des Ecrins

#### Etages de végétation

(adapté d'après l'inventaire DELPHINE)

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Pastoralisme dans la ZPS

- Alpagnes
- ▨ Alpagnes avec CAD ou MAE en cours
- ▨ CAD ou MAE concernant les galliformes (Lagopède alpin et/ou Tétrás lyre)
- Zones contractualisées pour les galliformes (Lagopède alpin et/ou Tétrás lyre)
- Autres zones contractualisées

**Annexe 4 : exemple de tableau d'espèces Directive Oiseaux de l'annexe 1**



[Lien : légende du tableau](#)

Espèces de l'annexe 1 de la directive oiseaux, - en gras, espèces prioritaires - en vert, espèces observées dans la ZPS des Ecrins)	Statut biologique		Nombre de mailles de 1 centigrade par secteur (ZPS et Zone d'adhésion du PNE)													
	ZPS des Ecrins	Aire d'adhésion	Briançonnais		Vallouise		Embrunais		Champsaur		Valgaudemar		Valbonnais		Oisans	
			ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA
Aigle botté		NR						3								
<b>Aigle royal</b>	R	R	63	94	90	127	50	140	123	126	172	102	149	75	106	116
Aigrette garzette	NR	NR		2		3		14		10	1			2	1	2
Alouette lulu	?	R	2	13		20		44		43	1	18	1	1		1
Avocette élégante		NR						2		1						
Balbusard pêcheur	NR	NR		1				7		3		1			2	
Bihoreau gris	NR	NR	1	1		3		8	1	2						1
Blongios nain		NR								1						
Bondrée apivore	?	R	3	2	3	14	5	42	9	58	10	11	16	13	1	13
Bruant ortolan	?	R	3	13	3	16	1	26	4	15	3	2	5	3		2
Busard cendré	NR	R		2			1	15	4	14		2	2	1		3
Busard des roseaux	NR	NR			1	1	1	8	2	10		1	1	1		
Busard Saint-Martin	NR	NR	2	4	2			14	9	29	6	7	20	13		5
Butor étoilé		NR										2				
Chevalier sylvain		NR						5		8		1				
<b>Chevêchette d'Europe</b>	R	R				8		4		1			2	1		
<b>Chouette de Tengmalm</b>	R	R	7	2	5	12		5	2	16	8	1	12	18	1	10
Cigogne blanche	NR	NR				3		9	1	18		2		1		
Cigogne noire		NR						2		2		1				1
<b>Circaète Jean-le-Blanc</b>	R	R	16	36	5	56	19	118	42	90	66	55	75	52	3	44
Combattant varié		NR						4		5		1				
Crabier chevelu		NR		1				2								
<b>Crave à bec rouge</b>	R	R	48	96	43	64	55	102	82	132	69	30	61	35	27	51
Cygne de Bewick		NR								1						
Echasse blanche		NR						3		2						
Engoulevent d'Europe	?	R			2	21		29	1	19	1	9		7		3
Faucon émerillon	NR	NR					1				1					
Faucon kobez		NR						10		13				2		
Faucon pèlerin	?	R	6	11	11	39	3	42	10	43	12	18	43	13	6	36

Espèces de l'annexe 1 de la directive oiseaux, - en gras, espèces prioritaires - en vert, espèces observées dans la ZPS des Ecrins)	Statut biologique		Nombre de mailles de 1 centigrade par secteur (ZPS et Zone d'adhésion du PNE)														
	ZPS des Ecrins	Aire d'adhésion	Briançonnais		Valloise		Embrunais		Champsaur		Valgaudemar		Valbonnais		Oisans		
			ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	ZPS	ZA	
Flamant rose		NR						1									
<b>Gélinotte des bois</b>	R	R						3		2	2		14	16	6	7	
Gobemouche à collier		NR						1									
Gorgebleue à miroir		NR						1				1					
<b>Grand-duc d'Europe</b>	R	R	2	8		17		7	2	9	4	1	7	3			14
Grande Aigrette		NR						4		6		1					
<b>Grue cendrée</b>	NR	NR	2					1		1		1					
Guifette moustac		NR								1							
Guifette noire		NR						5		1							
<b>Gypaète barbu</b>	NR	NR	4	15	6	17	27	37	23	8	50	21	67	13	17	2	
Héron pourpré		NR		1		1		4		2							2
Hibou des marais		NR								1							1
<b>Lagopède alpin</b>	R	R	63	37	76	21	46	44	111	45	73	7	63	27	80	38	
Martin-pêcheur d'Europe	NR	R		1		4	1	10	1	17		3	1	7			10
<b>Milan noir</b>	?	R	3	4	1	7	1	78	4	61	3	26	3	16	2		9
<b>Milan royal</b>	NR	NR	5	6	1	5	1	44	3	32	1	7	5	5	2		4
Mouette mélanocéphale	NR	NR	1							1							
Mouette pygmée		NR						3		1							
Oedicnème criard		NR						1									
<b>Perdrix bartavelle</b>	R	R	23	49	42	81	33	59	88	94	129	76	119	50	39	55	
<b>Pic noir</b>	R	R	10	17	17	74	14	90	31	102	52	55	72	70	25	75	
<b>Pie-grièche écorcheur</b>	R	R	13	33	2	47	1	63	12	78	11	34	8	37	2	32	
Pipit rousseline		R		1				9		2		1		1			
<b>Pluvier guignard</b>	NR	NR			1			2	2		1						
Râle des genêts		R						4		9							
Sterne naine		NR						1									
Sterne pierregarin		NR						4									
<b>Tétras lyre</b>	R	R	30	49	53	94	17	93	56	101	129	76	103	80	80	51	
<b>Vautour fauve</b>	NR	NR			2	2	1	5	16	29	11	17	19	4	4	15	
<b>Vautour moine</b>	NR	NR							1	3	1	2	2			2	
Vautour percnoptère		NR		1						1							

Annexe 5 : « *fiche synthétique aigle royal* » et « *fiche détaillée tétras-lyre* »,

**AIGLE ROYAL**

A091

Ordres : Falconiformes  
 Famille : Accipitridés  
 Espèce : *Aquila chrysaetos* (Linnaeus, 1758)

**Statut de protection**

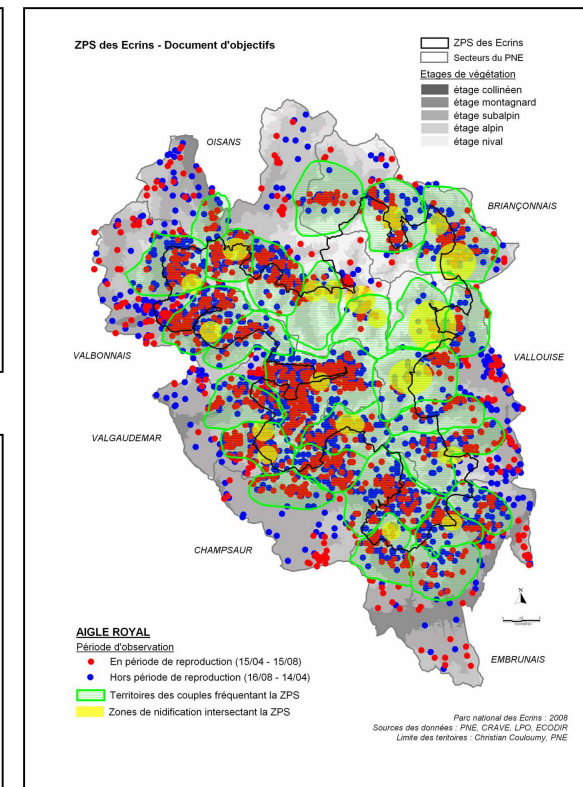
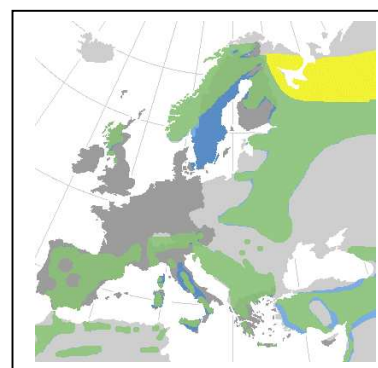
Directive Oiseaux	1
Convention de Berne	2
Convention de Bonn	2
CITES / Règlement UE	2 / A
Protection nationale	1 / 5

**Statut de conservation**

Monde	LC
Europe	rare
Union européenne	rare
France (nicheur/hiv.)	rare / NE
PACA / Rhône-Alpes	E / VU



[http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/environment/nature/conservation/wildbirds/threatened/index_en.htm)



❖ **Description** : grand rapace diurne (75-90 cm, envergure 200-230 cm, poids 3-6 kg). Plumage beige, brun pour les adultes et noir avec des parties blanches sur les ailes et la queue chez les jeunes..

❖ **Biologie** : présent toute l'année dans les Hautes-Alpes. La période de reproduction commence en février et se termine en juillet-août par l'envol des jeunes (1, parfois 2). Niche le plus souvent en falaise, parfois aussi sur un arbre. Les jeunes se dispersent en automne à la recherche de territoires vacants. Le régime alimentaire varie selon la région : il est composé principalement de marmottes et de lièvres dans les hauts massifs, de lapins, petits carnivores et gallinacés (perdrix rouge, bartavelle) dans les bas massifs et les zones de piémont.

❖ **Ecologie** : le couple occupe un vaste territoire, de 40 à 400 kilomètres carrés (selon l'altitude), qu'il fréquente toute l'année. Celui-ci comprend un ensemble d'habitats variés, où dominent les milieux ouverts (constituent l'essentiel des zones de chasse).

❖ **Répartition** : espèce holarctique. Europe (5540-7020 couples), France (274-288 couples), PACA (80-100 couples), Rhône-Alpes (110 couples), Hautes-Alpes (environ 50 couples), Isère (27 couples), ZPS des Ecrins (27 couples territoriaux).

❖ **Autres données statistiques dans la ZPS** ([cliquer sur le lien](#))

❖ **Enjeux de conservation** : espèce emblématique de la ZPS qui abrite environ 10 % de la population nationale

❖ **Objectifs de conservation** : maintien d'une mosaïque de milieux ouverts, semi-ouverts et fermés, favorable à une diversité biologique élevée (alimentation), protection des aires (y compris en dehors de la ZPS)..

❖ **Recommandations de gestion** : favoriser des pratiques agro-pastorales extensives afin de conserver les territoires de chasse favorables (mesures agri-environnementales et contrats Natura 2000).

❖ **Plan d'action** ([cliquer sur le lien](#)) : 6 objectifs / 11 mesures / 29 actions (dont 15 actions majeures, 4 actions importantes, 10 actions secondaires)

❖ **Indicateurs de suivi** : suivi démographique de la population locale (selon le protocole du programme Rapaces du PNE)

<b>TETRAS-LYRE</b>	A409
Ordres : Galliformes	
Famille : Tétráonidés	
Espèce : <i>Tetrao tetrix</i> (Linnaeus, 1758)	

## 1 - Statuts de protection et de conservation

Statut de protection	
Directive Oiseaux	1 / 22
Convention de Berne	3
Convention de Bonn	
CITES / Règlement UE	
Protection nationale	chassable

Statut de conservation	
Monde	LC
Europe	en déclin
Union européenne	vulnérable
France (nicheur/hiv.)	en déclin
PACA / Rhône-Alpes	AS / VU

## 2 - Etat des populations dans le Parc national des Ecrins

### 2.1 - Pression d'observation par périodes

- espèce présente toute l'année, nicheuse dans la ZPS des Ecrins
- programme scientifique sur les Galliformes (en relation avec l'Observatoire des Galliformes de Montagne). La ZPS intersecte :
  - ⇒ 11 unités naturelles : vallée de la Romanche (RG/RD), vallée de la Guisane (RG/RD), vallée de la Gyronde (RG/RD), haute vallée de la Durance (RD), moyenne vallée de la Durance (RD), haut bassin du Drac (RG/RD), vallée de la Séveraisse (RG/RD), Beaumont-vallée de la Bonne (RG), vallée de la Bonne (RD), vallée de la Malsanne (RG), haut bassin du Vénéon (RG/RD).
  - ⇒ 4 sites de références : vallée de la Romanche (RG-4 secteurs / RD-1 secteur), vallée de la Gyronde (RG-2 secteurs / RD-5 secteurs), vallée de la Séveraisse (RG-9 secteurs), haut bassin du Vénéon (RG-7 secteurs)

Période	Nombre de données						Nombre de mailles de 1 centigrade					
	M1	R	M2	H	M	Total	M1	R	M2	H	M	Total
<b>Dans la ZPS des Ecrins</b>												
<2000	147	1077	895	157		2276	77	313	283	88		442
>=2000	67	311	168	45		592	40	101	90	20		168
<b>Total</b>	<b>214</b>	<b>1388</b>	<b>1063</b>	<b>203</b>		<b>2868</b>	<b>101</b>	<b>335</b>	<b>304</b>	<b>98</b>		<b>467</b>
<b>Dans la zone d'adhésion du PNE</b>												
<2000	107	722	257	140		1226	74	340	146	83		463
>=2000	70	322	112	92		596	42	125	74	51		221
<b>Total</b>	<b>177</b>	<b>1044</b>	<b>369</b>	<b>232</b>		<b>1822</b>	<b>108</b>	<b>398</b>	<b>196</b>	<b>119</b>		<b>542</b>

Saisons d'observation :

M1 = période de migration pré-nuptiale (de fin période H à début période R)

R = période de reproduction (dates de référence pour l'espèce dans le Haut-Dauphiné : 15/04 - 15/08)

M2 = période de migration post-nuptiale (de fin période R à début période H)

H = période hivernale (01/12 - 20/02)

M = période indéterminée (espèce non nicheuse dans le Haut-Dauphiné)

## 2.2 - Répartition géographique des observations

- dans la ZPS des Ecrins : espèce observée dans 7 secteurs et 23 communes
- dans la zone d'adhésion du PNE : espèce observée dans 7 secteurs

Secteurs et communes concernées par la ZPS	Dans la ZPS des Ecrins						Dans la zone d'adhésion du PNE					
	Nbre données			Nbre mailles 1C			Nbre données			Nbre mailles 1C		
	Anc.	Réc.	Total	Anc.	Réc.	Total	Anc.	Réc.	Total	Anc.	Réc.	Total
<b>BRIANÇONNAIS</b>	157	35	192	29	8	30	125	16	141	48	9	49
La Grave	7		7	3		3	37	3	40	13	2	14
Le Monétier-les-Bains	117	31	148	20	6	21	64	4	68	29	3	29
Villar d'Arène	33	4	37	6	2	6	24	9	33	6	4	6
<b>VALLOUISE</b>	155	26	181	48	17	53	261	110	371	82	48	94
Champcella	3	1	4	3	1	3	33	28	61	13	13	17
Freissinières	53	11	64	16	6	18	47	43	90	17	12	20
L'Argentière-la-Bessée	4	1	5	2	1	3	48	15	63	19	8	23
Pelvoux	73	10	83	21	7	22	24	3	27	11	3	12
Vallouise	22	3	25	9	2	10	54	6	60	16	4	17
<b>EMBRUNAIS</b>	44	14	58	15	6	17	214	77	291	80	32	93
Châteauroux-les-Alpes	10	5	15	8	3	10	45	17	62	20	8	23
Réallon	34	9	43	8	3	8	122	47	169	30	15	36
<b>CHAMPSAUR</b>	292	129	421	50	35	56	199	266	465	73	65	101
Champoléon	136	61	197	24	17	28	53	43	96	24	15	30
Orcières	155	62	217	25	17	27	52	89	141	17	9	20
<b>VALGAUDEMAR</b>	910	251	1161	128	50	129	150	27	177	73	20	76
La Chapelle-en-Valgaud.	686	210	896	86	36	86	10		10	8		8
La Motte-en-Champsaur	137	11	148	27	7	28	51	11	62	18	7	19
St-Maurice-en-Valgaud.	42	22	64	14	5	14	31	6	37	16	5	17
Villar-Loubière	45	8	53	8	2	8	21	4	25	8	2	8
<b>VALBONNAIS</b>	466	77	543	97	31	103	156	52	208	70	30	80
Chantelouve	34	13	47	10	2	11	20	4	24	8	4	10
Entraigues	32	1	33	7	1	7	15	21	36	9	10	12
Le Perier	206	33	239	29	13	31	22	9	31	6	6	9
Valjouffrey	194	30	224	57	16	62	56	14	70	26	10	28
<b>OISANS</b>	252	60	312	76	21	80	121	48	169	39	17	51
Le Bourg-d'Oisans	46	8	54	13	3	14	4	1	5	1	1	2
St-Christophe-en-Oisans	177	45	222	52	15	55	48	1	49	12	1	12
Vénosc	29	7	36	14	4	15	42	2	44	11	1	11

*Périodes de référence* : Anc. = avant 2000 ; Réc. = à partir de 2000

*Zone d'adhésion* : le nombre total de données ou de mailles par secteur prend en compte toutes les communes (y compris celles non concernées par la ZPS)

Lien : [carte des observations de Tétrasyre](#)

### 2.3 - Répartition écologique des observations

Grands types d'habitats	Nombre de mailles de 1 centigrade par étages et par habitats											
	Dans la ZPS des Ecrins						Dans la zone d'adhésion du P					
	Col.	Mon.	Sub.	Alp.	Niv.	Total	Col.	Mon.	Sub.	Alp.	Niv.	Total
H01 - glaciers, neiges permanentes			1	1	1	3						
H02 - zones humides (lacs, torrents, marais)		8	4			12		2	4			6
H03 - falaises et rochers non mouvants		2	16	6	3	26		1	4	3		8
H04 - éboulis et roches meubles		7	77	9		93		7	31	7		44
H05 - pelouses rocailleuses		12	43	3		58		1	28			29
H06 - pelouses et prairies naturelles		11	83			92		18	97	2		114
H07 - prairies artificielles et cultures												
H08 - landines et landes basses		8	112	2		119		6	68	1		75
H09 - milieux ouverts avec broussailles		40	138			168		51	139			187
H10 - milieux semi-fermés et fourrés		33	93			118		41	90			129
H11 - forêts		61	43			101		101	110			193
H12 - milieux fortement artificialisés							1	3				4
H00 - non déterminé		1	4			5		5	10			18
<b>TOTAL</b>		146	379	21	4	467	1	199	399	13		542

*Etages de végétation : Col. = collinéen ; Mon. = montagnard ; Sub. = subalpin ; Alp. = alpin ; Niv. = nival*

**⚠ Note importante :** la détermination de l'étage de végétation et du type d'habitat naturel est faite par requête SIG en croisant la table des points d'observation (géoréférencés en longitude et en latitude) avec la table des polygones Delphine (à chaque polygone Delphine correspond un étage et un type d'habitat). La méthode s'appuie donc sur deux programmes conduits de façon indépendante par le PNE (inventaire - suivi de la faune et inventaire - cartographie des milieux), mais introduit un biais pour les espèces observées en vol (donc non directement lié aux milieux qu'elles survolent, les critères d'observation notés sur les fiches de terrain ne permettant pas d'identifier les oiseaux en vol de ceux posés).

### 3 - Hiérarchisation spatiale des enjeux concernant l'espèce dans la ZPS

- La méthode de hiérarchisation spatiale des enjeux repose sur l'analyse comparative des observations effectuées dans un territoire donné (secteur, commune, étage de végétation, habitat naturel) par rapport à l'ensemble des observations réalisées sur le territoire du parc national des Ecrins (cœur + aire d'adhésion). La méthode est décrite dans le volume 1.01, chapitre 3.1.2 du DOCOB.

Lien : [vol. 1.01, § 3.1.2](#)

- 1 : espèce à enjeu faible : notée dans moins du quart du nombre de mailles "attendu"  
 2 : espèce à enjeu limité : notée dans 25% à 75% du nombre de mailles "attendu"  
 3 : espèce à enjeu modéré : notée dans 75% à 125% du nombre de mailles "attendu"  
 4 : espèce à enjeu fort : notée dans 125% à 200% du nombre de mailles "attendu"  
 5 : espèce à enjeu très fort : notée dans plus du double du nombre de mailles "attendu"

ZPS des Ecrins	
<b>S1 : Briançonnais</b>	3
La Grave	2
Le Monétier-les-Bains	4
Villar-d'Arène	2
<b>S2 : Vallouise</b>	2
Champcella	3
Freissinières	3
L'Argentière-la-Bessée	2
Pelvoux	2
Vallouise	2
<b>S3 : Embrunais</b>	3
Châteauroux-les-Alpes	4
Réallon	3
<b>S4 : Champsaur</b>	4
Champoléon	4
Orcières	4
<b>S5 : Valgaudemar</b>	5
La Chapelle-en-Valgaudemar	5
La Motte-en-Champsaur	5
Saint-Maurice-en-Valgodemard	5
Villar-Loubière	5
<b>S6 : Valbonnais</b>	5
Chantelouve	5
Entraigues	5
Le Perier	5
Valjouffrey	5
<b>S7 : Oisans</b>	3
Le Bourg d'Oisans	5
Saint-Christophe-en-Oisans	3
Vénosc	5

ENJEUX PAR ETAGES DE VEGETATION	
Collinéen	
Montagnard	5
Subalpin	5
Alpin	1
Nival	1

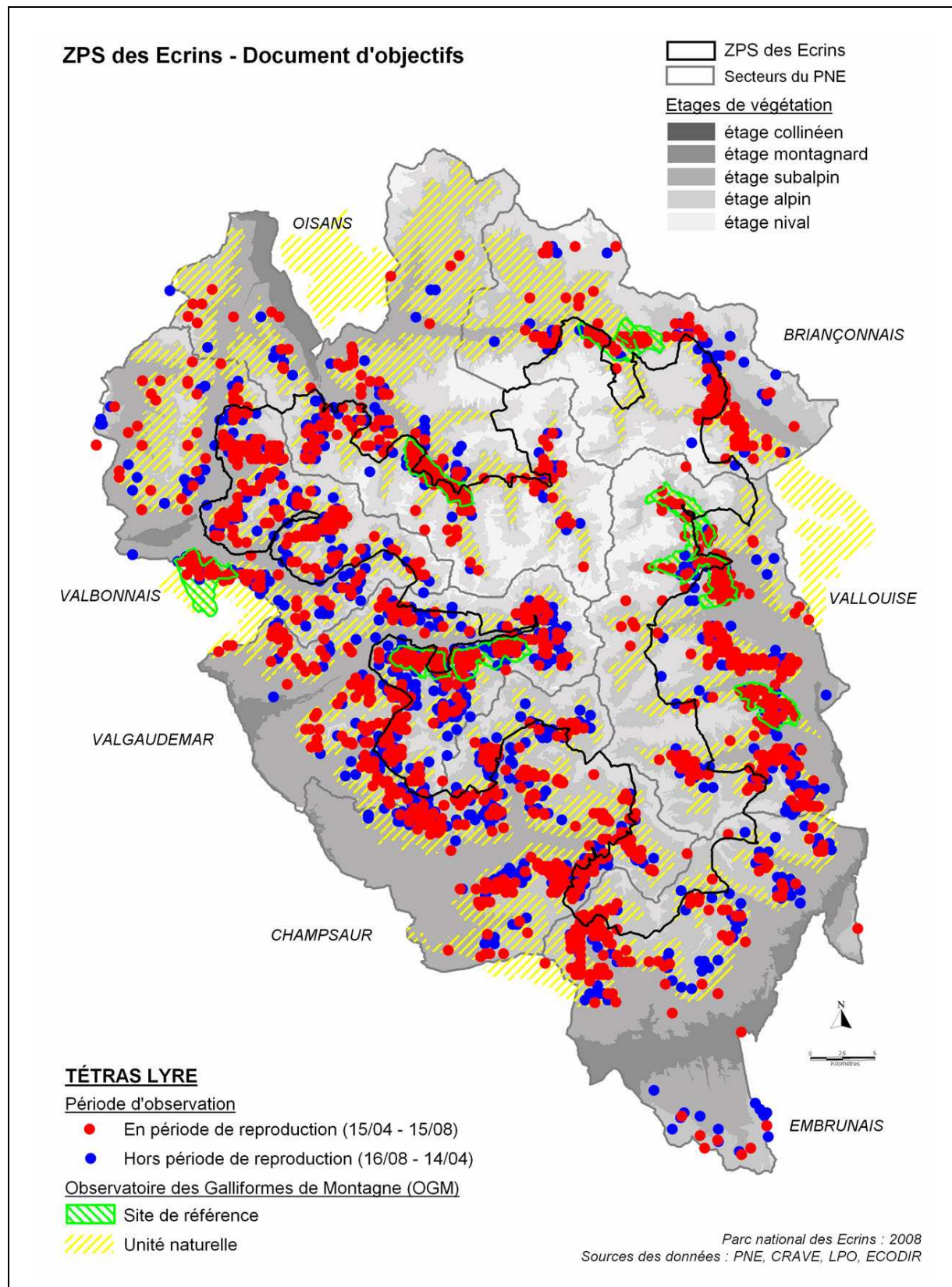
ENJEUX PAR TYPES D'HABITATS	
H01 - glaciers, névés	1
H02 - zones humides	5
H03 - falaises et rochers	2
H04 - éboulis	3
H05 - pelouses rocailleuses	5
H06 - pelouses et prairies	5
H07 - cultures	
H08 - landines et landes	5
H09 - broussailles	5
H10 - milieux semi-fermés	5
H11 - forêts	5
H12 - milieux artificialisés	

⚠ voir [note du § 2.3](#)

### 4 - Objectifs de conservation et Plan d'action

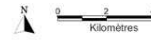
- Lien : - [carte des enjeux liés aux activités socio-économiques](#)  
 - [plan d'action concernant le Tétrasyre par secteurs et par communes](#)



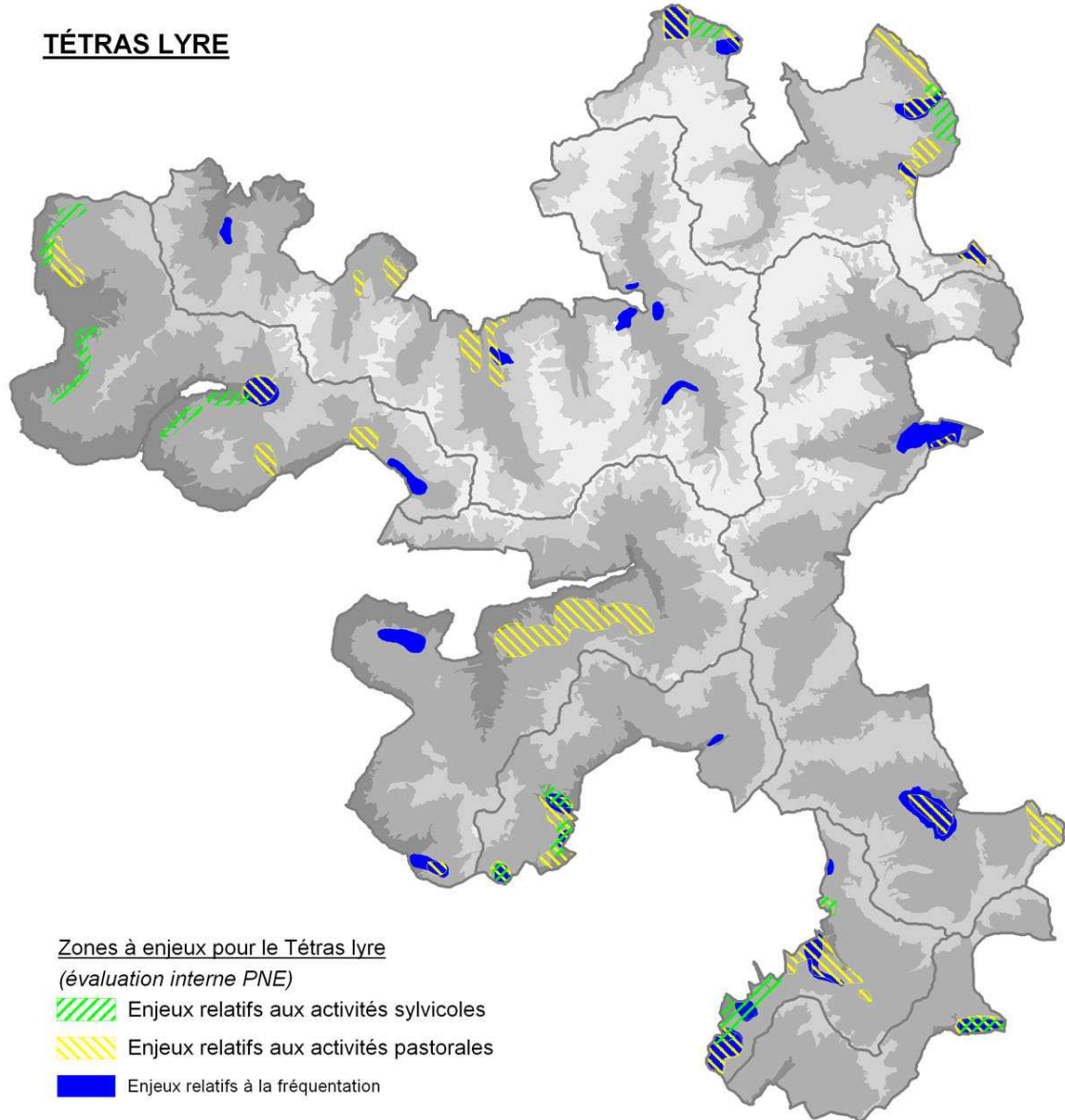


ZPS des Ecrins - Document d'objectifs

**Enjeux ornithologiques liés aux activités socio-économiques**







**TÉTRAS LYRE**



Zones à enjeux pour le Tétrás lyre



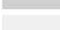

(évaluation interne PNE)

-  Enjeux relatifs aux activités sylvicoles
-  Enjeux relatifs aux activités pastorales
-  Enjeux relatifs à la fréquentation

 Limite des secteurs du Parc national des Ecrins

Etages de végétation

(adapté d'après l'inventaire DELPHINE)

-  Etage montagnard
-  Etage subalpin
-  Etage alpin
-  Etage nivine

**Annexe 6 : Exemple : tome 3, volume 3.01 : secteur le Briançonnais  
et commune Villar-d'Arène**



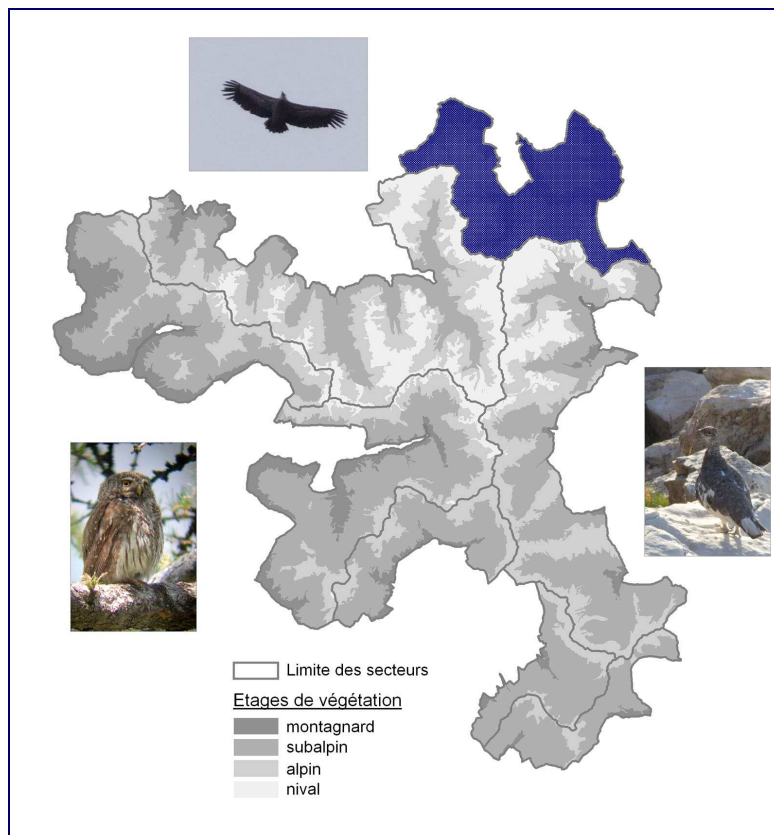
# Zone de Protection Spéciale des Ecrins

*ZPS - FR9310036*

## Document d'objectifs

### Tome 3 - Territoires (secteurs et communes)

#### 3.01 : BRIANCONNAIS



Parc national des Ecrins  
Domaine de Charance. 05000 Gap

## Secteur n°1 : BRIANÇONNAIS

### 1 - CONTEXTE ADMINISTRATIF

Région		Provence-Alpes-Côte d'Azur				
Département		Hautes-Alpes				
Pays		Grand Briançonnais				
Intercommunalité		C.C. du Briançonnais				
Coordonnées dans la ZPS (degrés décimaux, WGS84)		Limite	Nord	45,04055	Est	6,49887
			Sud	44,93495	Ouest	6,26335
		Centre	Latitude	44,98778	Longitude	6,38156
Communes	INSEE	Superficie en ha		Superficie relative partie ZPS (%)		
		Total	ZPS	% / PNE (cœur)	% / secteur (cœur)	% commune
La Grave	05063	12 309	1 255	1,4	12,7	10,2
Le Monêtier-les-Bains	05079	13 448	3 702	4,0	37,3	27,5
Villar-d'Arène	05181	7 790	4 952	5,4	50,0	63,6
Secteur Briançonnais (complet)		33 547	9 909	10,8	100,0	29,5

Liens : fiches des communes concernées - [La Grave](#)  
- [Le Monêtier-les-Bains](#)  
- [Villar-d'Arène](#)

**2 - PATRIMOINE NATUREL****2.1 - Zonages écologiques****2.1.1 - Zones d'inventaires scientifiques**

Code DIREN	Nom de la zone	Territoire concerné	Superficie (ha)
<b>ZNIEFF de type 1</b>			
05100110	Prairies et parcours steppiques de la haute vallée de la Guisane, des Sestrières au Casset	ZNIEFF complète	305
		Secteur Briançonnais complet	305
		ZPS (dans le secteur), dont :	0,2
		<i>La Grave</i>	0
		<i>Le Monêtier-les-Bains</i>	0,2
		<i>Villar-d'Arène</i>	0
05104105	Bas de versants ubacs du massif de la Meije - bois de la Chal d'Outre - plan de l'alpe du Villar-d'Arène - plan de Valfourche et sources de la Romanche	ZNIEFF complète	1 514
		Secteur Briançonnais complet	1 514
		ZPS (dans le secteur), dont :	841
		<i>La Grave</i>	266
		<i>Le Monêtier-les-Bains</i>	0
		<i>Villar-d'Arène</i>	574
05104107	Versants ubacs du massif du Combeynot - vallon du Fontenil - bois des Bergers - versants en rive gauche du torrent du Petit Tabuc	ZNIEFF complète	3 070
		Secteur Briançonnais complet	3 070
		ZPS (dans le secteur), dont :	2 100
		<i>La Grave</i>	0
		<i>Le Monêtier-les-Bains</i>	2 081
		<i>Villar-d'Arène</i>	19
05104111	Versants ouest de la montagne des Agneaux et du pic de Clouzis - têtes de Sainte-Marguerite - Grand Lac de l'Eychauda	ZNIEFF complète	2 038
		Secteur Briançonnais complet	1 222
		ZPS (dans le secteur), dont :	306
		<i>La Grave</i>	0
		<i>Le Monêtier-les-Bains</i>	306
		<i>Villar-d'Arène</i>	0
<b>ZNIEFF de type 2</b>			
05104100	Partie nord-est du massif et du Parc National des Écrins - massif du Combeynot - massif de la Meije Orientale - Grande Ruine - montagne des Agneaux - haute vallée de la Romanche	ZNIEFF complète	18 690
		Secteur Briançonnais complet	13 470
		ZPS (dans le secteur), dont :	9 909
		<i>La Grave</i>	1 255
		<i>Le Monêtier-les-Bains</i>	3 702
		<i>Villar-d'Arène</i>	4 952
<b>Sites éligibles au titre de la Directive Habitats (inventaires préalables)</b>			
PR1	Plateau d'Emparis, Goléon, col du Lautaret, Galibier	Site éligible complet	11 670
		Secteur Briançonnais complet	11 670
		ZPS (dans le secteur), dont :	9
		<i>La Grave</i>	9
		<i>Le Monêtier-les-Bains</i>	0

Code DIREN	Nom de la zone	Territoire concerné	Superficie (ha)
		<i>Villar-d'Arène</i>	0
PR2	Combeynot, Grand et Petit Tabuc, Celse Nière	Site éligible complet	4 887
		Secteur Briançonnais complet	4 887
		ZPS (dans le secteur), dont :	1 953
		<i>La Grave</i>	0
		<i>Le Monétier-les-Bains</i>	1 696
		<i>Villar-d'Arène</i>	257
<b>Sites éligibles au titre de la Directive Oiseaux (ZICO)</b>			
PAC27	Parc National des Ecrins	ZICO complète	122 100
		Secteur Briançonnais complet	11 540
		ZPS (dans le secteur), dont :	9 611
		<i>La Grave</i>	1 183
		<i>Le Monétier-les-Bains</i>	3 501
		<i>Villar-d'Arène</i>	4 927

Liens : - [carte des ZNIEFF](#)  
- [carte des sites éligibles](#)

### 2.1.2 - Périmètres de gestion concertée

Code DIREN	Nom de la zone	Territoire concerné	Superficie (ha)
<b>Zones Spéciales de Conservation (ZSC - Directive Habitats)</b>			
FR9301498	Combeynot - Lautaret - Ecrins	ZSC complète	9 914
		Secteur Briançonnais complet	7 473
		ZSC (dans le secteur), dont :	4 803
		<i>La Grave</i>	0
		<i>Le Monétier-les-Bains</i>	3 076
		<i>Villar-d'Arène</i>	1 727
<b>Zones de Protection Spéciale (ZPS - Directive Oiseaux : voir tableau rubrique 1 - contexte administratif)</b>			

Liens : - [cartes des sites Natura 2000](#)

### 2.1.3 - Périmètres de protection réglementaire au titre du patrimoine naturel

Périmètres protégés au titre du patrimoine naturel : ne sont pris en compte ici que les espaces protégés inclus dans les communes du Parc national des Ecrins concernées par la ZPS des Ecrins.

Type de protection	Code	Nom de la zone	Superficie en ha		Communes concernées dans la ZPS
			Total	dans ZPS-(secteur)	
Parc national (cœur)	PN03	Parc National des Ecrins	92 170	9 909	3 (voir rubrique 1)
Réserve intégrale	néant				
Réserve naturelle	FR3600016	Versant Nord des pics du Combeynot	684	0 (contiguë)	Monétier les Bains Villar d'Arène

Type de protection	Code	Nom de la zone	Superficie en ha		Communes concernées dans la ZPS
			Total	dans ZPS- (secteur)	
Rés. nat. régionales	néant				
APPB	FR3800151	Sources de la Guisane	17	0 (proche)	Monétier les Bains
Site classé (surfacique)	93005028	Plateau d'Emparis	1 185	0	La Grave
	93005029	Site de la Clarée	23 690	0	Monétier les Bains

Lien : - [carte des espaces protégés](#)

## 2.2 - Habitats naturels

### 2.2.1 - Etages de végétation

Etages de végétation	PNE (cœur + zone d'adhésion)		Secteur 1 Briançonnais	
	Total	ZPS	Total	ZPS
nival	16 093	12 835	4 298	2 825
alpin	45 244	27 971	10 961	4 038
subalpin	119 081	44 052	16 432	2 996
montagnard	79 555	7 315	1 788	52
collinéen	10 532	0	0	0
<b>Total</b>	<b>259 973</b>	<b>92 173</b>	<b>33 479</b>	<b>9 911</b>

Superficie en hectares (calcul SIG)

Lien : - [carte des étages de végétation](#)  
- [figure : superficie des étages de végétation dans le secteur du Briançonnais](#)

### 2.2.2 - Les grands types d'habitats présents dans le secteur

Grands types d'habitats naturels (superficie en ha)	PNE (cœur + zone d'adhésion)		Secteur 1 Briançonnais	
	Total	ZPS	Total	ZPS
H01 - glaciers, neiges permanentes	11 308	9 360	3 214	2 317
H02 - zones humides (lacs, torrents, marais)	4 644	923	587	45
H03 - falaises et rochers non mouvants	21 659	15 988	3 860	2 233
H04 - éboulis et roches meubles	53 242	26 926	9 042	3 006
H05 - pelouses rocailleuses	15 363	7 238	1 866	427
H06 - pelouses et prairies naturelles	36 388	8 916	8 179	624
H07 - prairies artificielles et cultures	4 094	1	14	0



Grands types d'habitats naturels (superficie en ha)	PNE (cœur + zone d'adhésion)		Secteur 1 Briançonnais	
	Total	ZPS	Total	ZPS
H08 - landines et landes basses	18 333	8 384	1 595	492
H09 - milieux ouverts avec broussailles	41 524	6 950	2 056	297
H10 - milieux semi-fermés et fourrés	18 576	3 296	1 205	189
H11 - forêts	40 971	3 721	1 585	235
H12 - milieux fortement artificialisés	3 213	12	214	0
H00 - non déterminé	1 192	460	62	46

Typologie des grands types d'habitats adaptée à partir de l'inventaire des milieux Delphine (synthèse effectuée à partir du code Physio2 attribué à chaque polygone Delphine)

Liens : - [cartes des grands types d'habitats naturels](#)

- [figure : superficie des grands types d'habitats naturels dans le Briançonnais](#)
- [figure : superficie des habitats naturels par étages de végétation dans le Briançonnais \(secteur en entier\)](#)
- [figure : superficie des habitats naturels par étages de végétation dans le Briançonnais \(partie incluse dans la ZPS\)](#)

**2.3 - Avifaune****2.3.1 - Richesse ornithologique globale**

Critères de reproduction PNE R = espèce reproductrice NR = espèce non reproductrice	PNE (cœur et zone d'adhésion)				Secteur 1 : Briançonnais			
	Total		ZPS		Total		ZPS	
	R	NR	R	NR	R	NR	R	NR
<b>Richesse totale</b>								
nombre de données	181580	4 678	65 434	921	15 930	155	6 954	37
nombre d'espèces	133	120	125	48	119	42	108	16
<b>Etages de végétation (nombre d'espèces)</b>								
nival	36	5	35	5	15	0	13	0
alpin	101	17	87	15	60	3	52	2
subalpin	123	50	117	32	110	24	106	15
montagnard	133	90	122	33	113	31	69	3
collinéen	132	92	27	0	7	0	0	0
<b>Grands types d'habitats naturels (nombre d'espèces)</b>								
H01 - glaciers, névés	49	4	49	4	29	1	29	1
H02 - zones humides	124	81	91	16	70	1	18	0
H03 - falaises	81	8	76	7	38	0	32	0
H04 - éboulis	113	34	95	23	89	13	65	2
H05 - pelouses rocailleuses	107	20	92	16	64	3	33	0
H06 - pelouses-prairies	128	59	113	26	109	26	88	8
H07 - prairies artif. et cultures	124	44	45	1	42	0	0	0
H08 - landines et landes basses	114	21	91	15	63	3	53	1
H09 - milieux ouverts-buissons	132	75	112	16	102	19	84	4
H10 - milieux semi-fermés	127	36	106	15	92	4	54	1
H11 - forêts	131	51	115	17	106	7	96	4
H12 - milieux artificialisés	125	69	103	13	89	10	49	3
H00 - non déterminé	121	33	61	2	38	1	27	0

## 2.3.2 - Les oiseaux d'intérêt communautaire

⇒ Bilan global des observations des espèces DO1 dans le secteur

Bilan du patrimoine ornithologique	PNE		Secteur 1 : Briançonnais					
	ZPS	ZA	dans la ZPS des Ecrins			dans la Zone d'adhésion		
			Ancien	Récent	Total	Ancien	Récent	Total
Nombre total d'espèces	173	250	116	92	124	143	119	153
Nombre d'espèces DO1, dont	34	59	19	16	21	24	19	27
- DO1 reproductrices PNE	20	22	15	12	15	17	15	18
- DO1 non reproductrices PNE	14	37	4	4	6	7	4	9
<b>Espèces d'intérêt communautaire (DO1) nicheuses dans le territoire du PNE (nombre de mailles 1C)</b>								
Aigle royal	737	775	60	6	63	83	20	94
Alouette lulu	4	142	1	1	2	11	5	13
Bondrée apivore	47	153	2	2	3		2	2
Bruant ortolan	19	77	3		3	12	2	13
Busard cendré	7	38				1	1	2
Chouette de Tengmalm	35	64	3	7	7	2		2
Circaète Jean-le-Blanc	224	452	12	4	16	29	8	36
Crave à bec rouge	382	506	46	6	48	89	19	96
Faucon pèlerin	91	202	5	1	6	6	6	11
Grand-duc d'Europe	15	59	2		2	6	3	8
Lagopède alpin	487	213	58	22	63	27	14	37
Martin-pêcheur d'Europe	3	52				1	1	1
Milan noir	17	202	3		3	4		4
Perdrix bartavelle	469	458	21	5	23	41	12	49
Pic noir	221	483	10	6	10	16	2	17
Pie-grièche écorcheur	49	326	9	4	13	31	6	33
Pipit rousseline		14				1		1
Tétras lyre	467	542	29	8	30	48	9	49
<b>Espèces d'intérêt communautaire (DO1) non nicheuses dans le territoire du PNE (nombre de mailles 1C)</b>								
Aigrette garzette	2	33				2	1	2
Balbusard pêcheur	2	12				1		1
Bihoreau gris	2	15	1		1		1	1
Busard Saint-Martin	39	73	2		2	4		4
Crabier chevelu		3					1	1
Grue cendrée	2	3		2	2			
Gypaète barbu	193	112	2	2	4	5	10	15
Héron pourpré		10				1		1
Milan royal	18	104	4	1	5	6		6
Mouette mélanocéphale	1	1		1	1			
Vautour percnoptère		2				1		1

Ancien = avant 2000 ; Récent = à partir de 2000

⇒ Répartition des observations des espèces DO1 par unités territoriales de gestion (ZPS)

Espèces DO1 (nombre de mailles 1C)	ZPS complète	Secteur 1 Briançonnais	Communes				Zones d'activités			
			La Grave	Le Monétier- les-Bains	Villar-d'Arène		Sylvicoles 1	Sylvicoles 2	Pastorales	
<b>Espèces d'intérêt communautaire (DO1) nicheuses dans le territoire du PNE et observées dans la ZPS</b>										
Aigle royal	737	63	3	32	29			14	4	36
Alouette lulu	4	2		2						1
Bondrée apivore	47	3		3				1	1	1
Bruant ortolan	19	3	1	2				2	1	1
Chouette de Tengmalm	35	7		7				3	1	4
Circaète Jean-le-Blanc	224	16	1	7	8			4	2	10
Crave à bec rouge	382	48	5	19	24			4	2	30
Faucon pèlerin	91	6		3	3			1	1	1
Grand-duc d'Europe	15	2		1	1			1	1	1
Lagopède alpin	487	63	5	28	34			5	2	33
Milan noir	17	3		1	2			1		1
Perdrix bartavelle	469	23		20	3			7	2	15
Pic noir	221	10		10				8	6	6
Pie-grièche écorcheur	49	13	2	8	3			1	1	5
Tétras lyre	467	30	3	21	6			14	8	17
<b>Espèces d'intérêt communautaire (DO1) non nicheuses dans le territoire du PNE et observées dans la ZPS</b>										
Bihoreau gris	2	1			1					
Busard Saint-Martin	39	2		2						
Grue cendrée	2	2		2						1
Gypaète barbu	193	4	2	2				2	1	
Milan royal	18	5		3	2			3	1	1
Mouette mélanocéphale	1	1		1						

*Activités : les interactions potentielles entre les activités sylvicoles ou pastorales et les espèces DO1 sont indiquées par le nombre de mailles 1C (ZPS uniquement) dans lesquelles au moins une observation de l'espèce concernée est localisée dans une unité de gestion sylvicole ou pastorale.*

- activités sylvicoles : 2 critères sont envisagés

+ sylvicoles 1 : observation localisée dans une zone soumise au régime forestier (englobe tous les types forestiers figurant dans le tableau de la rubrique 3.1)

+ sylvicoles 2 : observation localisée dans un secteur forestier classé en production (DU) ou en protection-production (TD)

- activités pastorales : observation localisée dans une entité pastorale (croisement avec la table "Alpages\_ZPS" du PNE, voir aussi le tableau de la rubrique 3.2).

*Rappel : le calcul du nombre de mailles est effectué par requête SIG (croisement entre la table des observations et l'une des tables des activités) et ne prend pas en compte le comportement effectif des oiseaux (informations non disponibles). Il n'y a pas (le plus souvent) d'interactions directes entre un oiseau en vol et les milieux survolés (et par conséquent avec les activités qui y sont exercées).*

⇒ Calendrier et répartition altitudinale des observations des espèces DO1 dans le secteur (ZPS)

Espèces DO1 (nombre de mailles 1C)	Saisons d'observation					Etages des observations				
	M1	R	M2	H	M	Col.	Mon.	Sub.	Alp.	Niv.
Espèces d'intérêt communautaire (DO1) nicheuses dans le territoire du PNE (nombre de mailles 1C)										
Aigle royal	15	35	40	28			3	50	17	2
Alouette lulu		2						2		
Bondrée apivore		3					1	3		
Bruant ortolan		2	1					3		
Chouette de Tengmalm		5	1	2				7		
Circaète Jean-le-Blanc		16	2					16		
Crave à bec rouge	7	22	31	5			3	38	10	
Faucon pèlerin		1		5			1	6		
Grand-duc d'Europe		2					1	2		
Lagopède alpin	8	53	19	15				37	32	8
Milan noir	1	3						3		
Perdrix bartavelle		20	7	1				18	8	
Pic noir	1	6	10	3			1	10		
Pie-grièche écorcheur	1	13	1				1	11	2	
Tétras lyre	8	21	22	7				29	1	1
Espèces d'intérêt communautaire (DO1) non nicheuses dans le territoire du PNE (nombre de mailles 1C)										
Bihoreau gris	1							1		
Busard Saint-Martin		1	1				1	1		
Grue cendrée					2			1	1	
Gypaète barbu		3	1				2	2		
Milan royal	3	1	1				1	4		
Mouette mélanocéphale					1				1	

Saisons d'observation : M1 = période de migration pré-nuptiale ; R = période de reproduction (dates variables selon les espèces) ; M2 = période de migration post-nuptiale ; H = période hivernale ; M = autre migration

Etages des observations : collinéen (col.), montagnard (mon.), subalpin (sub.), alpin (alp.) et nival (niv.)

⇒ Répartition des observations des espèces DO1 par grands types d'habitats naturels (ZPS)

Espèces DO1 (nombre de mailles 1C)	Habitats naturels (voir code dans le tableau du § 2.2.2)											
	H01	H02	H03	H04	H05	H06	H07	H08	H09	H10	H11	H12
<b>Espèces d'intérêt communautaire (DO1) nicheuses dans le territoire du PNE et observées dans la ZPS</b>												
Aigle royal	1	1	3	25	8	16		17	15	8	8	1
Alouette lulu								1		1		
Bondrée apivore									1		3	
Bruant ortolan						1			1		1	
Chouette de Tengmalm				1		1			3		5	
Circaète Jean-le-Blanc				2		5		2	5		3	2
Crave à bec rouge		1	4	17	2	18		6	6	1	3	1
Faucon pèlerin				1		3					1	1
Grand-duc d'Europe						1					1	
Lagopède alpin	4	1	8	38	14	13		13	1	3	1	
Milan noir						1			1		1	
Perdrix bartavelle			1	7	6	2		7	2	3	4	
Pic noir				2				1	4	7	8	
Pie-grièche écorcheur			1	2		7			3	1	1	2
Tétras lyre	1			5	2	5		7	13	10	10	
<b>Espèces d'intérêt communautaire (DO1) non nicheuses dans le territoire du PNE et observées dans la ZPS</b>												
Bihoreau gris												1
Busard Saint-Martin						1					1	
Grue cendrée				2								
Gypaète barbu				1						2		1
Milan royal						1			1		3	
Mouette mélanocéphale	1											

### 3 - ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES

#### 3.1 - Sylviculture

⇒ Liste des forêts et espaces soumis au régime forestier

Liste des forêts et espaces soumis au régime forestier (en ha, calcul SIG)	PNE complet (cœur + ZA)		Secteur 1 : Briançonnais						
	Total	ZPS	Secteur complet		dont parties communales en ZPS				
			Total	ZPS	La Grave	Le Monétier-les-Bains	Villar-d'Arène		
<b>Forêts domaniales</b>									
Superficie totale, dont :	34 725	4 889	27	0	0				
- GRAVEDO			27	0	0				
<b>Forêts communales</b>									
Superficie totale, dont :	34 783	22 826	2 981	585	77	419	89		
- GRAVECO			594	77	77				
- GUISENE			610	0		0			
- MONETIER			1 636	419		419			
- VILARENE			141	89			89		
<b>Enclaves</b>									
- privés (et non défini)	189	80	0	0					

*Remarques : les calculs sont effectués à partir des fichiers SIG fournis par l'ONF (versions modifiées de façon à faire correspondre les limites départementales et communales avec celles des fichiers du PNE). Ne sont citées que les forêts soumises intersectant la ZPS (indiquées par le code FRT figurant dans les fichiers de l'ONF ; entre parenthèses, la date de validité de l'aménagement, si disponible).*

⇒ Superficie des types et des modes de traitements forestiers

Superficie des terrains soumis au régime forestier (en ha, calcul SIG)	PNE complet (cœur + ZA)		Secteur 1 : Briançonnais						
	Total	ZPS	Secteur complet		dont parties communales en ZPS				
			Total	ZPS	La Grave	Le Monétier-les-Bains	Villar-d'Arène		
Superficie totale	69 697	27 795	3 008	585	77	419	89		
<b>Superficie par types forestiers</b>									
- production (DU)	1 057								
- protection-production (TD)	17 767	2 712	1 198	244	77	141	26		
- protection (TE)	16 363	8 051	732	43			43		
- intérêt écologique (EG)	7 494	5 355							
- réserve biologique (RB)	20								
- hors cadre (HC-HA)	19 595	10 430	1 078	298		278	20		
- accueil public (AP)	332								

Superficie des terrains soumis au régime forestier (en ha, calcul SIG)	PNE complet (cœur + ZA)		Secteur 1 : Briançonnais					
	Total	ZPS	Secteur complet		dont parties communales en ZPS			
			Total	ZPS	La Grave	Le Monétier-les-Bains	Villar-d'Arène	
- non défini	7 069	1 247						
<b>Superficie par traitements sylvicoles</b>								
- futaie irrégulière (FIRR)	19 333	5 809	1 467	218	77	141		
- futaie jardinée (FJAR)	13 423	3 327	436	69			69	
- futaie régulière (FR)	523							
- taillis sous futaie (TSF)	124							
- hors aménagement (HA)	23	20	23	20			20	
- repos (REP)	29 201	17 392	1 082	278		278		
- non défini	7 070	1 247						

*Remarques* : les calculs sont effectués à partir des fichiers SIG fournis par l'ONF (versions modifiées de façon à faire correspondre les limites départementales et communales avec celles des fichiers du PNE).

Lien : - [carte des activités sylvicoles](#)

### 3.2 - Agriculture et pastoralisme

⇒ Liste et superficie des alpages

Liste des alpages intersectant la ZPS (en ha, calcul SIG)	PNE complet		Secteur 1 : Briançonnais					
	Total (1)	ZPS (2)	Secteur complet		dont parties communales en ZPS			
			Total (1)	ZPS (2)	La Grave	Le Monétier-les-Bains	Villar-d'Arène	
Superficie totale, dont :	58 090	44 941	4 285	2 906	123	1 457	1 326	
- Arsine (DP-2000)			1 163	1 049		1049		
- Fontenil			145	132		132		
- La Forêt			36	35			35	
- La Roche			225	148			148	
- L'Alpe (DP-1999)			1 609	1 143			1 143	
- Le Paquier			123	123	123			
- Les Grangettes			582	69		69		
- L'Etret			402	207		207		

*Remarques* : les calculs sont effectués à partir des fichiers SIG fournis par le PNE (superficies SIG calculées indépendamment du relief). Ne sont pris en compte que les alpages intersectant la ZPS (1 = superficie totale de l'unité pastorale, 2 = superficie incluse dans la ZPS). DP = diagnostic pastoral (date)

Lien : - [carte des activités pastorales](#)



### **3.3 - Tourisme, loisirs et aménagements du territoire**

Lien : - [carte de la fréquentation](#)

**4 - HIERARCHISATION DES ENJEUX ORNITHOLOGIQUES (DANS LA ZPS)**

- 1 : espèce à enjeu faible : espèce notée dans moins du quart du nombre de mailles "attendu"  
 2 : espèce à enjeu limité : espèce notée dans 25% à 75% du nombre de mailles "attendu"  
 3 : espèce à enjeu modéré : espèce notée dans 75% à 125% du nombre de mailles "attendu"  
 4 : espèce à enjeu fort : espèce notée dans 125% à 200% du nombre de mailles "attendu"  
 5 : espèce à enjeu très fort : espèce notée dans plus du double du nombre de mailles "attendu"

Pour consulter les cartes des enjeux ornithologiques liés aux activités, cliquer sur les liens insérés dans le tableau suivant (indiqués par "X" dans les colonnes "sylviculture", "pastoralisme", et "tourisme").

Hiérarchisation des enjeux par espèces DO1	ZPS complète	Secteur 1 Briançonnais	Communes			Activités			
			La Grave	Le Monétier-les-Bains	Villar-d'Arène	Sylviculture	Pastoralisme	Tourisme	
Espèces d'intérêt communautaire (DO1) nicheuses dans le territoire du PNE									
Aigle royal	4	3	2	4	3		X	X	X
Alouette lulu	1	2		3					
Bondrée apivore	2	2		3					
Bruant ortolan	2	3	5	4					
Chouette de Tengmalm	3	4		5			X		X
Circaète Jean-le-Blanc	3	2	2	3	2		X		
Crave à bec rouge	4	4	3	4	4			X	
Faucon pèlerin	3	2		2	2				
Grand-duc d'Europe	2	2		3	2				
Lagopède alpin	5	5	4	5	5			X	X
Milan noir	1	2		2	2				
Perdrix bartavelle	4	2		4	1			X	X
Pic noir	3	2		3			X		X
Pie-grièche écorcheur	2	3	3	4	2				
Tétras lyre	4	3	2	4	2		X	X	X
Espèces d'intérêt communautaire (DO1) non nicheuses dans le territoire du PNE									
Bihoreau gris	2	4			5				
Busard Saint-Martin	3	2		4					
Grue cendrée	3	5		5					
Gypaète barbu	4	2	4	2					
Milan royal	2	3		4	3				
Mouette mélanocéphale	4	5		5					

## **5 - OBJECTIFS DE CONSERVATION ET PLAN D'ACTION**

Plan d'action de la ZPS des Ecrins dans le secteur du Briançonnais (les liens suivants permettent d'ouvrir les fichiers concernés). Voir aussi les fiches "Communes" pour la répartition des actions par communes ([La Grave](#), [Le Monétier-les-Bains](#), [Villar-d'Arène](#)).

Plan d'action global : - [Plan d'action synthétique sur l'ensemble du secteur](#)

Plan d'action par espèces :

- [Aigle royal](#)
- [Chevêchette d'Europe](#)
- [Chouette de Tengmalm](#)
- [Circaète Jean-le-Blanc](#)
- [Crave à bec rouge](#)
- [Gélinotte des bois](#)
- [Gypaète barbu](#)
- [Lagopède alpin](#)
- [Perdrix bartavelle](#)
- [Pic noir](#)
- [Tétras lyre](#)
- [Vautour fauve et Vautour moine](#)

**ZPS des Ecrins**

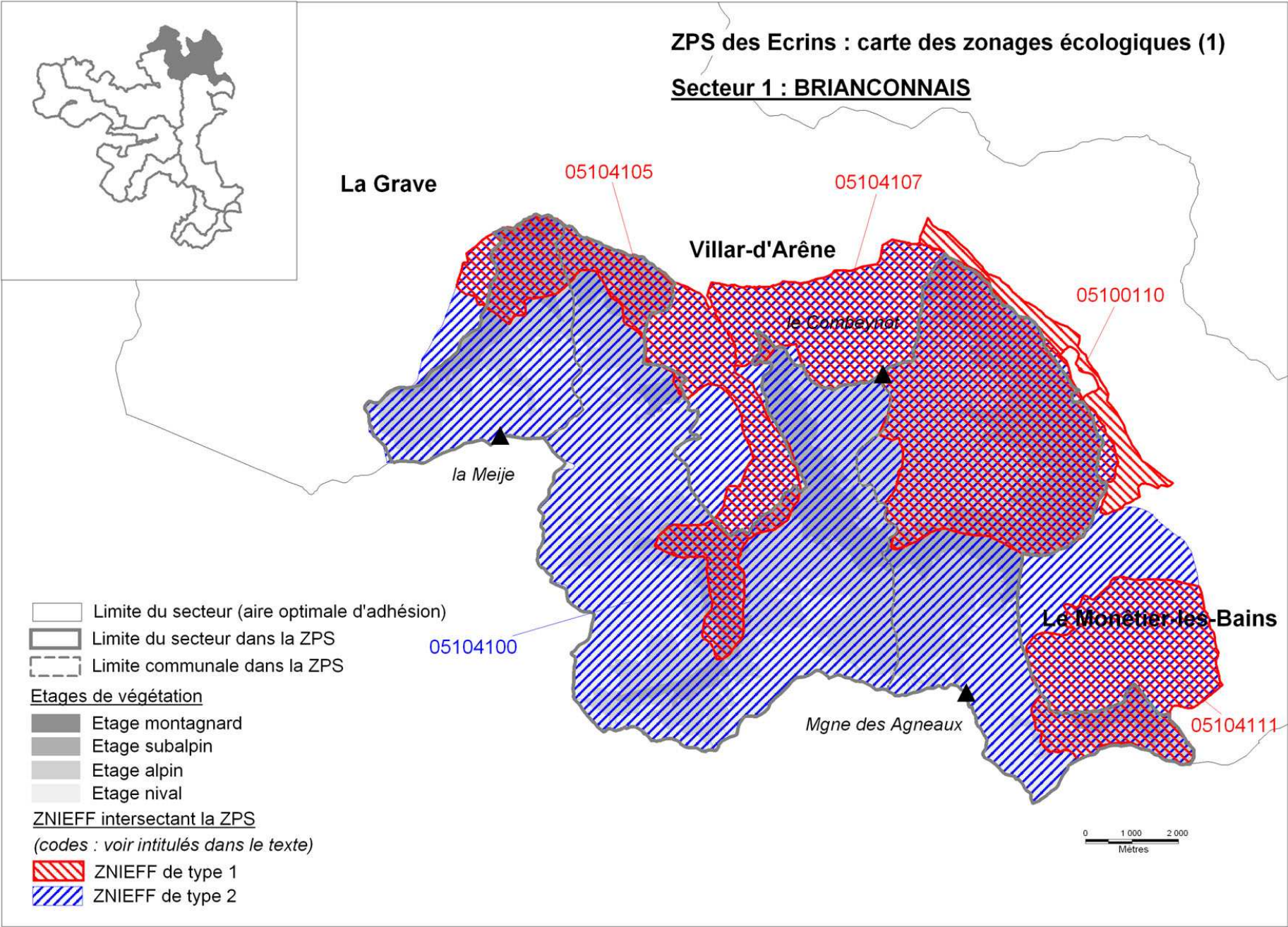
**Document d'objectifs**

**Secteur 1 : BRIANÇONNAIS**

**Atlas cartographique**

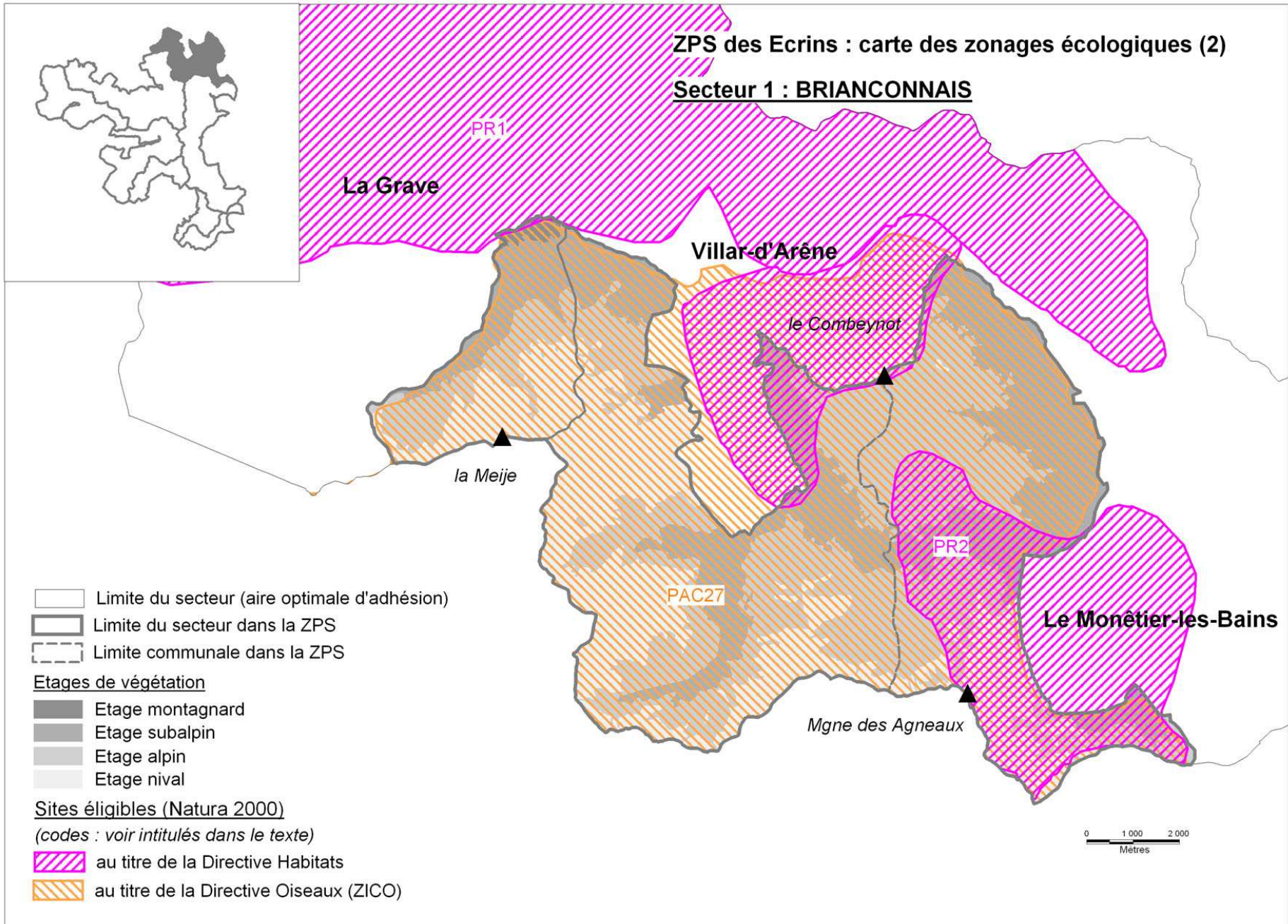
**ZPS des Ecrins : carte des zonages écologiques (1)**

**Secteur 1 : BRIANCONNAIS**



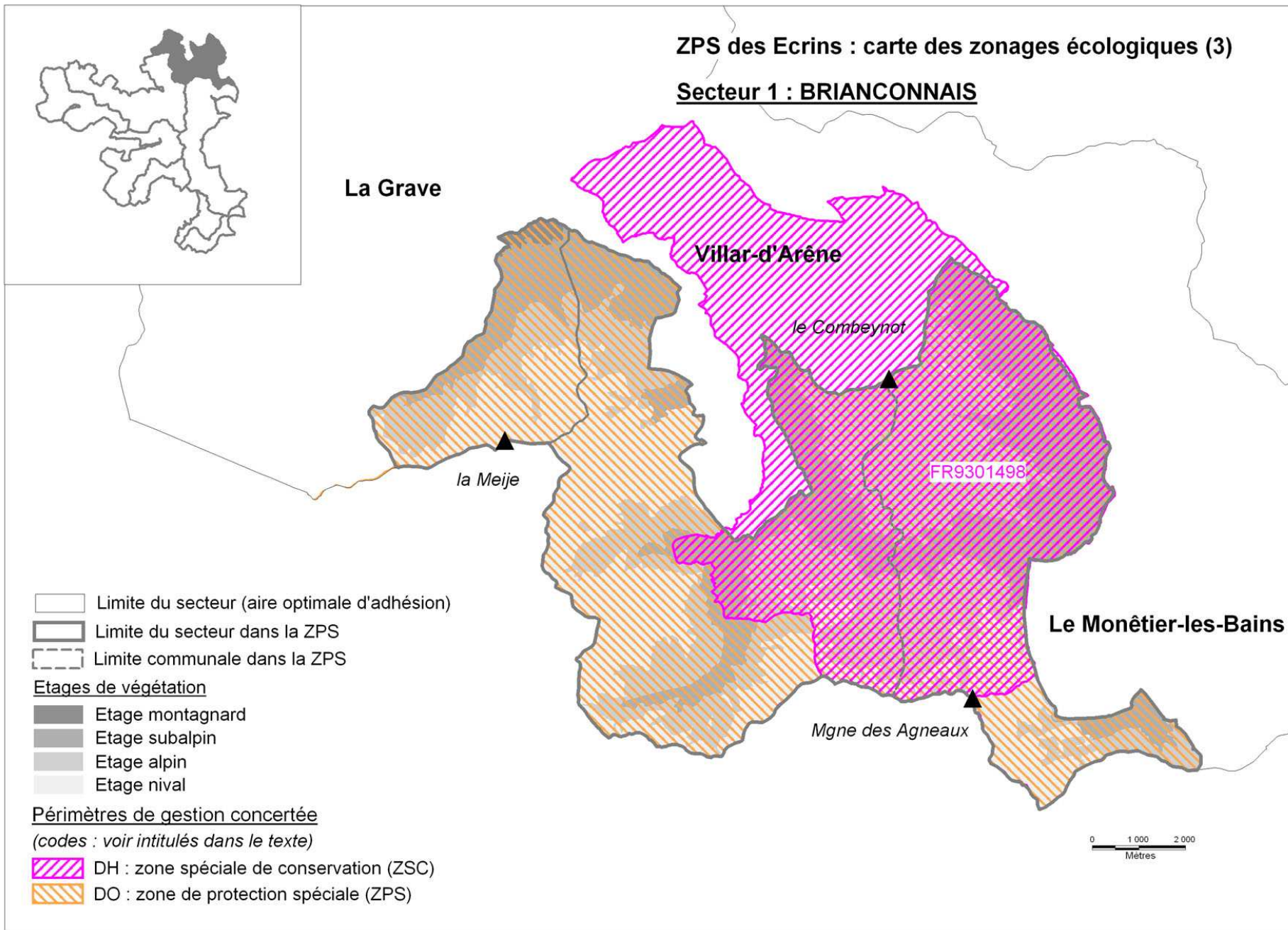
# ZPS des Ecrins : carte des zonages écologiques (2)

## Secteur 1 : BRIANCONNAIS



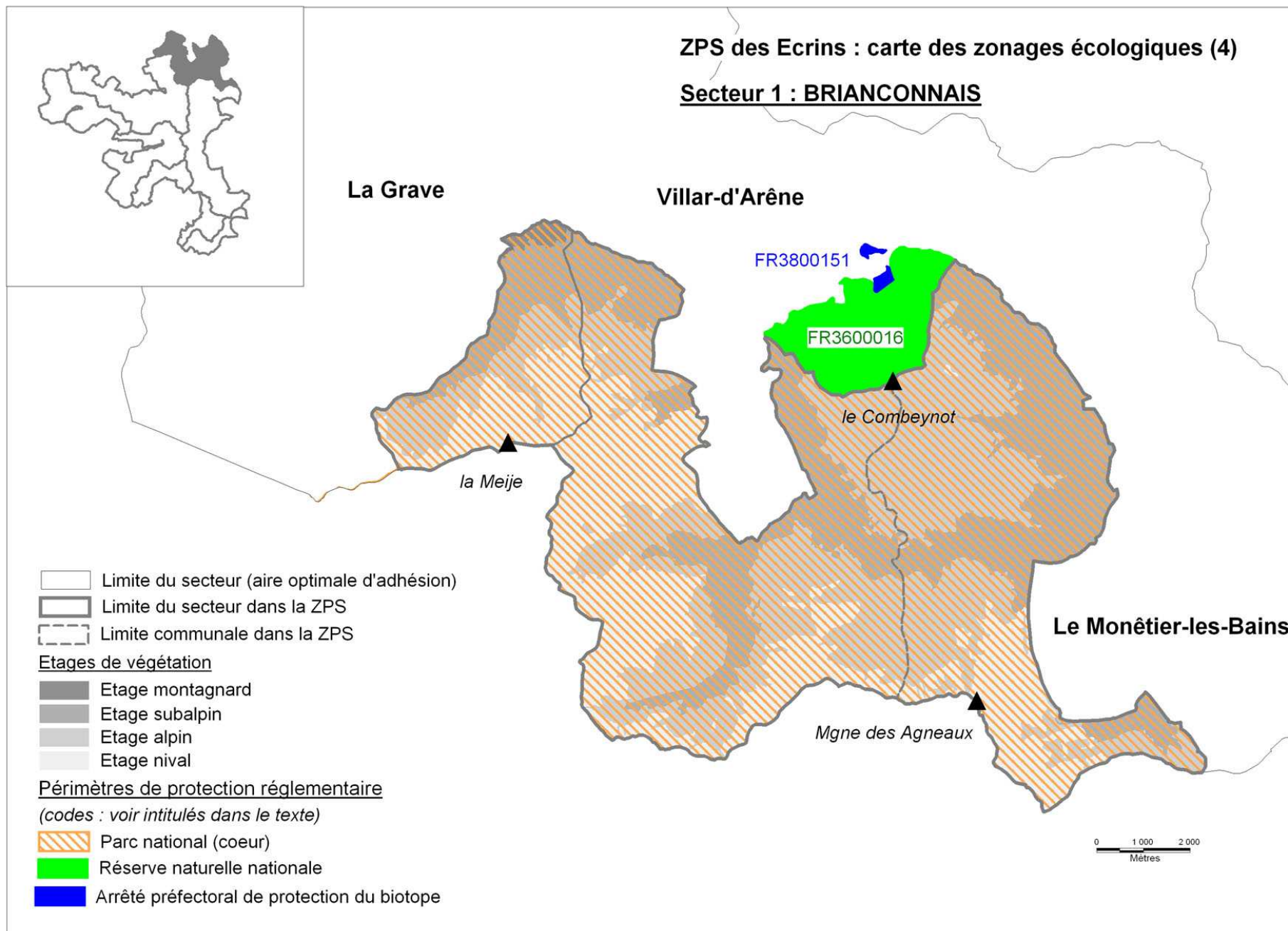
# ZPS des Ecrins : carte des zonages écologiques (3)

## Secteur 1 : BRIANCONNAIS



# ZPS des Ecrins : carte des zonages écologiques (4)

## Secteur 1 : BRIANCONNAIS







## ZPS des Ecrins : étages de végétation

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave



Villar-d'Arêne

*le Combeynot*

*la Meije*

Le Monétier-les-Bains

*Mgne des Agneaux*

-  Limite du secteur dans la ZPS
-  Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

-  Etage montagnard
-  Etage subalpin
-  Etage alpin
-  Etage nival

0 1 000 2 000  
Mètres

ZPS des Ecrins : habitats naturels  
Secteur 1 : BRIANCONNAIS



La Grave

Villar-d'Arène

le Combeynot

la Meije




Le Monétier-les-Bains

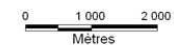
Mgne des Agneaux

**Grands types d'habitats naturels**

(adapté à partir de l'inventaire Delphine)

-  H01 - glaciers, neiges permanentes
-  H02 - zones humides (lacs, torrents, marais)
-  H03 - falaises et rochers non mouvants
-  H04 - éboulis et roches meubles
-  H05 - pelouses rocailleuses
-  H06 - pelouses et prairies naturelles
-  H07 - prairies artificielles et cultures
-  H08 - landines et landes basses
-  H09 - milieux ouverts avec broussailles
-  H10 - milieux semi-fermés et fourrés
-  H11 - forêts
-  H12 - milieux fortement artificialisés
-  H13 - milieux non déterminés

-  Limite du secteur (aire optimale d'adhésion)
-  Limite du secteur dans la ZPS
-  Limite communale dans la ZPS





## ZPS des Ecrins : activités pastorales

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

**La Grave**

Le Paquier

La Forêt

**Villar-d'Arêne**

La Roche

L'Etret

le Combeynot

Fontenil

la Meije



L'Alpe

Arsine

**Le Monétier-les-Bains**

Les Grangettes


Mgne des Agneaux

-  Limite du secteur
-  Limite communale dans la ZPS


#### Etages de végétation

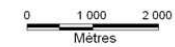
-  Etage montagnard
-  Etage subalpin
-  Etage alpin
-  Etage nival

#### Activités pastorales

-  Alpages (nom des unités)  
(pas de CAD ou de MAE en cours)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

-  Enjeux liés aux activités pastorales





## ZPS des Ecrins : activités sylvicoles

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

VILARENE

Villar-d'Arène

GRAVECO

le Combeynot

MONETIER

la Meije

MONETIER

Le Monétier-les-Bains

Mgne des Agneaux

- Limite du secteur
- - - Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

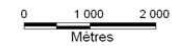
- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Activités sylvicoles (types forestiers)

- ▨ DU (production) et TD (protection-production)
- ▨ Autres types (hors production)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux liés aux activités sylvicoles





## ZPS des Ecrins : fréquentation

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arêne

le Combeynot

la Meije

Le Monétier-les-Bains

Mgne des Agneaux

- Limite du secteur
- - - Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

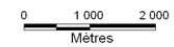
- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Axes de fréquentation dans la ZPS

- Route
- Sentier
- Itinéraire
- GR 54

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux liés à la fréquentation

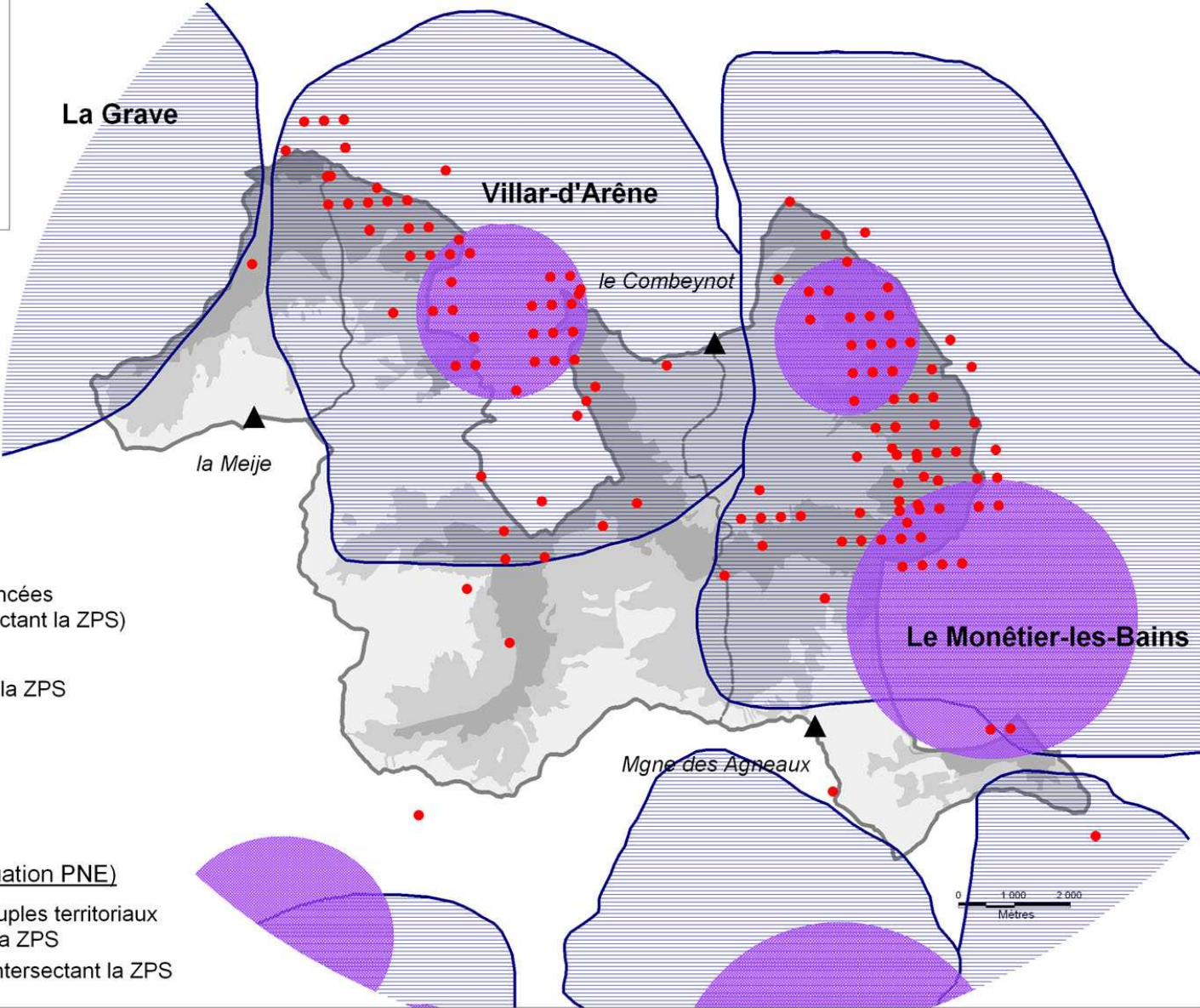
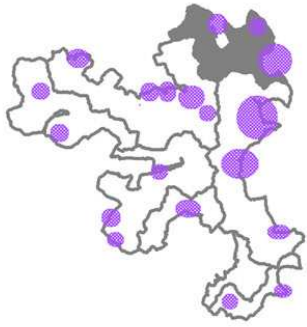


## CARTES DES ENJEUX ORNITHOLOGIQUES, PAR ESPECES

Secteur 1 : Briançonnais			
Espèces	Activités		
	Pastoralisme	Sylviculture	Tourisme et autres
Aigle royal	X	X	X
Chevêchette d'Europe			
Chouette de Tengmalm		X	X
Circaète Jean-le-Blanc		X	
Crave à bec rouge	X		
Gélinotte des bois			
Lagopède alpin	X		X
Perdrix bartavelle	X		X
Pic noir		X	X
Tétras-lyre	X	X	X

ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

Secteur 1 : BRIANCONNAIS



**AIGLE ROYAL**

● Observations géoréférencées  
(dans mailles 1C intersectant la ZPS)

▭ Limite du secteur  
▭ Limite communale dans la ZPS

Etages de végétation

■ Etage montagnard  
■ Etage subalpin  
■ Etage alpin  
■ Etage nival

Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

▨ Domaines vitaux des couples territoriaux  
fréquentant localement la ZPS  
● Zones de reproduction intersectant la ZPS

## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS



La Grave

Villar-d'Arène

*le Combeynot*

*la Meije*

Le Monétier-les-Bains

*Mgne des Agneaux*

#### **CHOUETTE DE TENGMALM et SYLVICULTURE**

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

▭ Limite du secteur

▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Activités sylvicoles (types forestiers)

- ▨ DU (production) et TD (protection-production)
- ▨ Autres types (hors production)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux sylvicoles concernant la Chouette de Tengmalm

0 1 000 2 000  
Mètres



# ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

## Secteur 1 : BRIANCONNAIS



La Grave

Villar-d'Arène

*le Combeynot*

*la Meije*

Le Monétier-les-Bains

*Mgne des Agneaux*

### CHOUETTE DE TENGMALM et FREQUENTATION

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

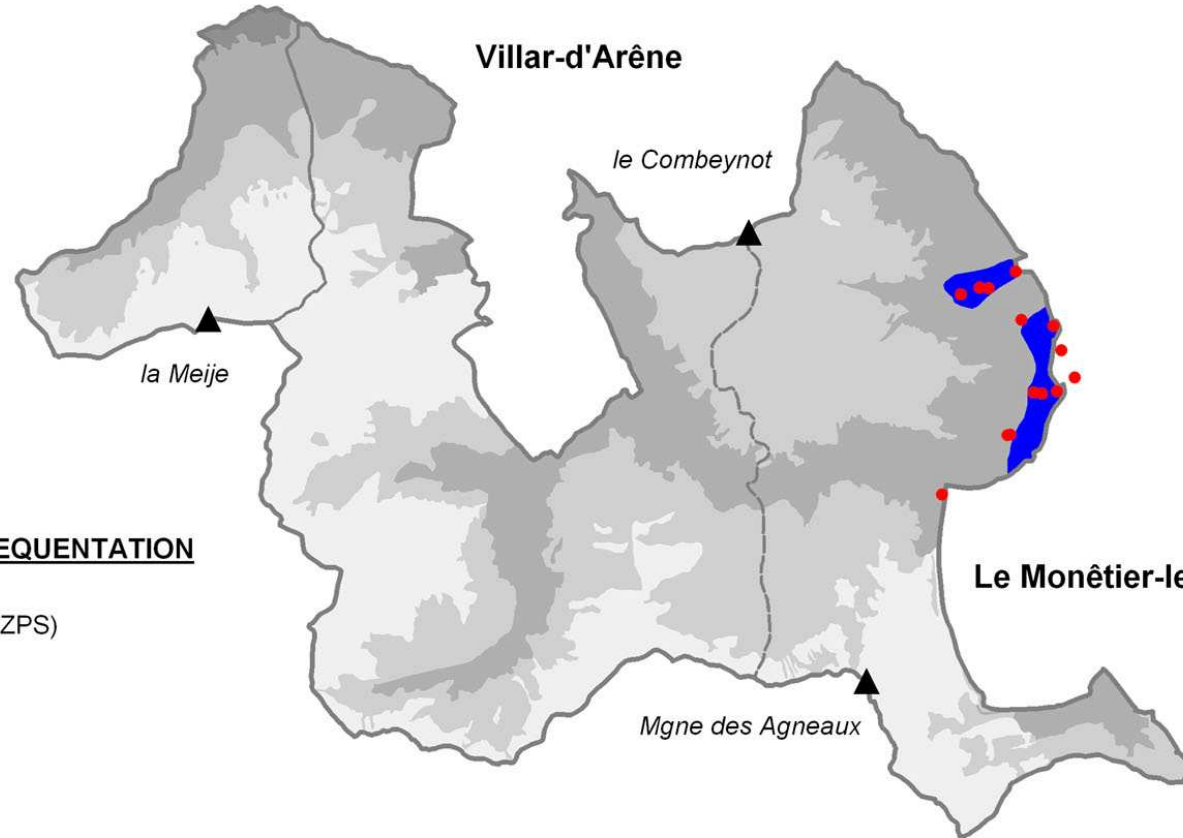
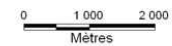
- ▭ Limite du secteur
- ▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux liés à la fréquentation concernant la Chouette de Tengmalm





## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène

le Combeynot

la Meije

Le Monétier-les-Bains

Mgne des Agneaux

#### CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC et SYLVICULTURE

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

- ▭ Limite du secteur
- ▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Activités sylvicoles (types forestiers)

- ▨ DU (production) et TD (protection-production)
- ▨ Autres types (hors production)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux sylvicoles concernant le Circaète

0 1 000 2 000  
Mètres



## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène

le Combeynot

la Meije

Le Monétier-les-Bains

Mgne des Agneaux

#### CRAVE A BEC ROUGE et PASTORALISME

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

- ▭ Limite du secteur
- ▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Activités pastorales

- ▨ Limites des alpages (il n'y a ni CAD ni MAE en cours)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux pastoraux concernant le Crave

0 1 000 2 000  
Mètres

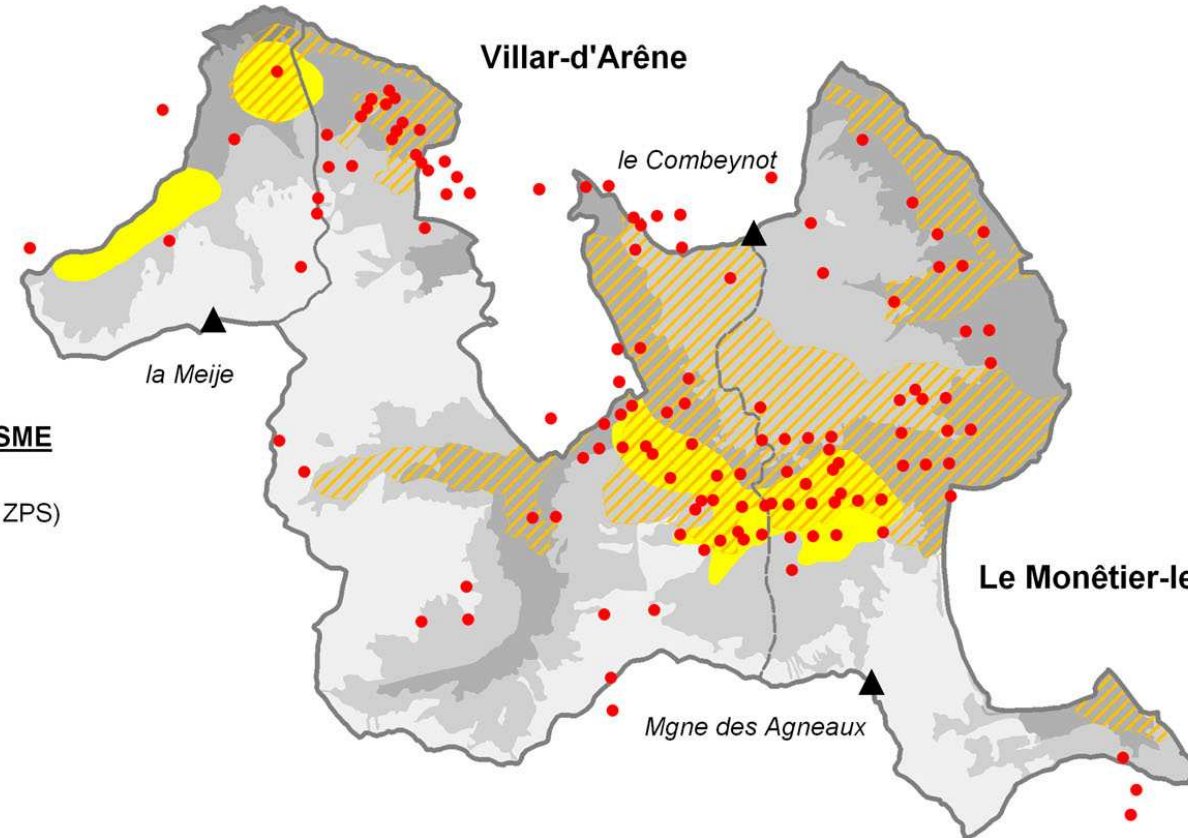


## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène



Le Monétier-les-Bains

#### LAGOPEDE ALPIN et PASTORALISME

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

- ▭ Limite du secteur
- ▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

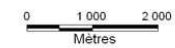
- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Activités pastorales

- ▨ Limites des alpages (il n'y a ni CAD ni MAE en cours)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux pastoraux concernant le Lagopède



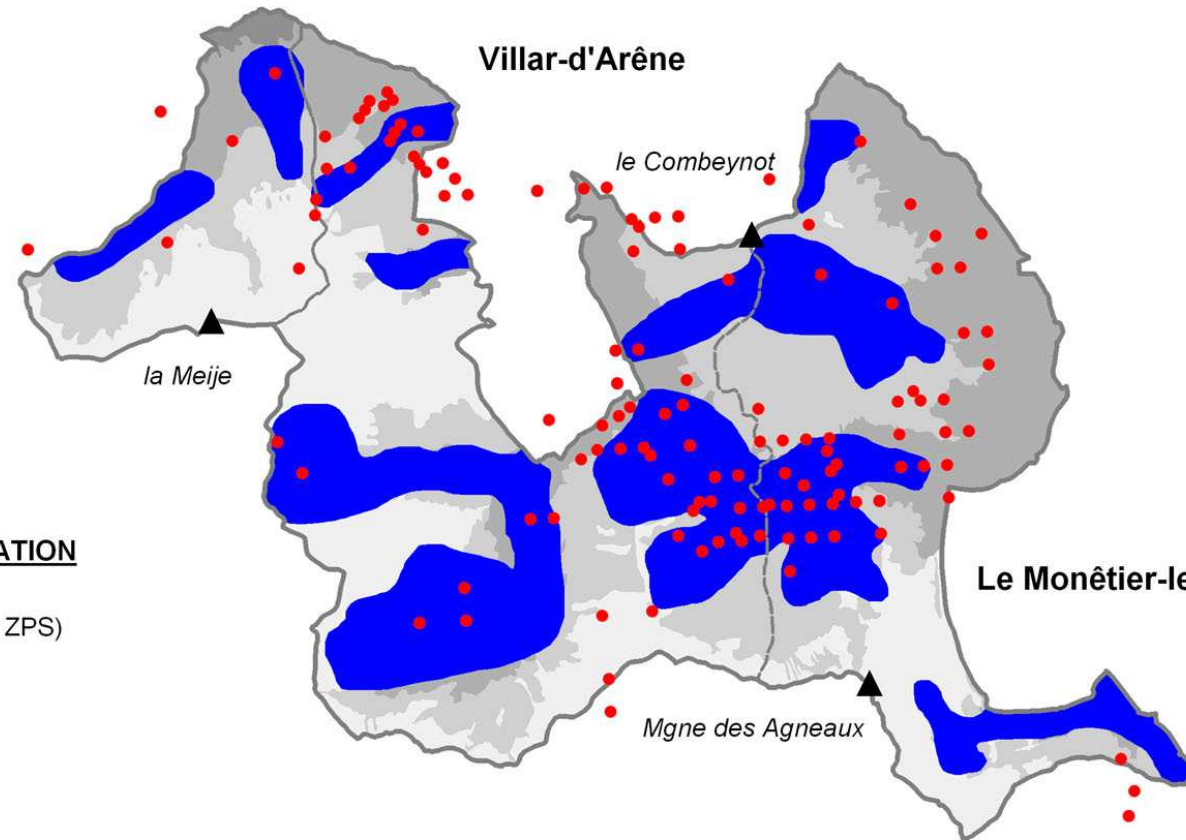


## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène



Le Monétier-les-Bains

#### LAGOPEDE ALPIN et FREQUENTATION

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

- ▭ Limite du secteur
- ▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux liés à la fréquentation concernant le Lagopède

# ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

## Secteur 1 : BRIANCONNAIS



La Grave

Villar-d'Arêne

le Combeynot

la Meije

Mgne des Agneaux

Le Monétier-les-Bains

### PERDRIX BARTAVELLE et PASTORALISME

● Observations géoréférencées  
(dans mailles 1C intersectant la ZPS)

▭ Limite du secteur

▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

■ Etage montagnard

■ Etage subalpin

■ Etage alpin

■ Etage nival

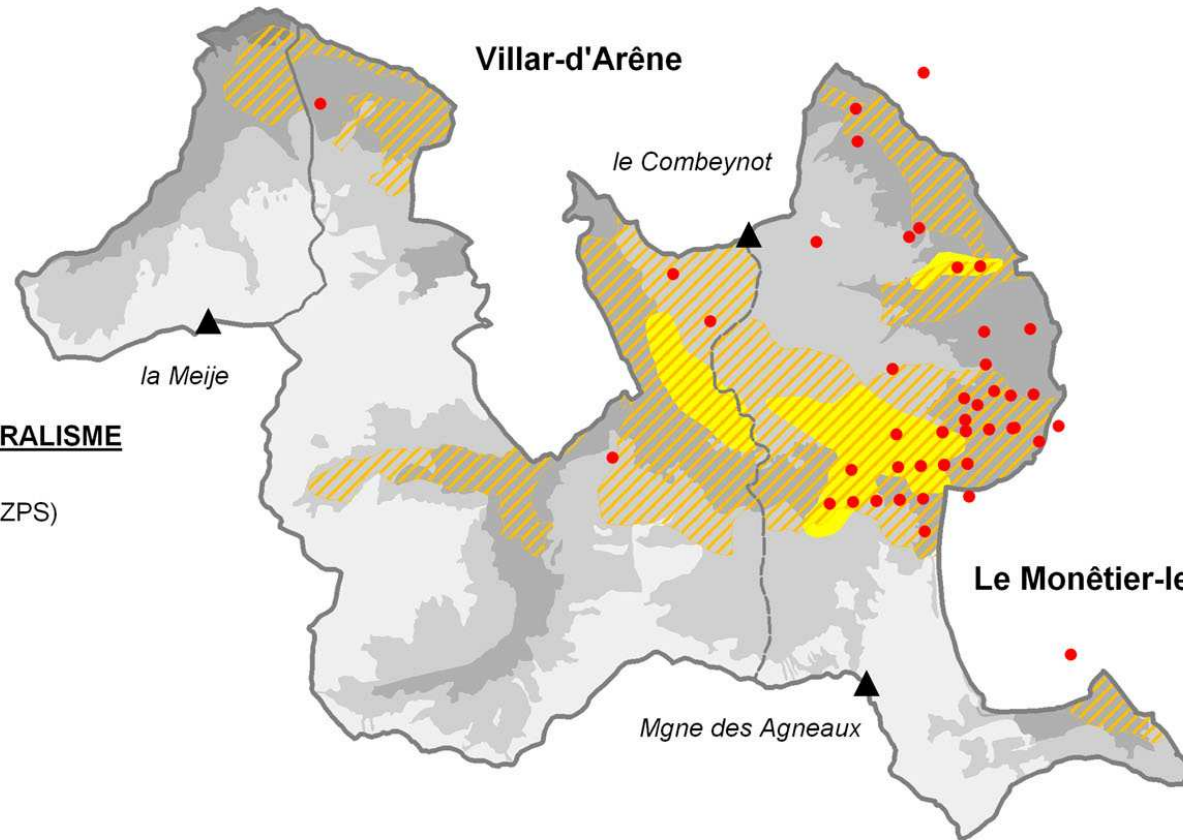
#### Activités pastorales

▨ Limites des alpages  
(il n'y a ni CAD ni MAE en cours)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

■ Enjeux pastoraux concernant la Perdrix bartavelle

0 1 000 2 000  
Mètres



# ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

## Secteur 1 : BRIANCONNAIS



La Grave

Villar-d'Arène

*le Combeynot*

*la Meije*

Le Monétier-les-Bains

*Mgne des Agneaux*

### PERDRIX BARTAVELLE et FREQUENTATION

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

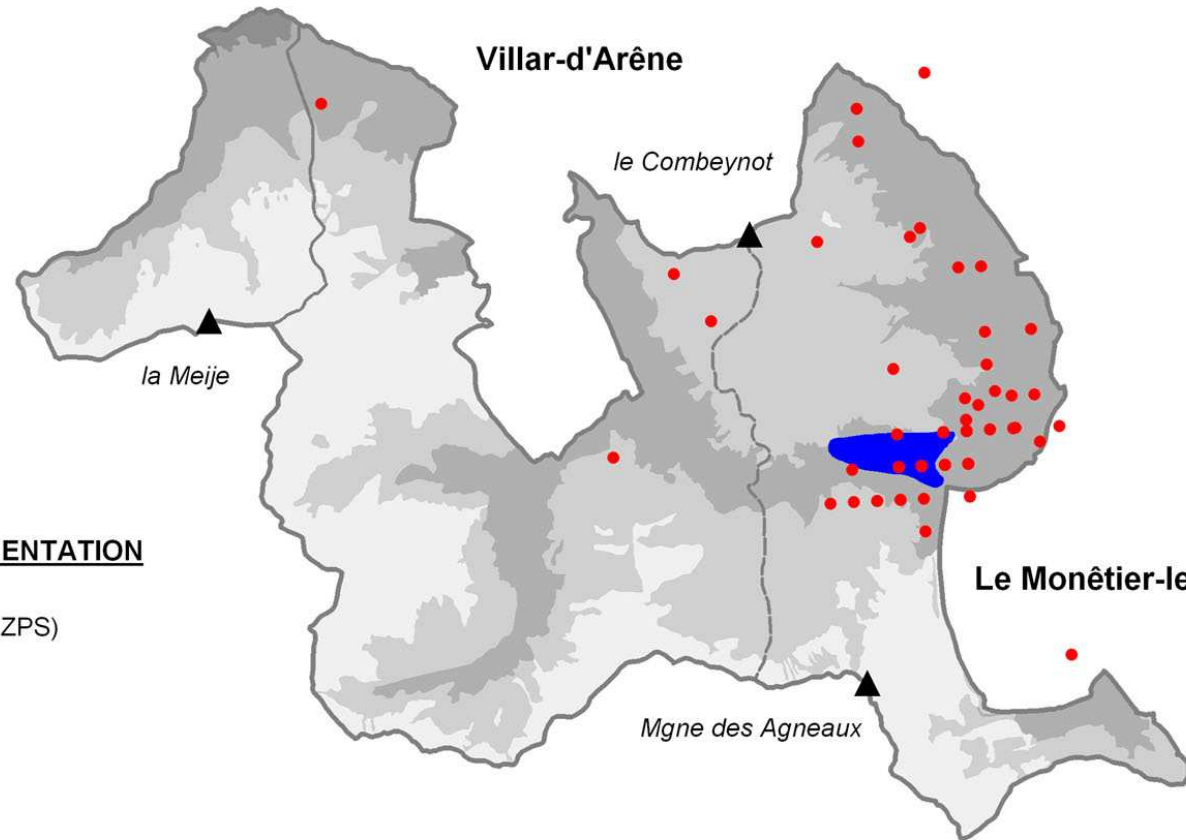
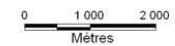
- ▭ Limite du secteur
- ▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux liés à la fréquentation concernant la Perdrix bartavelle





## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène

le Combeynot

la Meije

Le Monétier-les-Bains

Mgne des Agneaux

#### PIC NOIR et SYLVICULTURE

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

▭ Limite du secteur

▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Activités sylvicoles (types forestiers)

- ▨ DU (production) et TD (protection-production)
- ▨ Autres types (hors production)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux sylvicoles concernant le Pic noir

0 1 000 2 000  
Mètres





## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène

*le Combeynot*

*la Meije*

Le Monétier-les-Bains

*Mgne des Agneaux*

#### PIC NOIR et FREQUENTATION

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

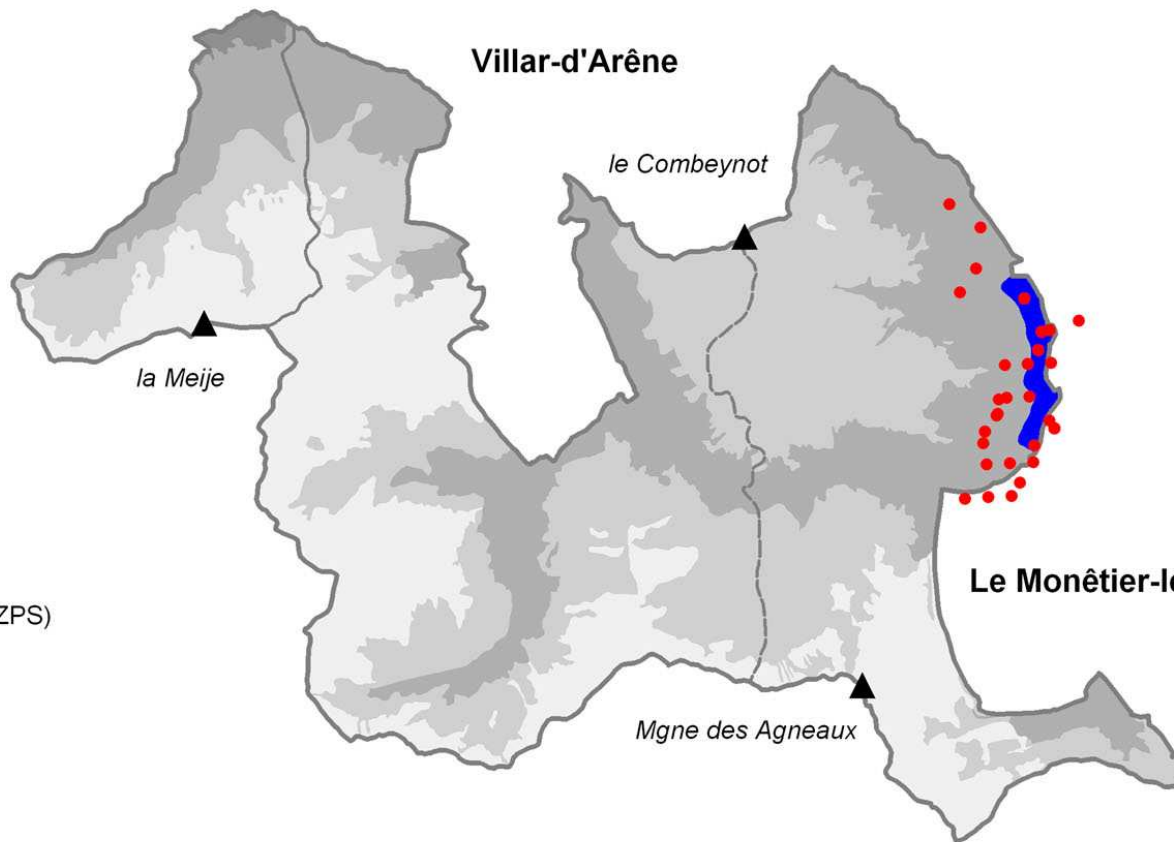
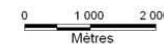
- ▭ Limite du secteur
- ▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

- Enjeux liés à la fréquentation concernant le Pic noir





## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène

le Combeynot

la Meije

Mgne des Agneaux

Le Monétier-les-Bains

#### TETRAS-LYRE et PASTORALISME

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

▭ Limite du secteur

▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

■ Etage montagnard

■ Etage subalpin

■ Etage alpin

■ Etage nival

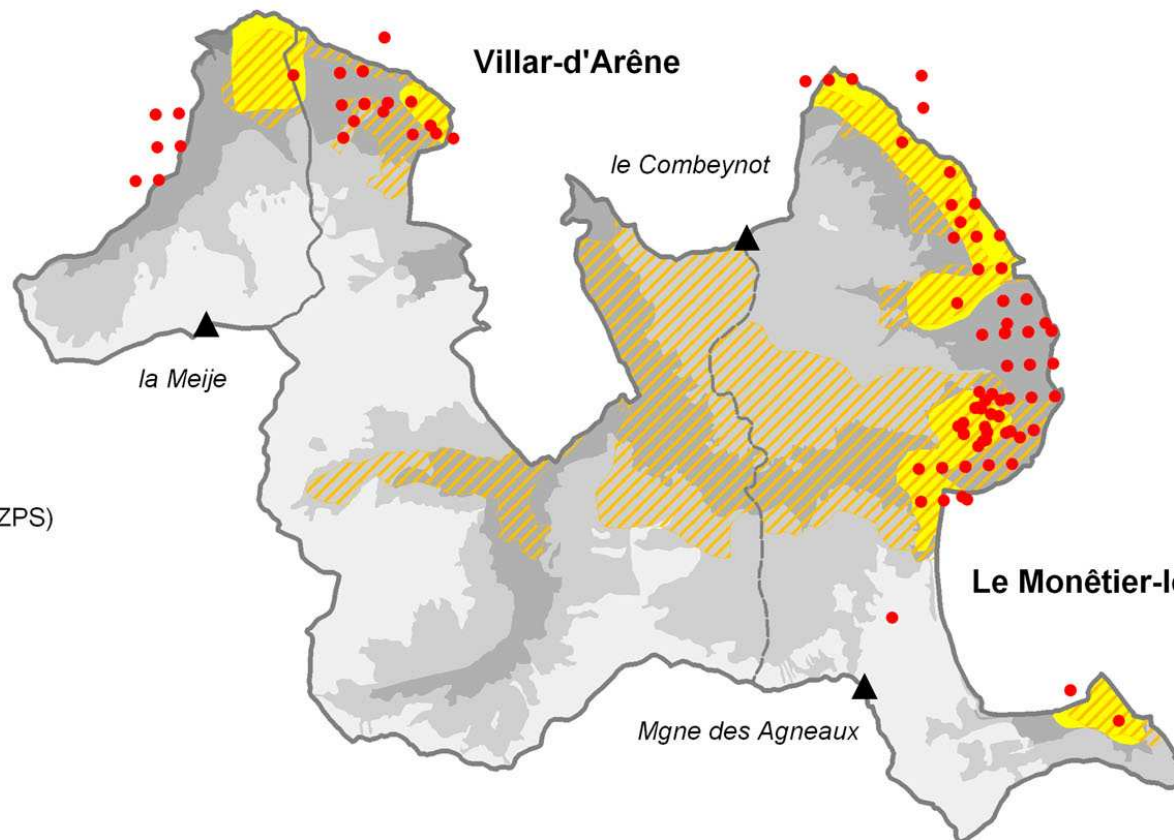
#### Activités pastorales

▨ Limites des alpages (il n'y a ni CAD ni MAE en cours)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

■ Enjeux pastoraux concernant le Tétrás-lyre

0 1 000 2 000  
Mètres





## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène

le Combeynot

la Meije

Mgne des Agneaux

Le Monétier-les-Bains

#### TETRAS LYRE et SYLVICULTURE

● Observations géoréférencées  
(dans mailles 1C intersectant la ZPS)

▭ Limite du secteur

▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

■ Etage montagnard

■ Etage subalpin

■ Etage alpin

■ Etage nival

#### Activités sylvicoles (types forestiers)

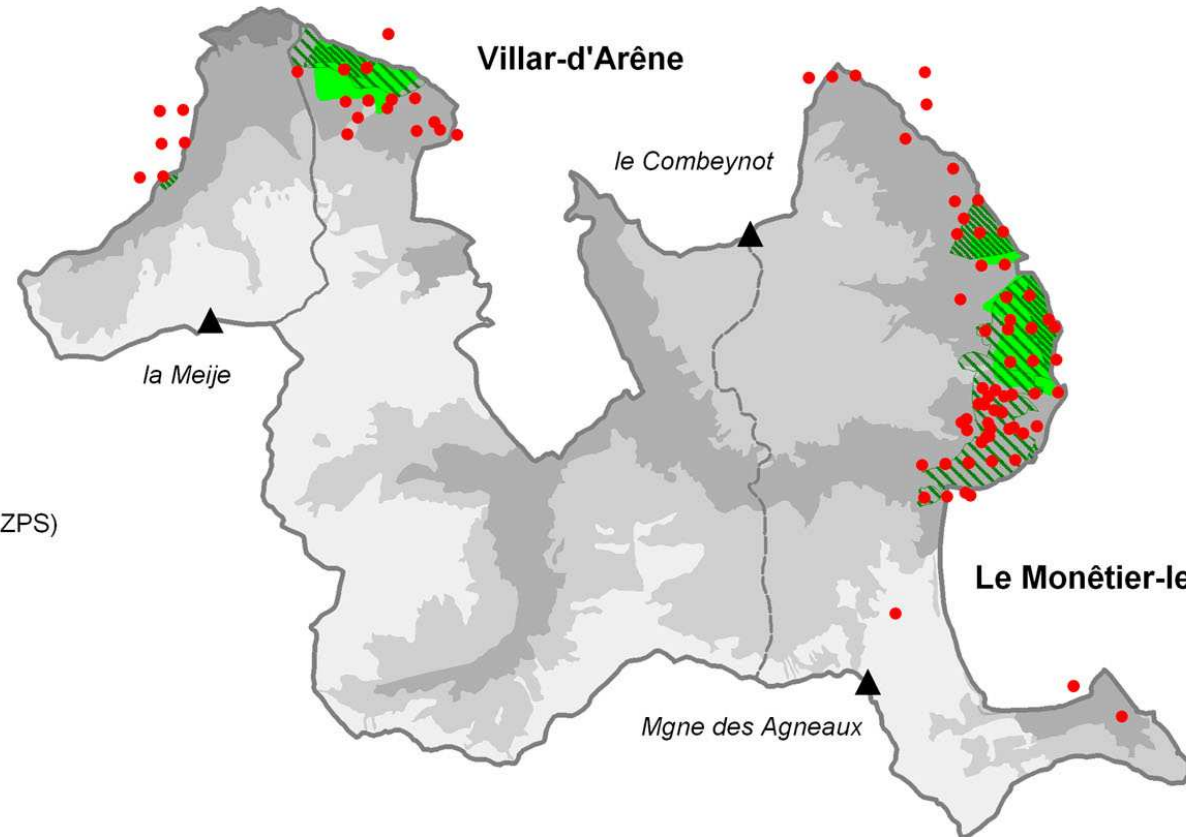
▨ DU (production) et TD (protection-production)

▨ Autres types (hors production)

#### Enjeux ornithologiques (évaluation PNE)

■ Enjeux sylvicoles concernant le Tétrás lyre

0 1 000 2 000  
Mètres





## ZPS des Ecrins : carte des enjeux ornithologiques

### Secteur 1 : BRIANCONNAIS

La Grave

Villar-d'Arène

*le Combeynot*

*la Meije*

Le Monétier-les-Bains

*Mgne des Agneaux*

#### TETRAS LYRE et FREQUENTATION

- Observations géoréférencées (dans mailles 1C intersectant la ZPS)

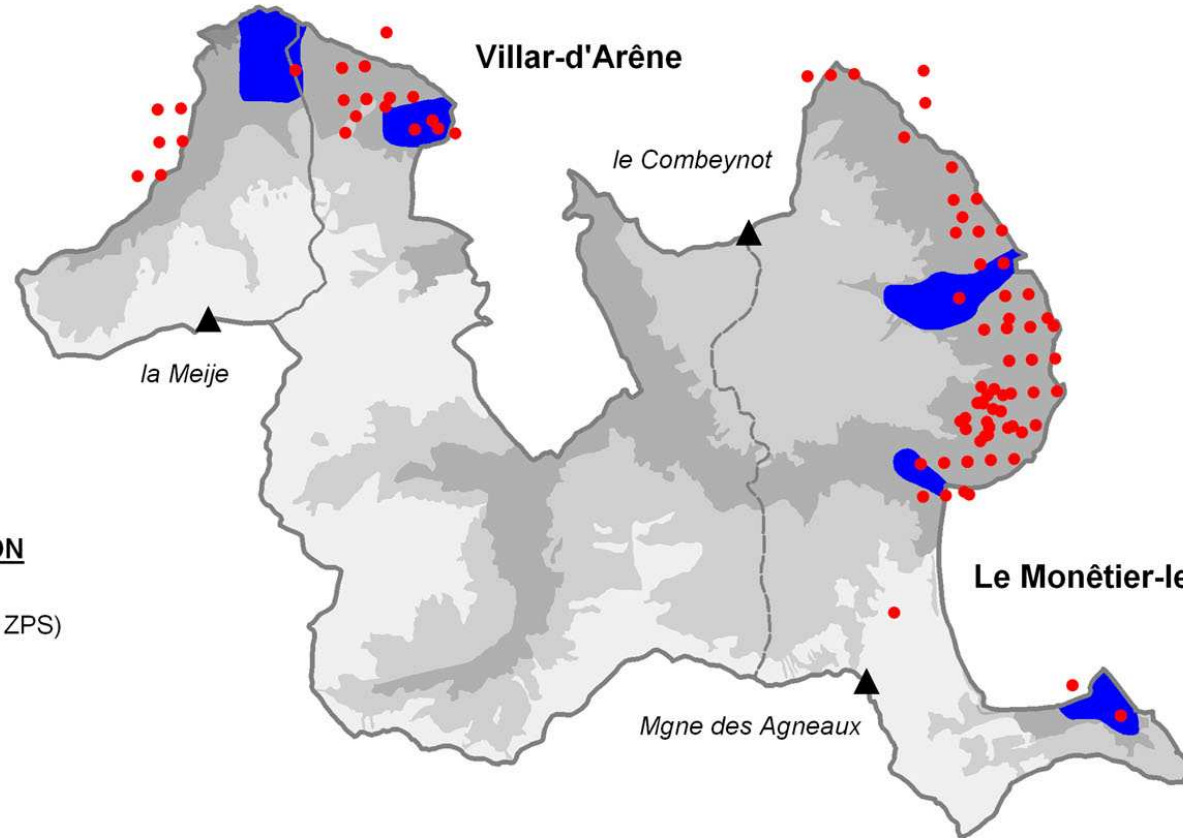
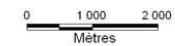
- ▭ Limite du secteur
- ▭ Limite communale dans la ZPS

#### Etages de végétation

- Etage montagnard
- Etage subalpin
- Etage alpin
- Etage nival

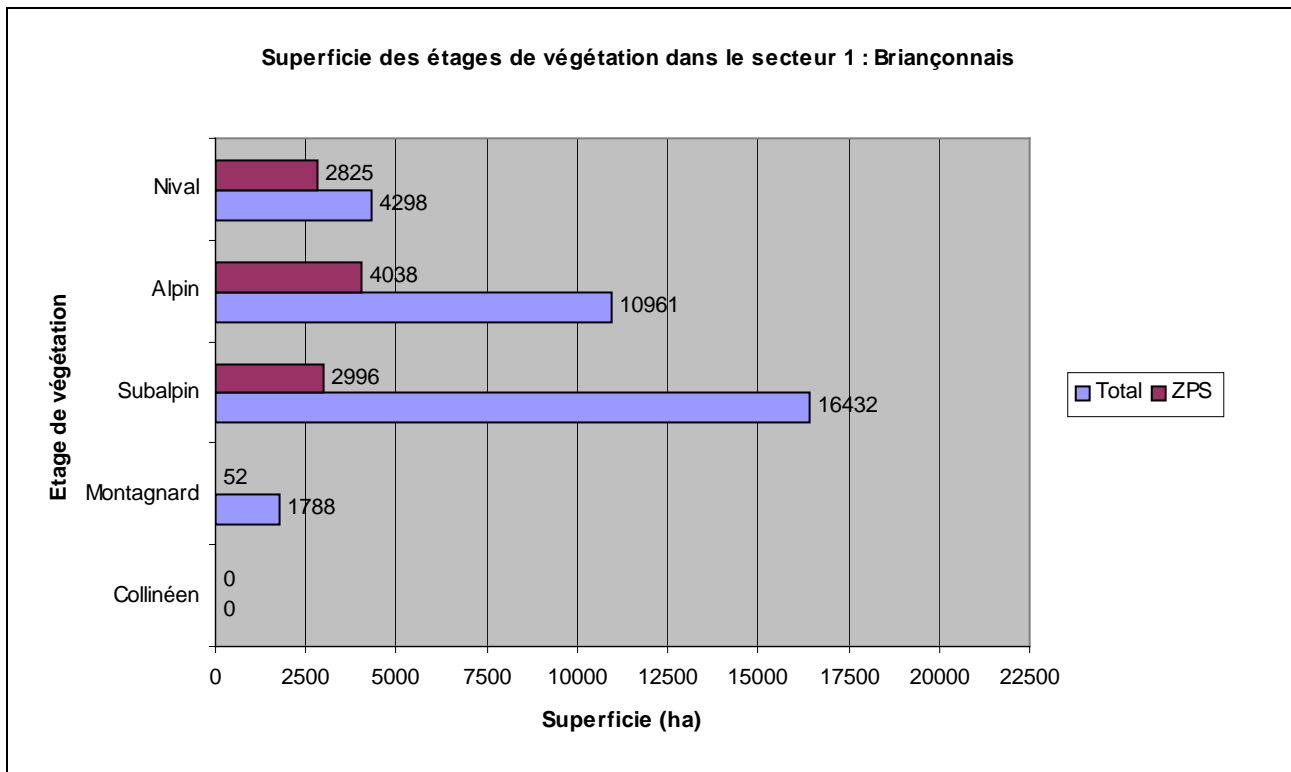
#### Activités touristiques et aménagements

- Enjeux liés à la fréquentation concernant le Tétrás-lyre

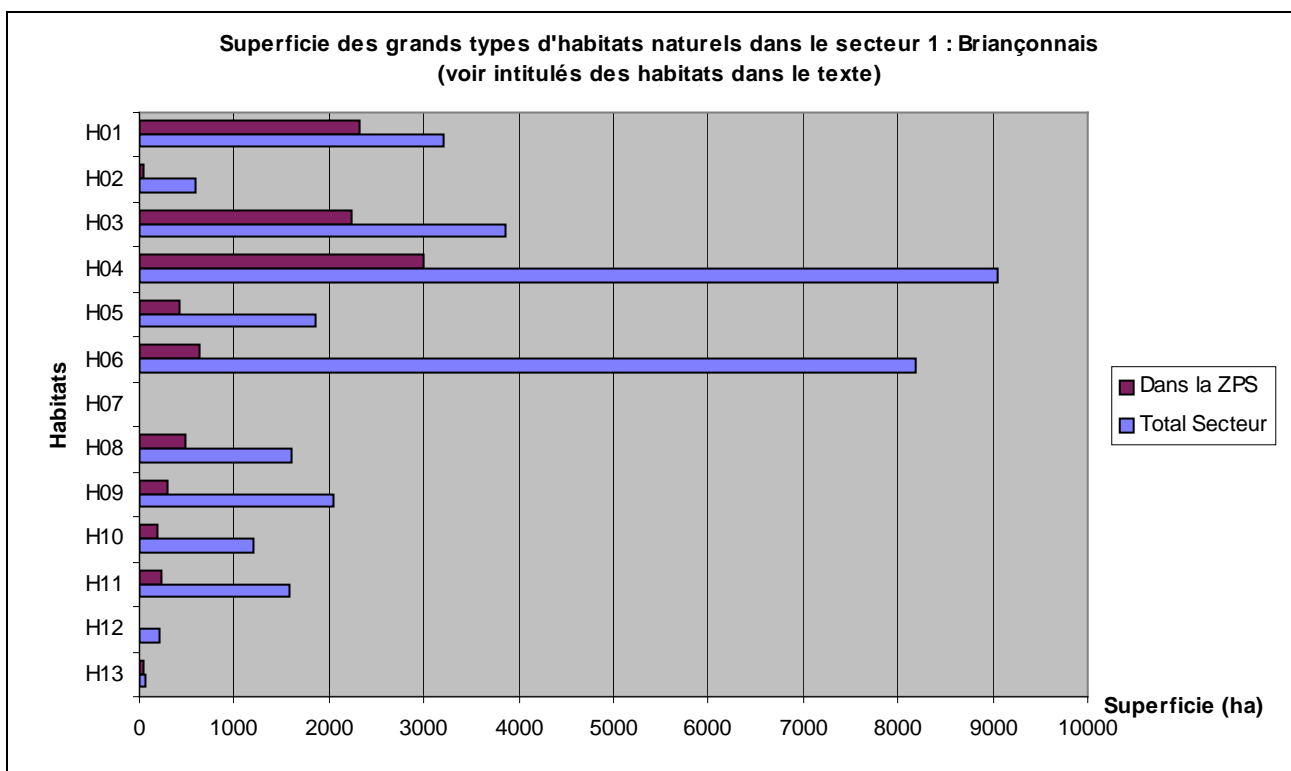


**Secteur n°1 : BRIANÇONNAIS**

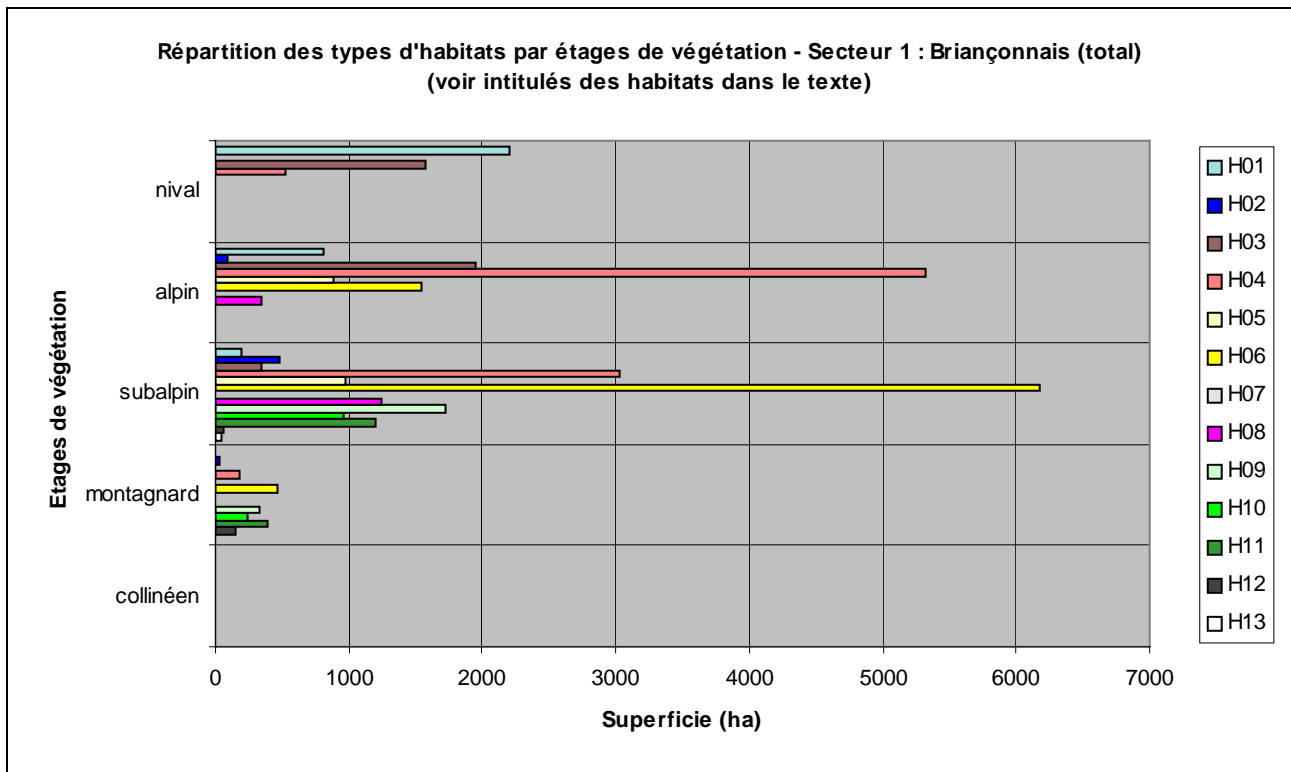
**Superficie des étages de végétation dans le Briançonnais**  
(dans le secteur en entier et dans la partie incluse dans la ZPS)



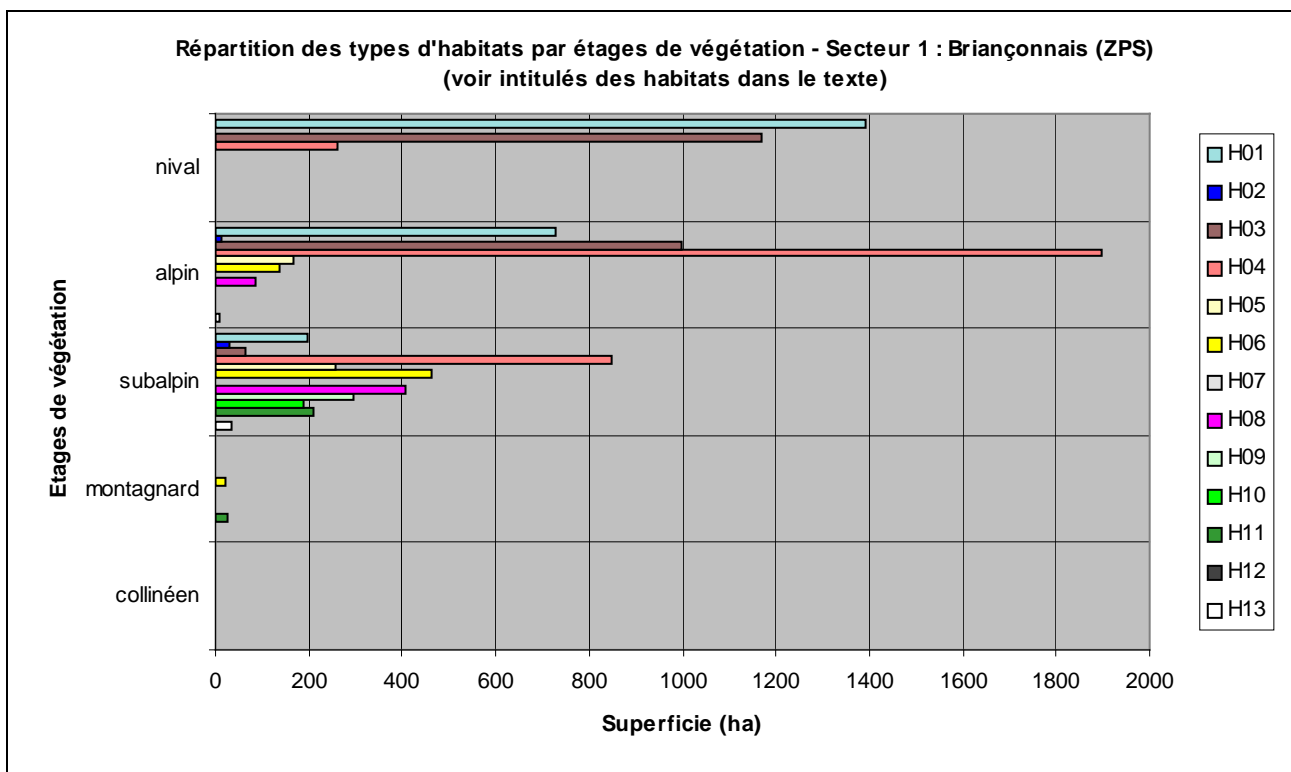
**Superficie des habitats naturels dans le Briançonnais**  
(dans le secteur en entier et dans la partie incluse dans la ZPS)



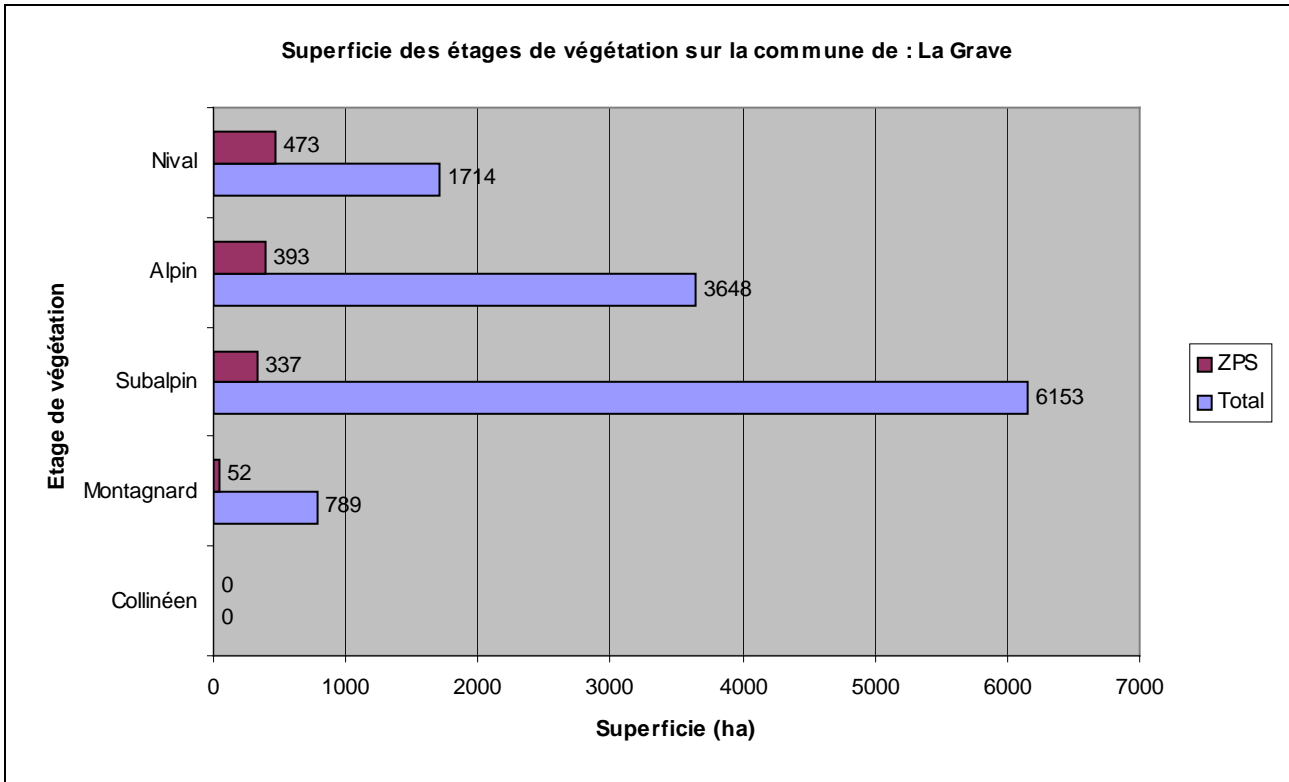
**Superficie des habitats naturels par étages de végétation dans le Briançonnais**  
(dans le secteur en entier)



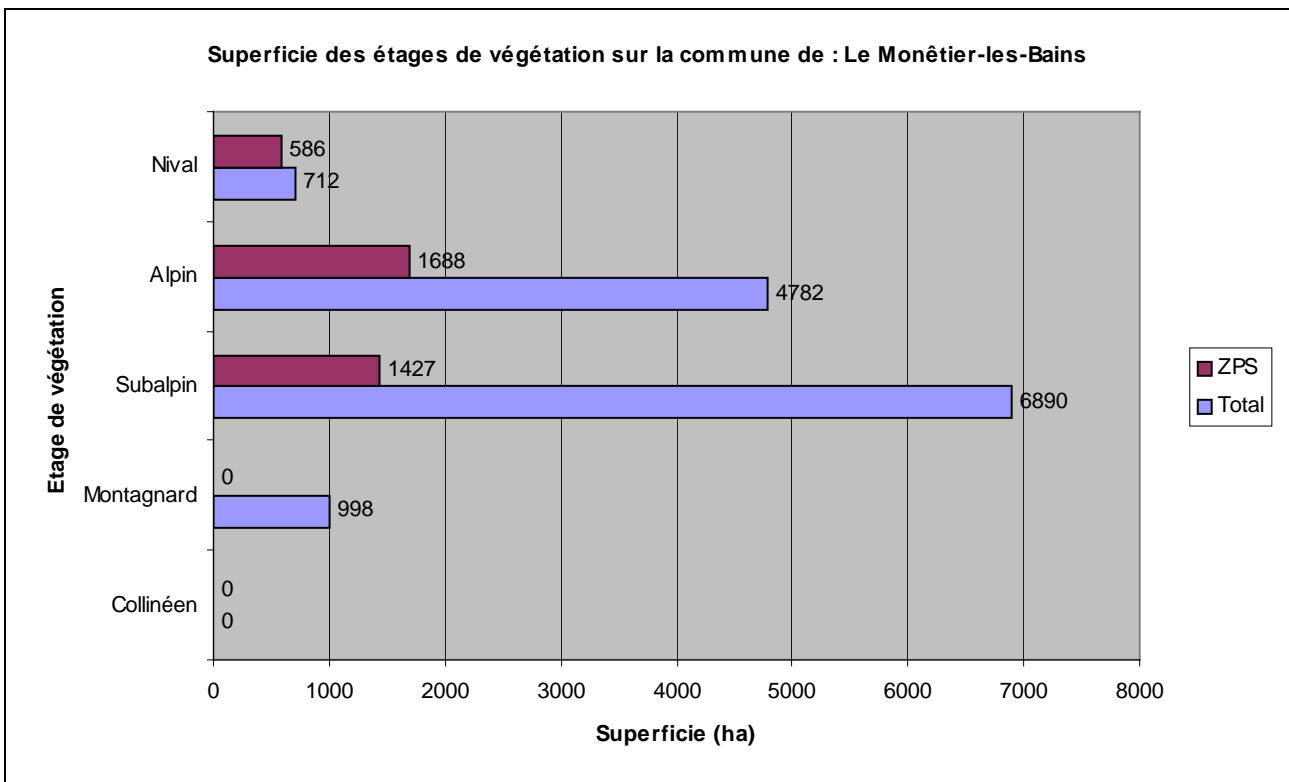
**Superficie des habitats naturels par étages de végétation dans le Briançonnais**  
(dans la partie incluse dans la ZPS)



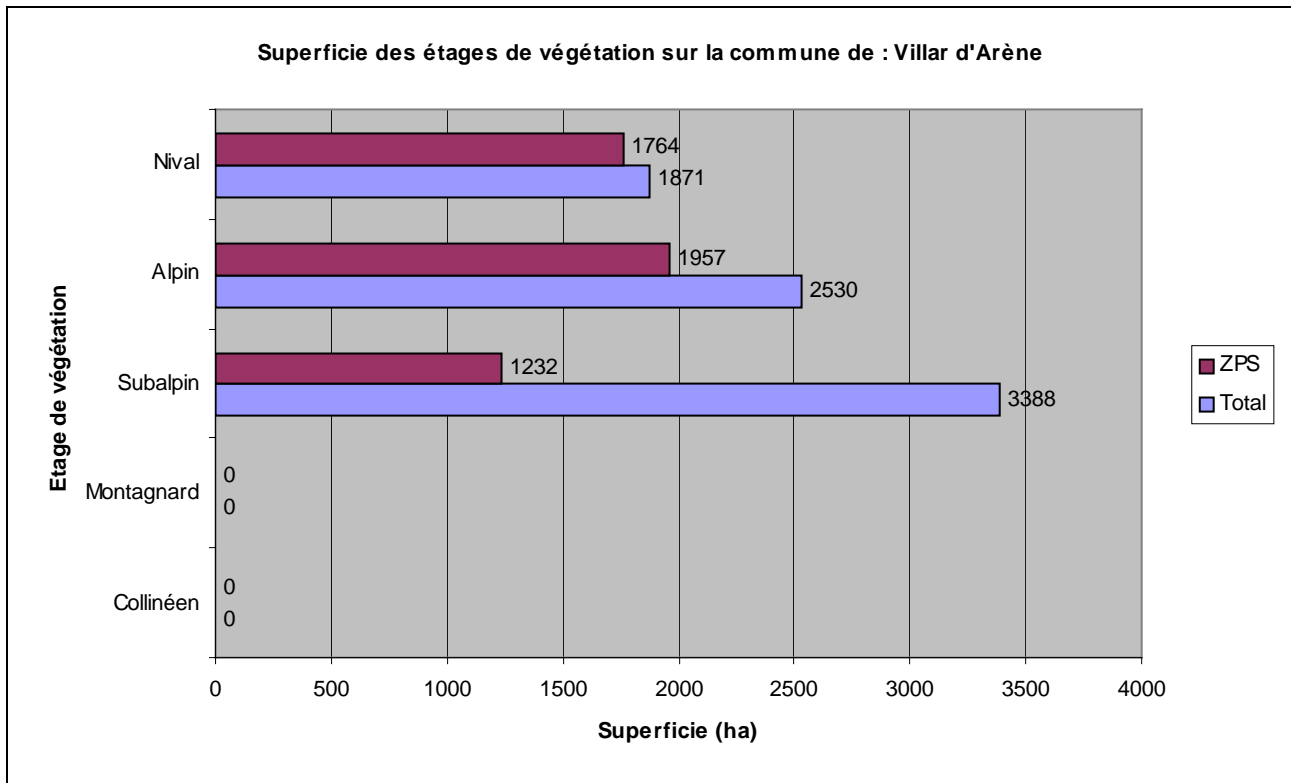
**Superficie des étages de végétation sur la commune de La Grave**  
 (territoire communal en entier et partie incluse dans la ZPS)



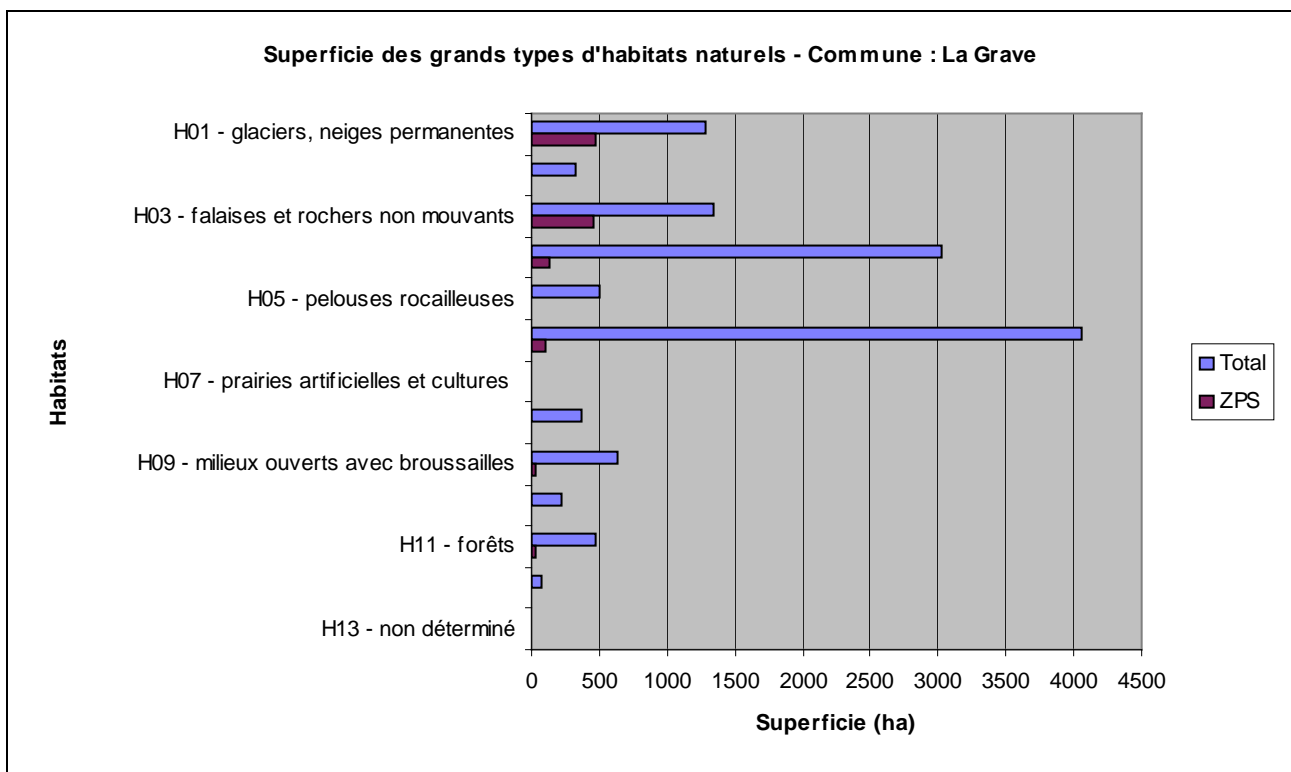
**Superficie des étages de végétation sur la commune du Monêtier-les-Bains**  
 (territoire communal en entier et partie incluse dans la ZPS)



**Superficie des étages de végétation sur la commune de Villar-d'Arène**  
(territoire communal en entier et partie incluse dans la ZPS)



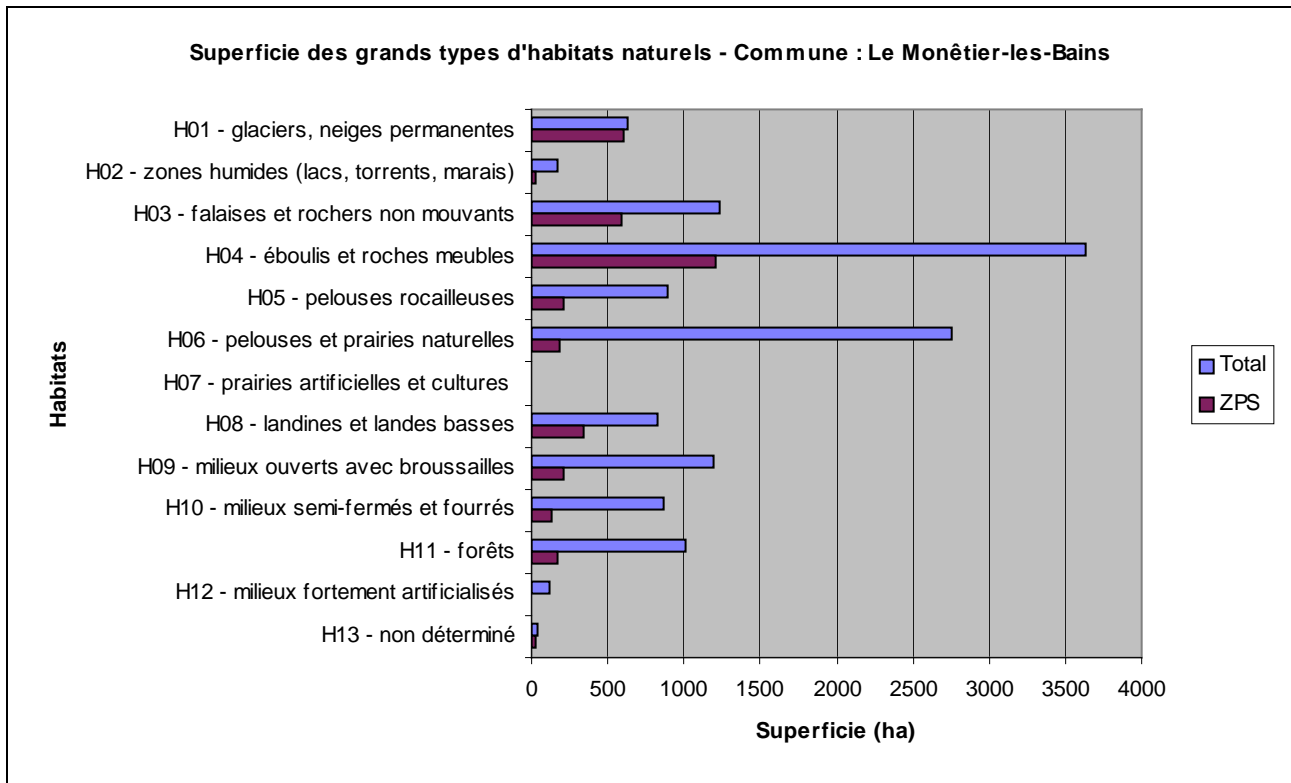
**Superficie des habitats naturels sur la commune de La Grave**  
(territoire communal en entier et partie incluse dans la ZPS)





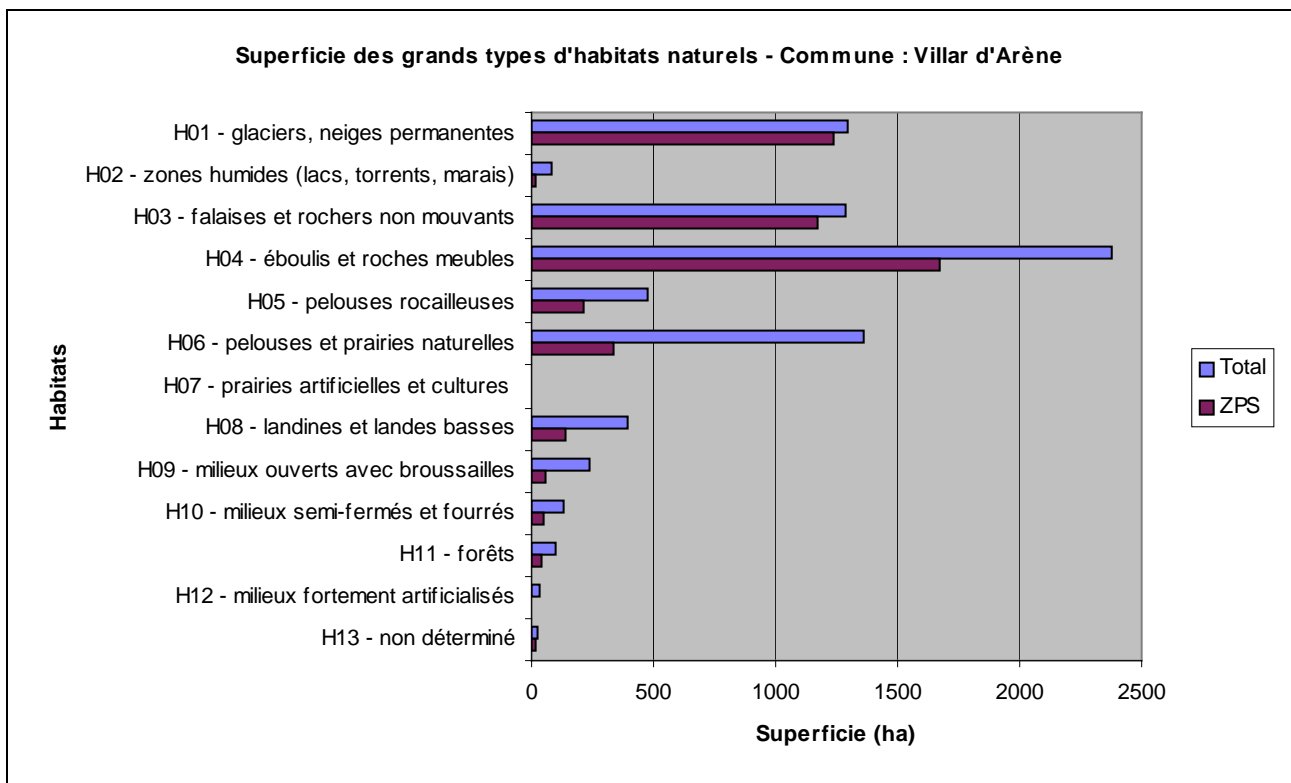
### Superficie des habitats naturels sur la commune du Monêtier-les-Bains

(territoire communal en entier et partie incluse dans la ZPS)



### Superficie des habitats naturels sur la commune de Villar-d'Arène

(territoire communal en entier et partie incluse dans la ZPS)





**Commune : VILLAR D'ARENE**

**Secteur PNE : Briançonnais**

**(Insee : 05181)**

### **1 - Localisation du territoire communal dans la ZPS (= coeur du PNE)**

 Limites des secteurs

 Limites communales

 Partie du territoire de la commune concernée incluse dans la ZPS

### **2 - Localisation de la ZPS dans le territoire de la commune concernée**

 Limite communale (périmètre complet)

 Partie du territoire communal incluse dans la ZPS

Fond topographique (échelle modifiée) : © IGN - Paris. SCAN 100 licence n° IGN/PFAR-PACA-000755

### **3 - Localisation des enjeux ornithologiques dans le territoire communal inclus dans la ZPS**

 Limite du territoire communal inclus dans la ZPS

• Observations géoréférencées


#### Activités pastorales

 Limites des alpages

 Alpages avec CAD ou MAEt en cours


 CAD ou MAEt concernant le Lagopède alpin ou le Tétrás lyre


 Zones contractualisées pour le Lagopède alpin ou pour le Tétrás lyre

 Enjeux ornithologiques relatifs à l'activité pastorale (évaluation interne PNE)


#### Activités sylvicoles

 Types forestiers : DU (production) ou TD (protection-production)

 Autres types forestiers (hors production)

 Enjeux ornithologiques relatifs à l'activité sylvicole (évaluation interne PNE)

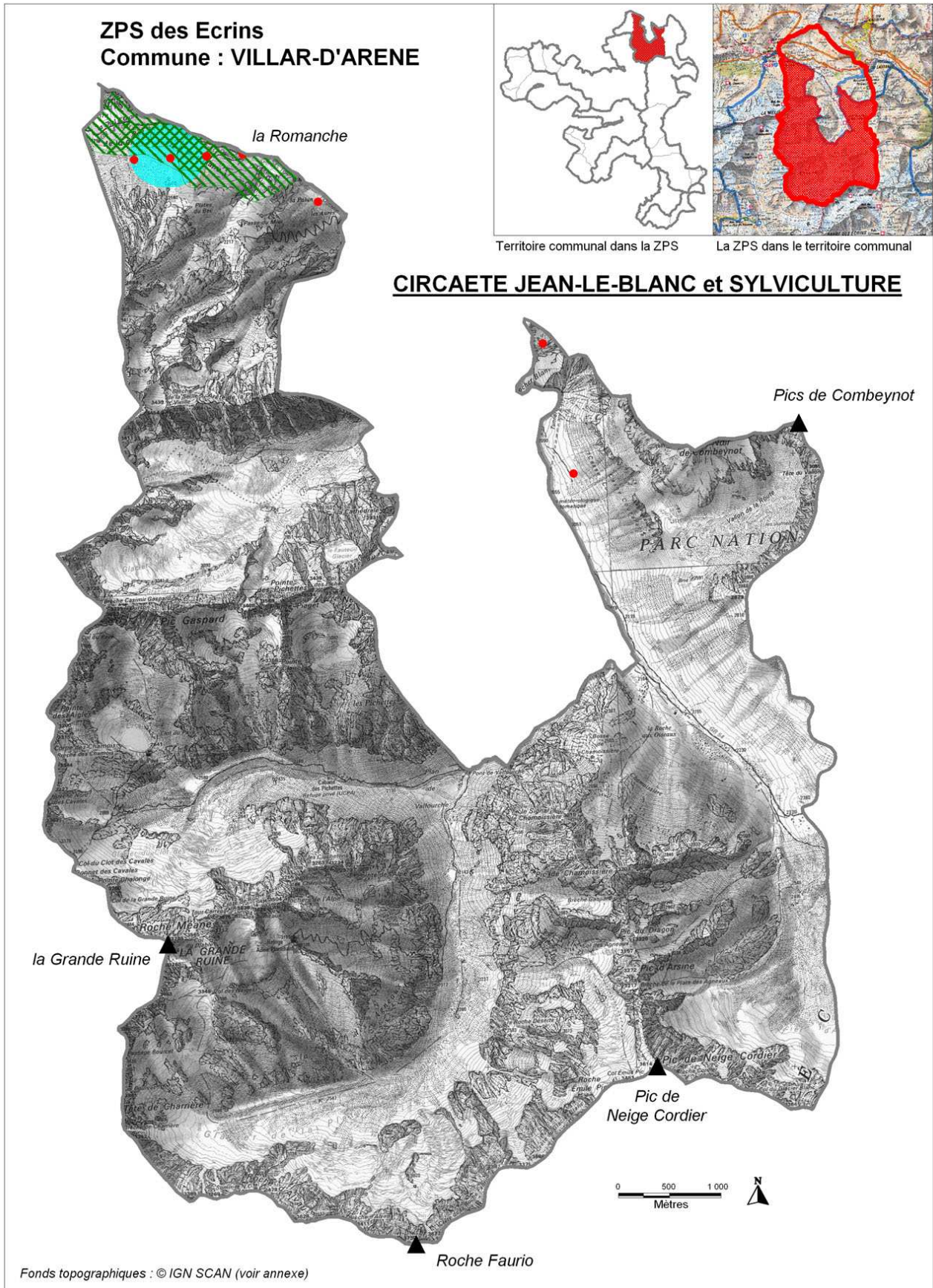
#### Activités touristiques et de loisirs

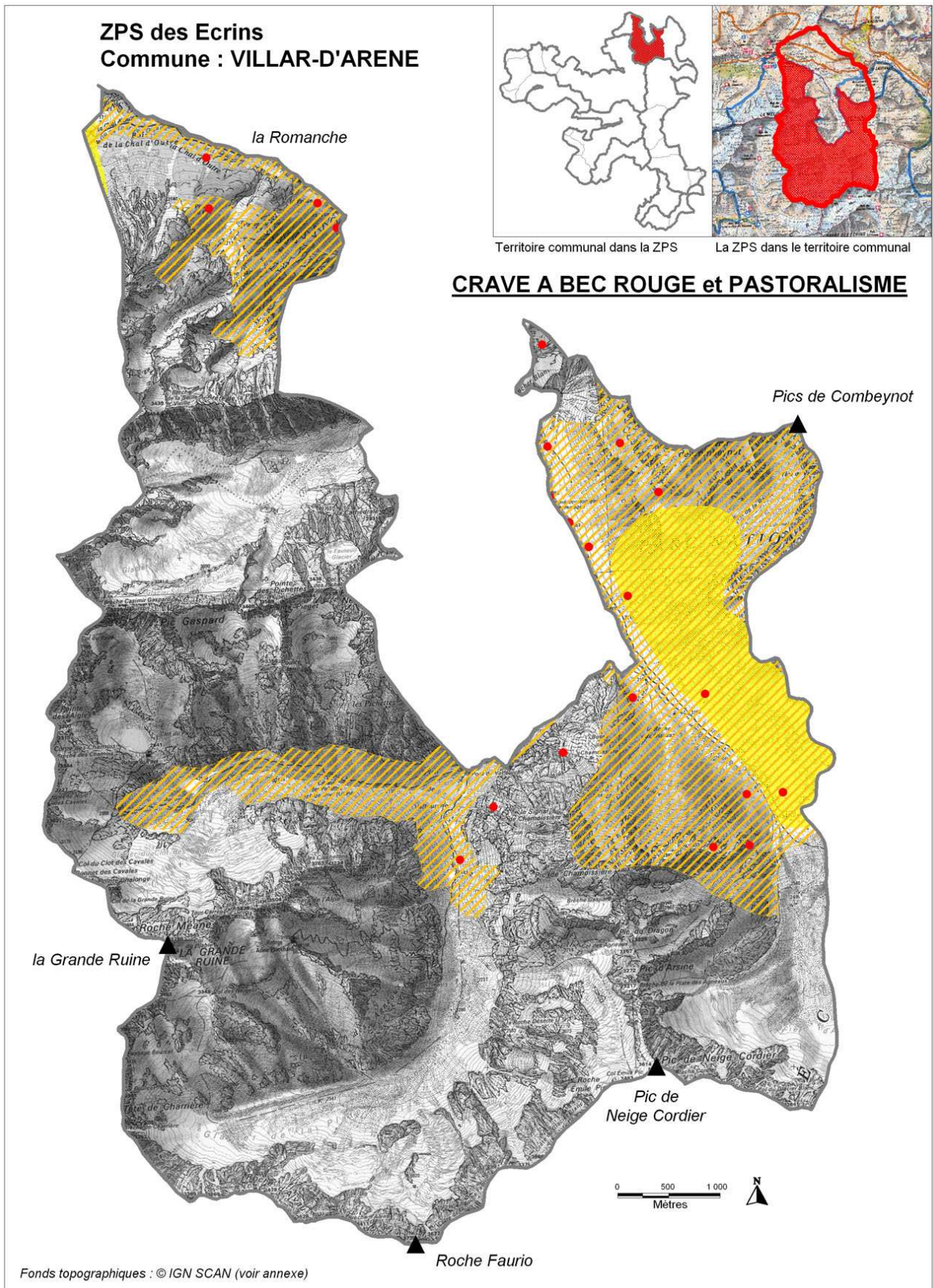
 Enjeux ornithologiques relatifs à la fréquentation (évaluation interne PNE)

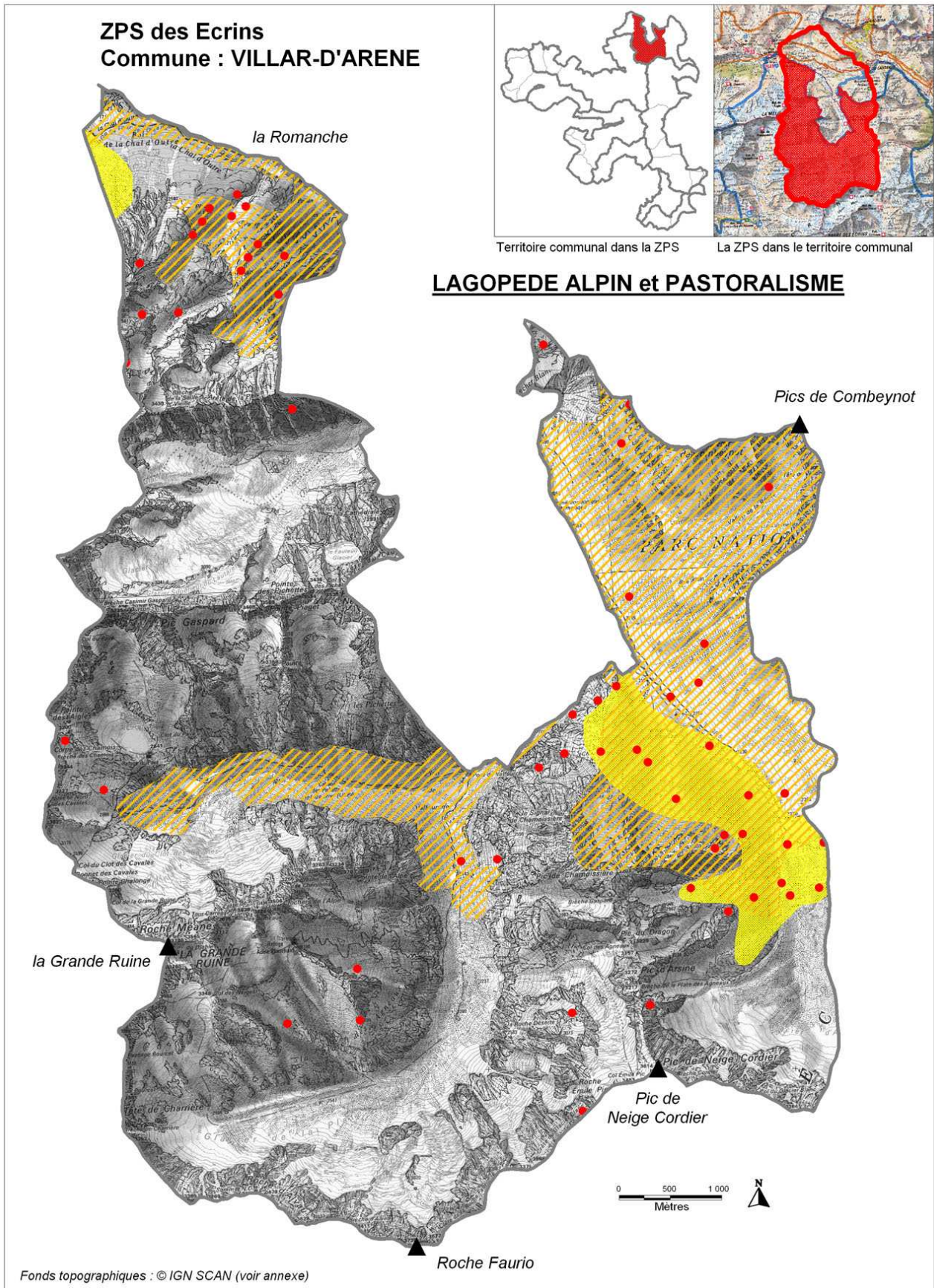
Fond topographique (échelle modifiée)

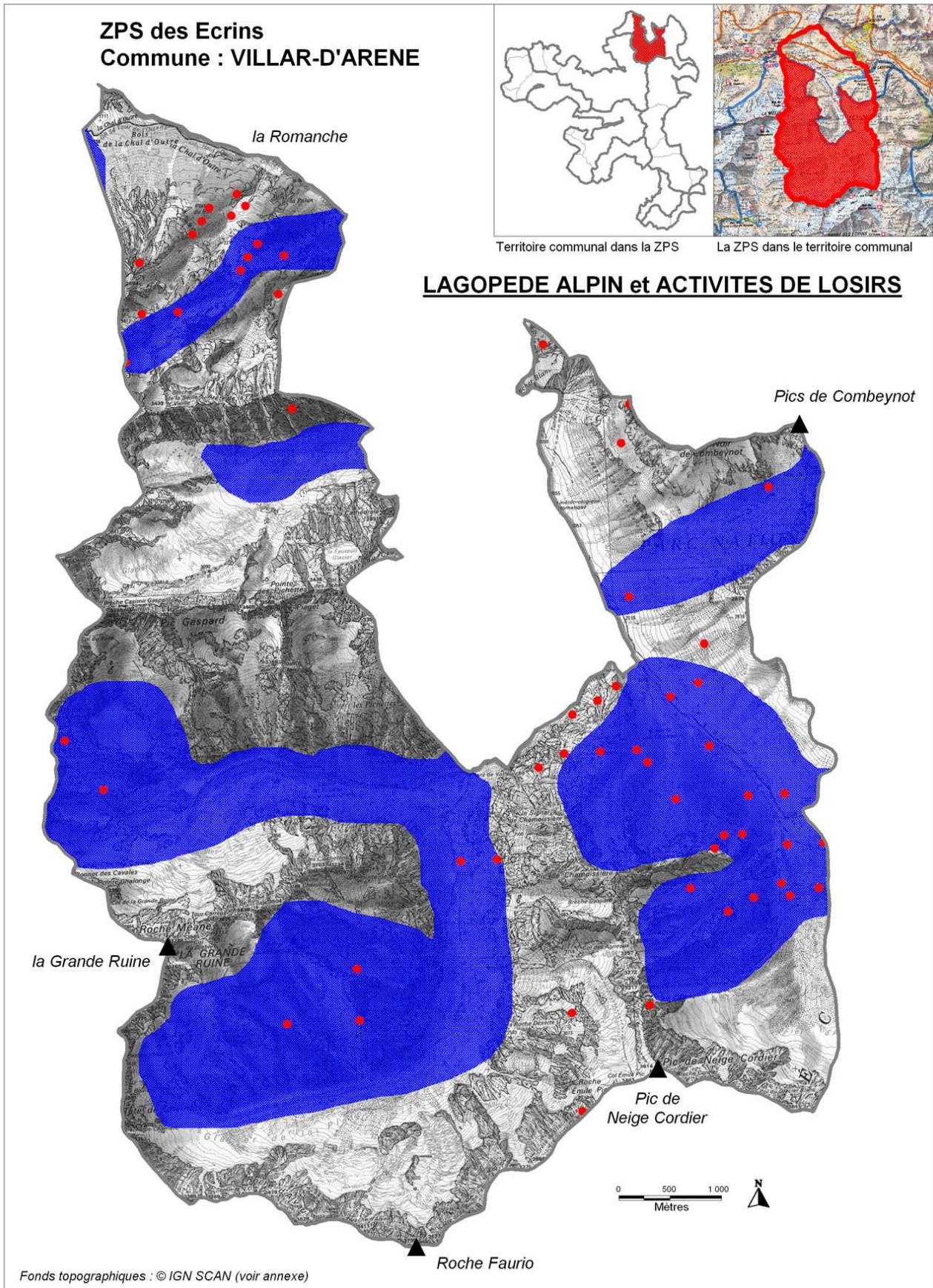
- partie PACA : © IGN - Paris SCAN 25. Licence n° IGN/PFAR-PACA-001140

- partie Rhône-Alpes : © IGN - Paris SCAN 25. Licence n° 2006/CUCX/0275



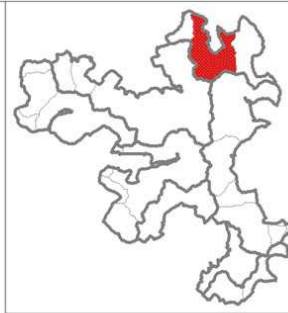
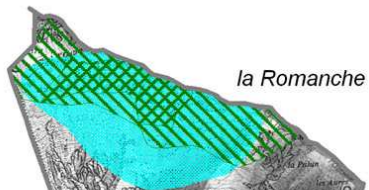




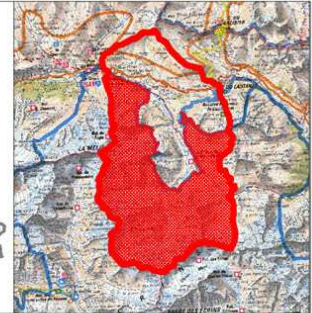




**ZPS des Ecrins**  
**Commune : VILLAR-D'ARENE**

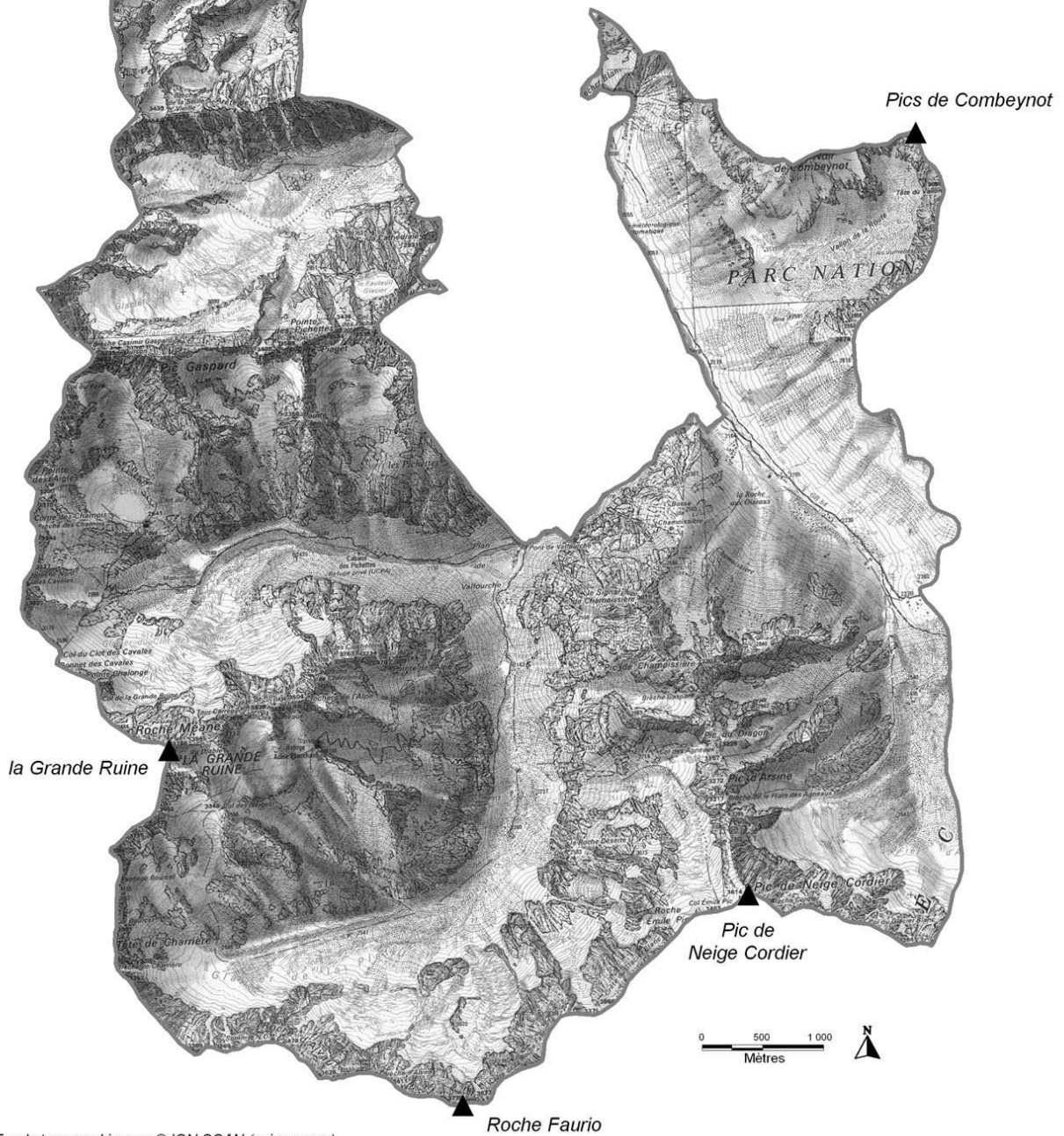


Territoire communal dans la ZPS



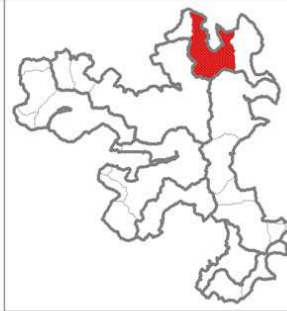
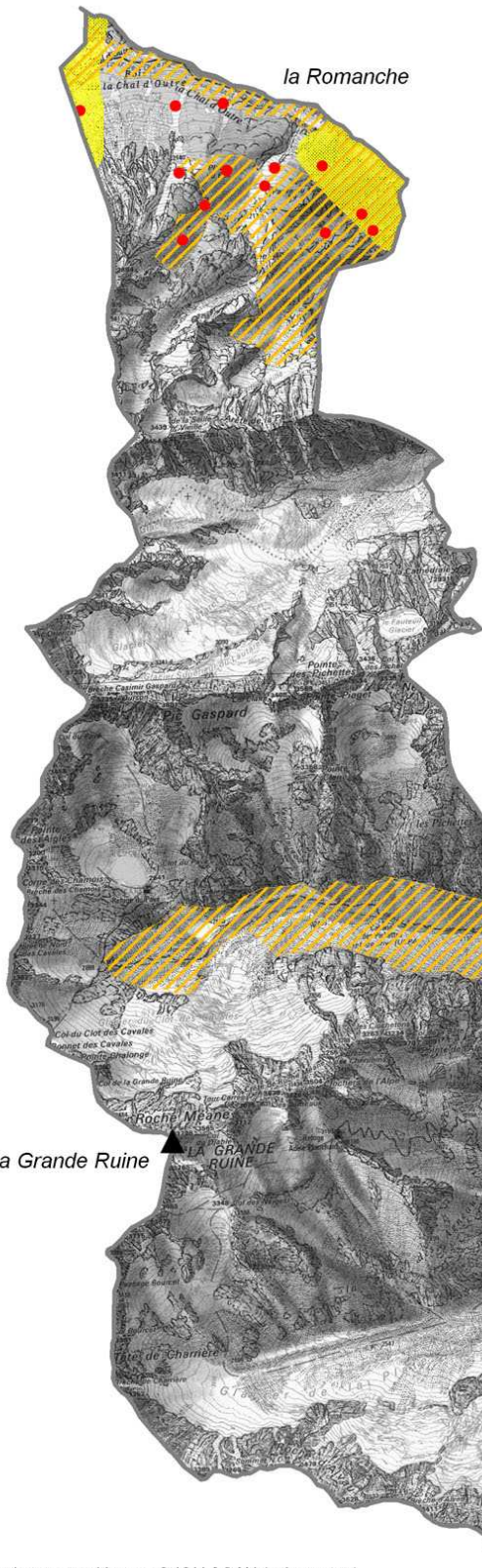
La ZPS dans le territoire communal

**PIC NOIR et SYLVICULTURE**





**ZPS des Ecrins**  
**Commune : VILLAR-D'ARENE**

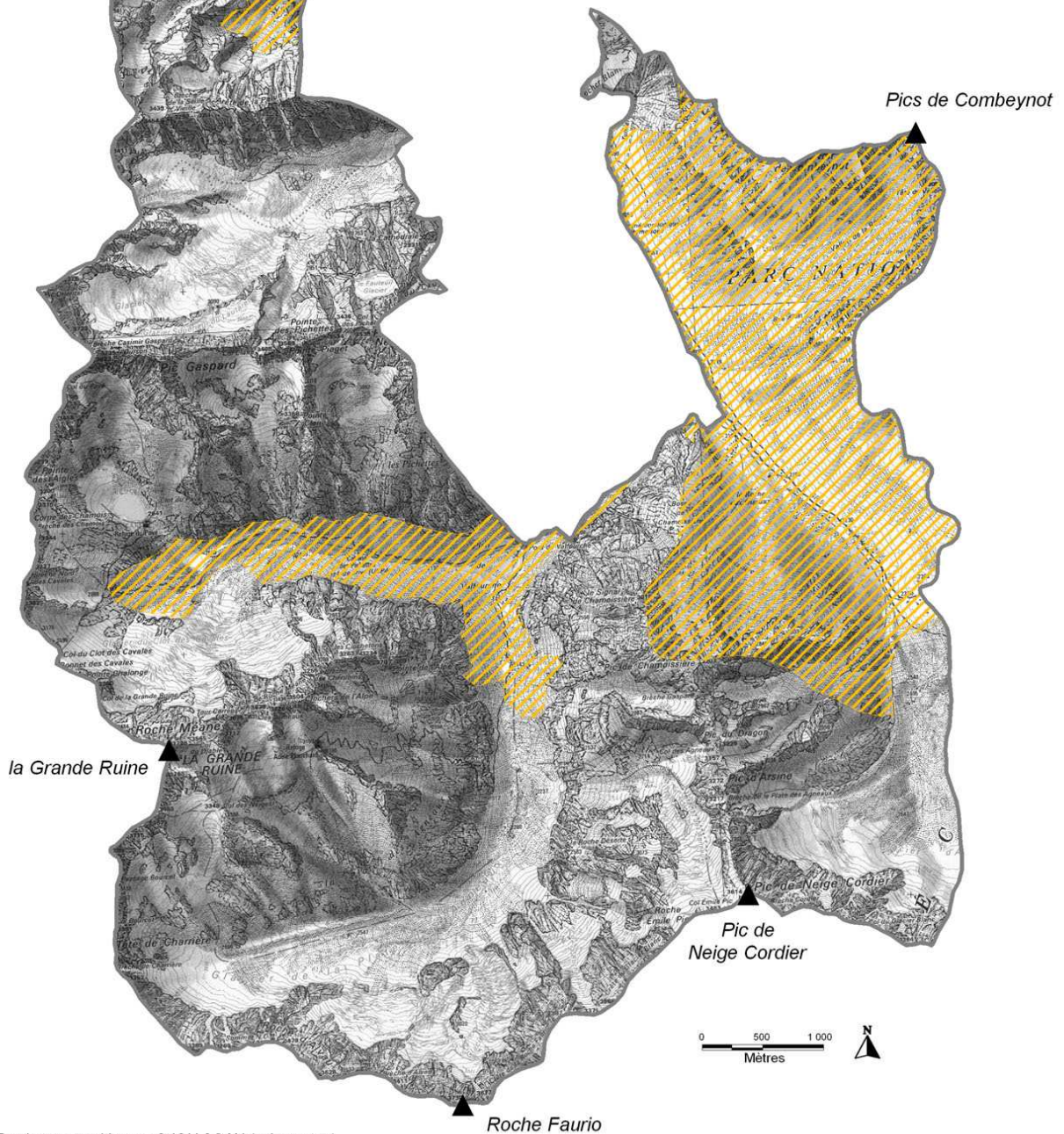


Territoire communal dans la ZPS



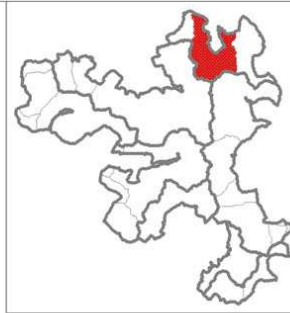
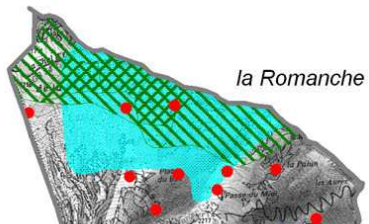
La ZPS dans le territoire communal

**TETRAS LYRE et PASTORALISME**

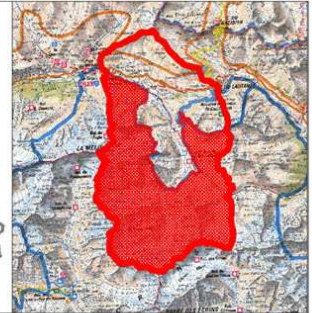


Fonds topographiques : © IGN SCAN (voir annexe)

**ZPS des Ecrins**  
**Commune : VILLAR-D'ARENE**

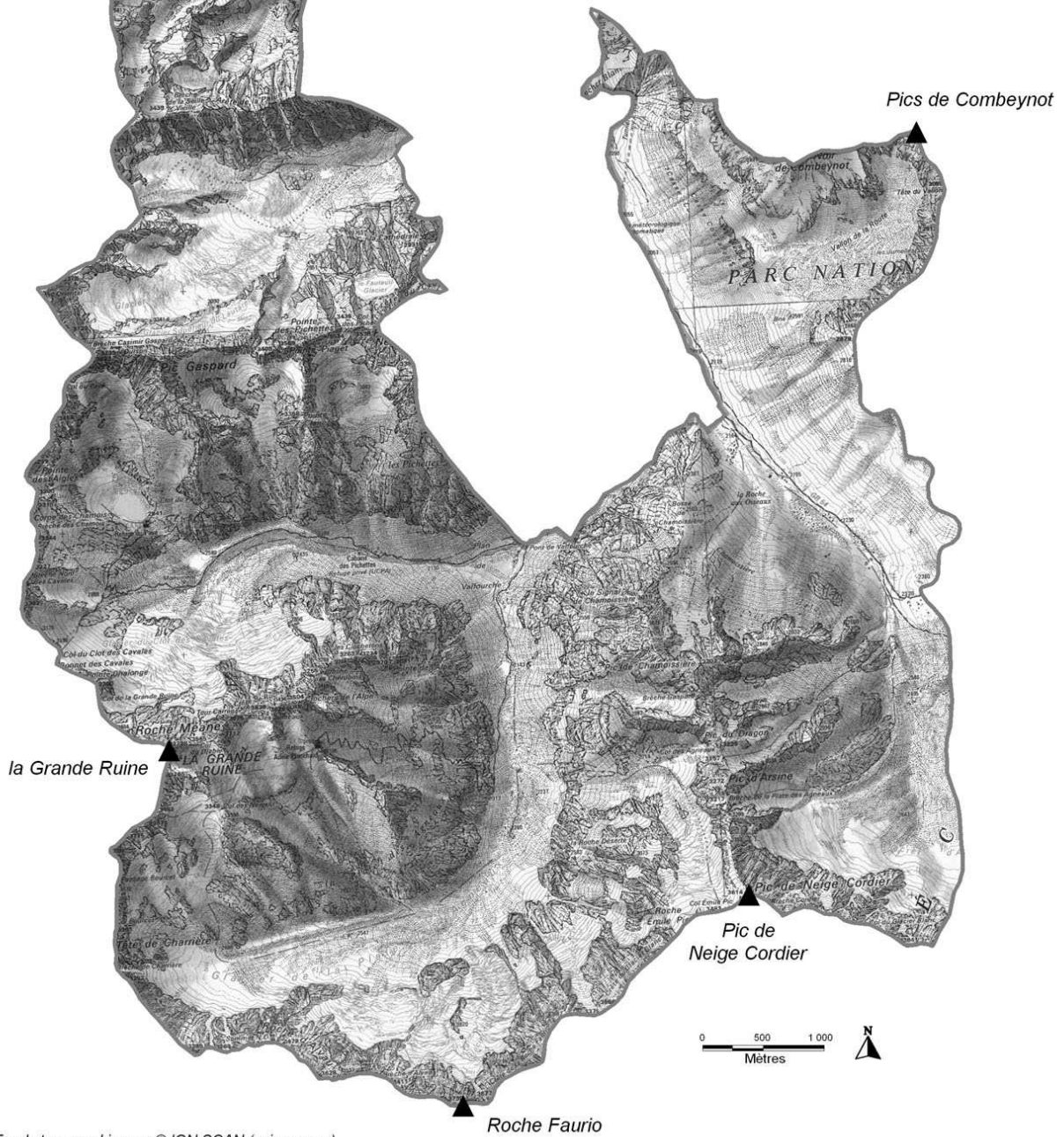


Territoire communal dans la ZPS

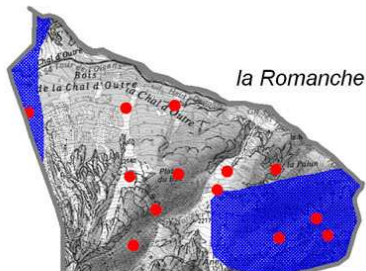


La ZPS dans le territoire communal

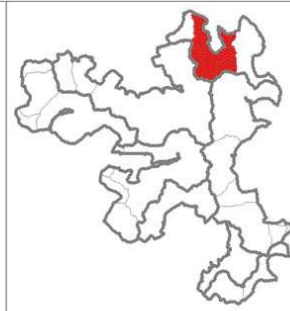
**TETRAS LYRE et SYLVICULTURE**



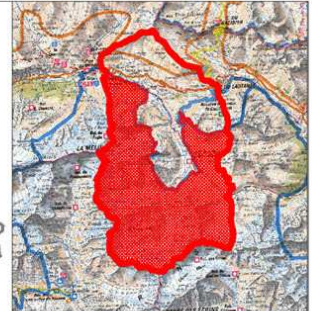
**ZPS des Ecrins**  
**Commune : VILLAR-D'ARENE**



la Romanche

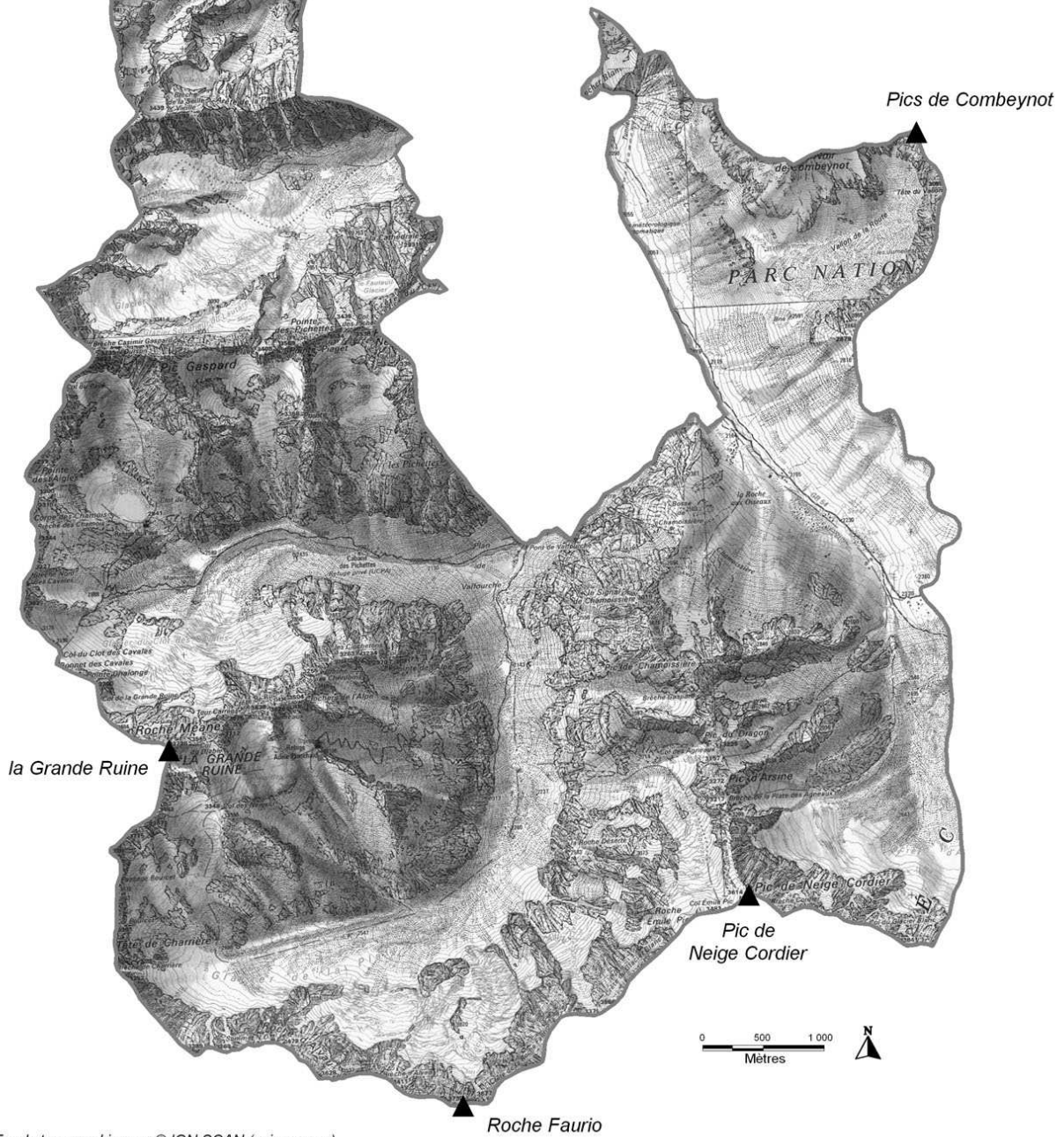


Territoire communal dans la ZPS



La ZPS dans le territoire communal

**TETRAS LYRE et ACTIVITES DE LOISIRS**



Fonds topographiques : © IGN SCAN (voir annexe)